Restauro Fran
Marmont _ 2009.

Lettre de Durand de Villegagnon à la reine mère, de Sens, 18 novembre 1567

Madame,

Vous entendrés par se pourteur, lequel vous connesés, l'arivée de Mons. de Guyze, qui a esté assesoyr an sette ville de Sans et des tropes qu'il a avecque luy; il faict estat de bientout alé truvé le roy et vostre majesté. Et pour se, madame, que vous m'aves commandé vous tenyr avertie de se qui conserne le servyse du roy et vostre, atandant que jà se bien et onneur nous soye por plus emplement vous faire antandre se discours, je vous diré avoir laisé mons. le cardinar et d'austres bien fachés du commandemau que vous leur faittes d'aller truver mons. le marichar à Mès, et quant audit sieur cardinar, il m'a asuré qui n'irà poyent, comme je panse qui vous l'a escript; quant à l'autre, il dit qu'il sera, mès qui ne veut estre commandé dudit Sr marichar, pour estre trop plus vieux coppittaine que luy, mès qui fera le voyage. Or madame, pour se qui me sanble, sauf vostre bon avis que en toutte ses disputtes il n'y a rien de l'avansement du servise du roy et vostre et que le tans n'et propre à débatre sela, il me sanble, sy vostre majesté, sans toutte foys que je soys sy vous plaict alégué, que vous ferés bien leur en faire une bonne despeche et mesmes audit Sr cardinar. Car pour vous parlé librement, jé bien connu que, sy vous ne le rapattriés, que sa bourse et crédit n'aura plus de vigueur et ne se voudra melé de rien, qui ne viendret pour le presan à prepos, car jusque isy il n'a rien





il est fort froit

epergné ; mès metenant il l'et faurt fret, comme je vous
disconde quant il vous plaira me commandé, vous alé truvé, ce
que j'use faict sans des aucasions que me commandates au
party de demurel cis et alandre le passage dudit sieur de
Guyse, se que jé fais, dont je espère vous randre bon
conte et en settandret je prie Dieu, madame, vous
donner en santer bonne et longue vie. 1

De sans se XVIIIe au soyr de novambre 1567

Quant à l'alemaigne, pour le préson je ne vous em
puy randre bien serttene pour n'estre mon nomme de
rettour ; bien é je entande que le conte de Mansefaict
a déjà troys myle bons restre pour le roy son
Maistre, qui sont déjà à la duché de Lussambourg.
Quant à seulx des ennemys, à présant je ne vous
en diré rien si seut quy ny a rien de pressé qui
puysse estre dans vostre reaume de tout se moys
ny du disyeme de l'autr à se que m'a asuré
le segrétaire du duc X estans à Troys.

Bibloth. nation., collect. Harlay n°. 318/2, fol

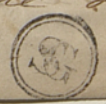
36 r°.

cette lettre n'est point signée. Le sommaire manuscrit qui se trouve en tête la donne comme étant de Villegagnon. L'écriture et l'orthographe sont différentes de celles des lettres signées de ce personnage et écrites de la même main que la signature.

Copia.

2

O Marquez de Niza representa a V. A. q. estando a primeira vez por Embaixador ordinario em França, pasou áquele Reino o P.e Antonio Vieira com hũa instrucção toda escrita da letra do Secretario Pedro Vieira da Sylva, em que S. Mag.e ordenava a ele supp.e buscase logo ao Cardeal Mazarino, e lhe disese q. S. Mag.e levaria gosto de cazar o Principe D. Theodosio, que está em gloria, com Mademoysela de Longa villa, e que poderia logo vir com ela o Duque seu Pay a quem S. Mag.e largaria o governo do Reino para o governar em q.to o Princi-pe não tivese idade, e com a Rainha e Infantes se pasaria a viver ao Brasil com o Titolo de Rey daquele Estado; e acabando ele supp.e de ler a instrucção, respondeo ao mesmo P.e Antonio Vieira q. não hera ele o vasalo q. havia de entregar o R.no de Portugal aos Francezes e tiralo a ElRey de Portugal D. João, e q. antes cortaria as mãos do q. asinar tal tratado. A instrucção está na Secretaria de Est.o aonde tambem devem estar as Cartas q. ele supp.e sobre ela respondeo, e bem claramente confesa o Bispo de Leiria na resposta q. deo a ele supp.e



á margem do escrito junto.

Qual fose o serviço q. ele supp.e fes nesta ocazião se deixa bem ver, porq. pasado S. Mag.e ao Brazil entregue o governo do R.no dos Franceses e vindo a falecer, como faleceo, o S.r Principe D. Theodozio, sem duvida dos Francezes seria o R.no e não chegariamos a ter a felecidade de ver a V. A. S.r dele ficando a susesão real no Estado do Brazil.

Quais fosem as conviniencias q.e ele supp.e visto perdeo e quais as honrras e acresentamentos q. para sua caza poderia grangear, tambem facilmente se conhesem por q. sendo este negocio de tanta utilidade para a caza de Longavila, e de tão grandes consequencias para a Coroa de França, todas as honrras e merces paresserião poucas áqueles Principes para fazerem a ele supp.e pelo ajustamento.

Nem reprezentou athegora ele supp.e este serviço nem por ele se lhe fez merce algũa por q. pela qualidade da materia poderia não ser conviniente que se publicase como dela se deixa ver, porem hoie em que esta Coroa se acha em

pas com Castela e com todos os Princepes
da Europa pareceo nesesario a ele suppe.
dar notisia dele a V. A., e pedir lhe a
remuneração q. V. A. julgar conviniente,
porque quer ele suppe. deixar á sua des
cendencia memoria do serviço q. nisto
fes a esta Coroa, e em particular a V. A.,
para honrra da sua Caza e descendentes,
e para que a todo o tempo conste o como
ele suppe. se ouve em serviço do seu
Rey e Princepe natural

Pelo que

P. a V. A. que mandando con-
ciderar este serviço que V. A. de
razão e de justiça como tão a-
mante dela he obrigado a sa-
tisfazer lhe fara a merce e hon-
rra q. da grandeza de V. A. es-
pera



E. R. M.

Antonio da Silva Tullio procedendo, com outro official paleogra-
pho, ao inventario dos papeis da casa de Niza, deu com este
requerimento, cujo caracter de letra é do tempo a que se re-
porta o seu conteudo, e parece haver sido escripto pelo
advogado que então era da casa — Segundo a opinião do
mesmo Tullio, é authentico, posto que não esteja assignado, e
seja uma simples copia da petição original

Seigneur Comte d'Estrée,

J'ai vu le papier que votre Seigneurie m'a remis, et pour réponse je dis qu'en ce qui regarde la paix établie, entre nos deux Seigneurs. le Roi Catholique et le Roi très Chrétien, nous l'observons et l'observerons avec tant de ponctualité que de la part de mon Roi et Seigneur il n'y aura point de Contravention.

l'action commise dans le port, par le Chef qui y Commande a été une faute, amenée par les Nouvelles récentes que nous avons du Pillage de la Guaira et des autres places que la nation française a saccagées nonobstant l'état de paix. et il n'est pas étonnant que le Susdit capitaine ait agi avec précipitation, en



en entendant des propos aussi mauvais que ~~les~~ pouvaient l'être ceux qu'il m'annonce lui avoir été tenus par ~~celui~~ l'individu qui venait en qualité de commandant de la Chaloupe; car il assure ~~[illegible]~~ (lui Capitaine du Port) avoir dit à ce même commandant qu'il jetât un homme à terre avec les dépêches qu'il apportait de la part de votre Seigneurie: à quoi le commandant de la Chaloupe lui répondit avec aigreur, lui disant de gros mots, de ceux que l'on emploie en général; et en outre que s'il s'était trouvé en forces, il aurait sauté à terre et aurait fait tout ce que bon lui aurait semblé.

Ainsi Seigneur, il me semble (sauf le meilleur avis de votre Seigneurie) ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ que ce n'est vraiment pas grand chose, qu'il se soit porté à des violences, et qu'il ait fait ce qu'il ne devait point faire; ce dont j'ai un très juste

chagrin; Votre Seigneurie ayant montré avoir été fachée de cette action, qui ne vient pas de moi, et ainsi je supplie V.S. d'apaiser la Colère qu'elle paraît avoir et de pardonner au Capitaine du port ce qu'il a fait, excusant grace à sa haute Noblesse ce qui a pu faillir en lui. Je suis prêt à servir votre Seigneurie, dont dieu veuille protéger les jours, puisse-t-il lui accorder réussite et très heureux voyage &c. De la ville de Saint Joseph de ~~[illegible]~~ Oruñal, Ile de la Trinité le 2 décembre 1680.

Je baise les mains de votre Seigneurie

Gilet Auriel y Cardenas

6

En memoire de ce que vous avons eleve à la dignité de comte les frere et soeur souvent cedessus mentionner.

Comte et Comtesse de la marck nous leur avons donné a eux aussi qu'a leur descendaunces deux sexes procréés en legitime mariage et aux descendaunce de ces descendaces par notre grace royale les armoiries appartenantes a la dignité de comte et qui consistent en ce qui suit

Savoir. un ecu bordé d'or un peu courbé, en echancré des deux cotés et finissant en pointe divisé dans sa longueur sur le coté gauche qui est d'argent se trouve un aigle noir impaire debout portant une couronne d'or ayant une aile etendue et qui est marquée d'une tige de trefle d'or sa langue rouge, la queue sort de leur sa serre et son bec sont d'or dans la partie d'or droite de leur qui est d'azur se trouve un sceptre debout en pal couronné d'une couronne royale. cet ecu est couvert d'un casque ouvert de tournoir auxquels comtes le portent [illegible] des boucles et attaches d'or ainsi que des pendans du meme métal lequel casque est surmonté de la couronne comtale et cette couronne sort en s'elevant une aigle noire en s'elevant ou prenant son essor couronnée d'une couronne d'or et a les ailes eployées les quelles sont marquées de tiges de trefle les couvertures du casque pendantes des deux cotés sont d'azur et d'or les supports de l'ecu sont deux hommes d'armes cuirassés et armés de lances postés sur un pied d'estal lozange de sable et d'argent et portant des casques d'a pant ornés de plumes blanches

On peut voir dans le dessin suivant les armoiries appartenant à leur dignité de comte blasonnées dans leurs métaux et couleurs naturelles.

(Suit le dessin des armoiries)

Afin que les plus mentionnés frère et sœur comte et comtesse de la Marck ayent à jouir de notre faveur et bienveillance royales nous ordonnons que nos chancelleries royales donneront à eux et à leurs héritiers et successeurs légitimes procréés en légitime mariage dans tous les actes qu'elles concerneront le titre de <u>hochwohlgeboren</u> hautement bien nés. et qu'ils leur donneront la qualification de comtes et de comtesses de la Marck. nous ordonnons à tous nos vassaux et sujets de notre royaume princes, prélats comtes barons hommes d'extraction noble et autres vassaux, à toutes les autorités [illegible] [illegible], et à tous les fonctionnaires publics, à nos lieutenans aux régences aux chambres des finances aux tribunaux auliques aux tribunaux de finances et autres aux Baillis capitaines commandans les cercles, aux conseillers provinciaux receveurs Bourggraves aux maires aux Bourgmestres aux juges et conseillers, aux Bourgeois et aux hommes du commun en général à tous les fidèles sujets de notre royaume héréditaire, et de notre Electorat, de nos provinces et pays, de quelque dignité état qu'ils puissent être qu'ils ayent et tiennent les dits frère et sœur comte et comtesse de la Marck

et leurs descendans procréés en legitime mariage et successeurs legitimes des descendans des descendans des deux sexes actuellement et à perpetuité dans toutes les assemblées, comités ou bonnes compagnies, dans les chappitres hauts et bas ecclesiastiques et laïcs, dans tous les endroits pour comtes et comtesses legitimes de notre royaume héréditaire et qu'ils les reconnaissent et honorent et leur donnent ainsi qu'il a été ci-dessus dit la qualité de hoch wohl geboren ou suffisament bien nés et les titres de comtes et comtesses de la Marck soit en leur parlant soit en leur ecrivant. qu'ils ayent à les laisser jouir tranquillement de toutes les faveurs, prerogatives, égalités, prééminences, privileges et droits et ne les troublent en rien en la possession d'iceux à les defendre et proteger de leur part dans la jouissance de tout ce qui leur a été accordé par le present acte ou de le present lettre patente et qu'ils ne souffriront que personne agisse d'une maniere contraire le tout sous peine d'encourir notre disgrace et d'une amande de deux cents marcs d'or que chacun des contrevenants aura à payer toutes et quantes fois il enfreindrait sciemment et mechamment le present decret la moitié de cette amande applicable payable à notre Chambre des finances ~~[illegible]~~ et l'autre moitié aux dits frere et soeur c^te et c^tesse de la Marck et à leurs descendans et successeurs legitimes en foi de quoi &c &c.

Berlin le 25 janvier 1787.

à l'autre as signa...

Finckenstein Hertzberg



Diplome de Legitimation et de Promotion a la dignité de comte pour le pere et fils

Comte et comtesse de la marck

L

On atteste par la presente par l'apposition du sceau des archives secrettes et in fidem que la copie ci dessus libellée bien et duement visée et collationnée est textuellement et verbalement conforme avec la minute originale deposée aux archives royales secrettes.

Berlin le 25 octobre 1811.



C. A. L. Klaproth.
conseiller royal intime de guerre et archiviste des Cabinets d'etat.

Bretin Capne des grenadiers du 3e Bon de la 78e ½ Bde 4e Division armée de Sambre & meuse à Son ancien ami Duclous. à Paris. ou reste-tu? si je ne peux le sçavoir je veux, en ignorer. Mais Si Ce dis le moi.

Mon vieil ami, Ecris moi plus souvent à moins que cela ne prenne sur ton temps. O combien me procurent de plaisir les lettres que tu m'envois, elles m'en donnent d'autant plus que depuis 2. ans je n'ai pas ecrit à personne, craignant n'avoir de reponce, cequi auroit put-être; il me sembloit que j'étois abandonné de tout le monde. je viens dans l'instant de recevoir de tes nouvelles, et sur le champ, je ne peux m'empescher de me mettre à mon Sécretaire, pour causer avec toi, te dire que plus tu m'en donnera souvent et plus le plaisir que j'ai à m'entretenir avec toi sera grand. j'ai lu et relu plusieurs fois ta lettre en un quart d'hre et ce n'est pas encore assez. crois cequi je te dis mon ami. je ne te dirai pas combien de fois toutes tes lettres m'ont passées et repassées de fois dans mes mains, et combien la derniere y sera; je ne le sçais pas. C'est avec raison mon Ami que tu crois que je prends du repos. Oui j'en prends, Et il ya des moments ou je trouve que j'en ai trop. je ne peux m'imaginer que cela dure. cependant des deux excès, j'aime encore mieux celui de n'avoir pas trop de besogne. j'aime cependant l'occupation, d'autant plus que je ne m'amuse pas comme font mes camarades, soit à jouer soit à faire ensorte de faire succomber les allemandes par leurs empressements, à la dragone, qu'ils ont auprès d'elles. je ne les blâme pas c'est dans leur goust, et je voudrois quelques fois être aussi entreprenant qu'eux, c'est un des moyens les plus surs pour en venir à leur But. N'ayant pas cette facilité, je m'occupe un peu plus des devoirs de ma place; Ensuite je passe aussi une partie de mon temps à me promener dans les champs, et dans les bois, ou il me passe par la tête milles choses tant bonnes que mauvaises; mais souvent plus serieuses que Gaies. je t'avoue cependant que je suis un de ceux auquel les femmes font le plus d'impression et je ne regarde pas une seule fois une femme, pour peu quelle soit passable que tous mes sens ne soient en mouvement. Eh bien malgré cela croirois tu que je suis peut-être celui de toutes les armées qui peut-être en ai joui le moins. je te parlerai de tout cela lorsque je pourrai avoir le moment heureux de te parler de vive voix. Le village que la compagnie que je commande occupe avec moi, est un village qui a eû le bonheur de n'être pas surchargé autant que bien d'autres, et je crois que c'est par cette raison que nous y sommes si bien. je t'assure que dans notre pays je crois qu'on ne pourroit pas mieux vivre pour 50# par mois, et même 60#.

Mon ami rejouis toi avec moi, une nouvelle Solde a lieu depuis un mois. je me trouve être de la 1ere classe de capitaine, et ce par hazard, car ce n'est ni mon amabilité ni mon talents qui m'y a placé. le hazard seul qui a fait cela m'a forcé, et me force encore à cequ'il me semble à redoubler de zele pour remplir mieux mes devoirs militaires si je le peux. Enfin donc puisqu'il faut que je te le dise, cequi me fait le plus de plaisir, c'est que je me trouve à même d'obliger ayant une solde qui je crois peut me mettre à même de rendre quelques services. la 3e classe de capitaine à 1800# la 2e 2000# et la 1re dont je suis 2400# par an. Ainsi tu vois qu'avec cela je pourrai en extraire quelque chose pour avoir le plaisir dont je viens de parler. mon ami j'aurois été content d'avoir cent-cinquante livres par mois, juge si je dois l'être ayant 200# ~~[illegible]~~. j'oubliois de te dire que je passe quelques heures à me promener à cheval; car il faut que je te dise que j'en ai un, et un domestique aussi. cequi ~~me~~ me coute tres peu de chose, ~~toute~~ cette dépense est au frais des habitants des pays conquis et dans ce moment toute ma solde me reste pour payer quelque peu de chose que je dois. Le domestique que j'ai est un Soldat d'une autre compagnie que celle que je commande qui reçoit la paye de Soldat, et les habillements. il nous sert pour nous 3e officiers des grenadiers.

Mon ami il me semble que tu crois que nous nous reverrons bientôt, je le souhaite; Mais je ne

m'attendre pas à ce plaisir avant le printemps prochain si cela peut être plutôt tant mieux. Je desire pouvoir aller à Orléans pour mettre mes petites affaires en ordre. Je t'avoue que je n'en ai pas d'aussi grandes que j'étois dans le cas d'en avoir ayant vendu déja avant de partir ~~la~~ la meilleure et la plus chere des trois maisons que j'avois. Je pourai causer de cela avec toi et t'en dire les raisons. Mon ami si je vais à Orléans, comme je l'espere, je veux aller voir tous mes parents, et voir de quelle manière ils me recevront; et s'ils me font quelques malhonnetetés, je les traiterai en militaire. Si au contraire il me témoignent quelque plaisir de me revoir je ne scaurai comment leur ~~en~~ faire connoitre ma satisfaction. Je t'avouerai que c'est avec peine que je me vois privé de leur amitié. Oui je veux en courir les risques, je veux en faire le premier les démarches je voudrai voir si la paix entre nous parents sera plus difficile à faire que celle qui est en train de se conclure entre toutes les puissances qui étoient en guerre.

Mon bon ami je sens que si d'un costé je serai content d'aller revoir un peu mon pays natal, de l'autre il me sera douloureux d'être obligé en arrivant dans notre pays d'être forcé d'aller me mettre ~~a~~ l'auberge, et ensuite en chambre garnie; car mon intention n'est dans ce moment pas plus d'aller demeurer avec f... que de croire que je serai reçu chez mes parents. Mais cela est Egal pour moi, ou doit l'être; car il faut s'attendre à tout ce qu'il y a de pire pour avoir lieu de se trouver content. mon cher Duclous c'est en vain que je pense aux peines que mes parents m'ont causées parceque je connoissois f.... cela ne m'empesche pas d'avoir toujours de l'obligation à ma mere et même à mes Sœurs, je Scais que j'étois aimé d'eux, et que c'est l'orgueil seul qui les a dominé dans la conduitte qu'ils ont tenu avec moi. Je n'oublirai jamais que mon pere et ma mere m'ont fait donner toute l'education qu'ils ont pû et si je ne suis pas plus instruit ce n'est pas leur faute ou je ressemble à beaucoup d'autres, je me repends de n'avoir pas profité de ma jeunesse, mais il n'est plus temps. Je vais achever cette lettre que je devois faire partir le jour que ta derniere m'es parvenu, mais je l'ai reprise à plusieurs fois. Je t'en enverrai une autre au premier moment que cela ne m'empesche pas de me faire passer de tes nouvelles le plus souvent que tu pourra.

Mon ami je te fais passer un billet payable à vu qui est cy inclu. il est de 100[tt]. il faut que tu me fasse le plaisir de l'employer pour ton usage en attendant que tu aie quelqu'emploie je ne veux pas que mes amis manquent du necessaire pendant que je suis dans l'abondance. tu ne dois pas t'inquiéter du remboursement. tu me le fera quand tu pourra ou quand je te le demanderai ce qui ne sera pas de sitôt. Je t'invite seulement à me dire s'il t'a été remboursé voila tout ce que je te demande. ton cousin Duclous est venu ces jours derniers dîner avec moi il m'a fait plaisir. je te promets qu'il mene maintenant une bonne conduite il est maintenant estimé de ses chefs. enfin je le trouve changé et il a beaucoup de bonne intention de bien faire à l'avenir. mil choses honnestes de ma part à Roberday et à son epouse. j'enverrai sous peu aussi une lettre à Roberday. Je t'embrasse, pas comme on ne s'embrasse pas, mais comme deux amis peuvent s'embrasser.

à Ellendorf le 12. messidor an 5e.

C. B.

Paris le 4. thermidor an 11.

9

4

Fabre de l'aude, Président de la Section des finances du tribunat, place de la Chaussée N.° 1

au C.en Gilly. gén.al G.al de d.on



Général,

Depuis que vous avés quitté le Dep.t de l'aude, mes concitoyens ont perdu la tranquilité dont ils jouissoient. le Gouvernement a pensé que vous seul pourriés l'y retablir, le G.al .... a reçu en conséquence ou doit recevoir incessamment l'ordre de se rendre a .... et vous à Carcassonne.

je Desirerois bien que vous acceptassiés le commandt. ne fut-ce que pour quelques mois et que vous repondissiés ainsi à la confiance du gouv.nt et à l'attente de mes concitoyens; le Consul lebrun qui a eu beaucoup à se louer de vous m'a autorisé à vous Ecrire qu'il Desiroit aussi de son côté que vous Deferassiés à l'ordre du Ministre et que vous vous Rendissiés le plus Promptement possible à votre nouveau poste.

Vous ne doutés pas, Général, de la reconnoissance de mes Concitoyens et de la mienne en particulier, je serai bien empressé de vous en donner des marques dans toutes les occasions.

Recevés, Général, l'assurance de ma haute Considération et des sentiments d'Estime que je vous ai voués

Fabre de l'aude Signé

Si le Préfet du gard au lieu de croire légerement à l'imputation Ridicule que le g.al gilly etoit un terroriste et qu'en conséquence il ne falloit pas lui répondre, avoit consulté sur son compte l'opinion publique surtout des deux villes dans lesquelles il a commandé, Lyon et Carcassonne —

il auroit sçu qu'ayant commandé pend.t quatre mois dans la premiere en état de siège, dirigeant par conséquent la police, non seulement nulle plainte ne s'étoit élevée contre lui mais qu'au contraire il y avoit constamment joui de l'estime de tous les honnêtes gens dont il emporta les regrets en partant pour l'armée de réserve, il auroit sçu qu'après l'affaire de Marengo le prem. Consul lui donna publiquement des éloges très flatteurs particulièrement sur la conduite qu'il avoit tenue à Lyon, qu'enfin sans l'avoir désiré ni sollicité il lui fit donner l'ordre d'y retourner pour commander la 19.e div. m.re commandement qu'il quitta deux mois après sur ses pressantes sollicitations de retourner à l'armée — La lettre transcrite ci dessous lui prouvera le cas qu'on a fait de lui à Carcassonne, ~~et [illegible]~~ peut-être qu'il étoit digne que Monsieur Dubois l'honorât d'une réponse.

Vore 25 8bre 1816.

Mr Louis Le Peletier Rosanbo pair de france
demeure à Paris rue du fg St honoré

Je savois déjà par le beau-pere d'Ernest, Monsieur, la position embarassante dans laquelle il se trouvoit. J'avois même écrit à mon notaire afin de l'engager à trouver les fonds necessaires à un taux d'interet et à des conditions raisonnables. Il paroit que le resultat de cette lettre n'a pas été heureux. J'ai exprimé à Mr Dubois l'oncle le regret que j'avois de ne pouvoir être moi-même le preteur mais que j'etois trop gêné pour cela en effet, Monsieur, les charges considerables de ma fortune et la nombreuse famille que j'ai à entretenir à elever, et bientôt à etablir absorbent plus que mes revenus de chaque année car en voila deux que je suis obligé d'emprunter une somme pour faire face à mes depenses. la dignité que le roi a bien voulu me conferer est un surcroit de charge pecuniaire puisqu'elle m'oblige à une residence plus longue à paris, et à des depenses qui en sont la suite. elles seront même fort augmentées cette année par le gd costume auquel on nous oblige. Je ne vous fais ce détail, Monsieur, que pour vous convaincre de la necessité ou je suis d'arrêter le desir que j'aurois

de servir Ernest plus utilement que je ne le puis mais vous savez qu'un pere de famille doit moderer quelquefois les elans de son coeur a la voix de la severe raison. Cependant, Monsieur, malgré ma position vraiment gênée, je serais desolé de ne pas venir autant que je le puis au secours d'Ernest et voila ce que je compte faire. Je lui preterai la somme de mille ecus qui lui est necessaire et que je prends sur le produit d'une vente que je viens de faire en bretagne pour rembourser des creanciers. Il me donnera 5 pour cent d'interêt annuel de cette somme ce qui est le même taux que l'interêt qui lui sera payé pour son cautionnement, il s'engagera a me la rembourser dans six ans et ne trouvera pas mauvais que je prenne hypotheque sur le Banchet. Cette mesure conservatrice est presque de rigueur quand on a des enfans. Je mande cet arrangement a Ernest par ce courrier-ci mais comme le tems presse et qu'il n'y ~~[illegible]~~ en a pas a perdre veuillez prendre ~~passer~~ la peine de passer chez Mr Le Sueur chargé de mes affaires a paris. Il demeure rue des Jeuneurs No 4 au coin de la rue St Fiacre. Je lui ecris

3 11

aujourd'hui pour le prevenir de votre visite de son motif et lui faire part de mes arrangemens avec Ernest en l'autorisant a en prendre de provisoires avec vous a cet egard si Ernest ne peut pas venir a tems. pour être sur de trouver Mr Le Sueur il faut y aller le matin avant huit heures ou Entre quatre et cinq heures. vous ferez bien de dire a la porte que vous avez une lettre de moi a remettre a Mr le Sueur quoiqu'on vous dise qu'il n'y est pas parcequ'il fait quelquefois deffendre sa porte pour travailler. la seule chose a craindre est qu'il ne soit a la campagne. dans ce cas vous voudriez bien prendre la peine de passer chez moi le 1er Novembre a huit heures du matin et nous tâcherions de nous passer de Mr le Sueur. Je ne vous donne pas ce rendez-vous conditionnel plutot parceque je ne suis a paris que le 31 de ce mois dans la soirée. j'espere que la presence de Mr le Sueur a paris vous evitera cet embarras.

Recevez je vous prie l'assurance de tous les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur,

votre tres humble et tres obeissant serviteur

Le Peletier-Rosanbo

P. S. pardon de toutes les ratures de cette lettre mais je n'ai pas le tems de la recrire. —

59
à REGMALARD

Monsieur

Monsieur Duclos
chez Mr Camusat, notaire Royal
rue St Denis no 368

Paris



3

M. de Mornier
adm. au trop. Royal
charg. de caus,
cour ...

12

Monsieur!

Aussitôt après Votre départ j'ai trouvé par un heureux hazard des matériaux, que j'attendais envain de la Pologne, et qui sont suffisans pour compléter un volume du Théatre Polonais. Le séjour de Montmorency me mit à même de me livrer tout à fait à mon travail, et j'y ai traduit une des meilleures Comédies que nous possédions, ainsi qu'une pièce très interessante qui fait époque dans notre Litterature. Elle est bien faible à la vérité, mais son antiquité plaide en sa faveur, car elle fut représentée à la cour de notre Roi Batory en 1588. Enfin Vous jugerez Vous même si elle peut paraître dans ce Recueil. Outre cela j'ai preparé une Notice assez détaillée sur la Litterature Dramatique et sur le Théatre en Pologne. Tout cela est prêt à Votre disposition et attend que Votre talent dépouille notre pauvre Théatre de la forme assez barbare dont je l'accoutre, et lui donne une physionomie

capable

capable de voir le monde. Veuillez bien m'annoncer quand j'aurai l'avantage de Vous revoir, quand nous pourrons terminer notre ouvrage et agréez l'assurance de la plus haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être Votre

dévoué Serviteur

Joseph Bryk czyński

Paris ce 3 Juillet 1822

Rue de Richelieu Hotel de Malte
vis-à-vis la Bibliothèque du Roi.

Montpellier, le ~~28~~ 30 juillet 1832

Monsieur,

Je viens d'apprendre avec le plus grand intérêt que vous préparez une seconde édition de votre excellente Histoire littéraire du Portugal et du Brésil. Je suis brésilien, et j'aime ma patrie comme un français aime la sienne. Vous me pardonnerez donc, Monsieur, si je prends la liberté de vous adresser quelques additions aux auteurs brésiliens que vous citez. Votre zèle reconnu m'encourage ; je crains fort, Monsieur, que mes notes ne soient inutiles. Je vous les envoie cependant pour l'acquit de ma conscience. Je prendrai votre ouvrage chapitre par chapitre, et je marquerai dans chacun ce que j'aurai à dire.

Ch. 3. Durão naquit à Inficionado, prov. de Minas, comarca de Villa Rica.

Ch. 4. José Basilio da Gama naquit à S. José, prov. de Minas, comarca de Rio das Mortes. L'Uraguay parut pour la premiere fois en 1769.

Ch. 5. Thomas Antonio Gonzaga da Costa naquit à Bahia. Les évènemens où il se trouva impliqué, eurent lieu du temps de Luiz Antonio Furtado de Mendonça, Vicomte de Barbacena, qui gouverna Minas depuis 1788 jusqu'à 1797. Son livre porte le titre de Marilia de Dirceo.

— Un autre compagnon de Gonzaga est José da Silva Alvarenga, qui ayant été déporté sur les côtes d'Afrique pour toujours, mourut dans la traversée. Ses poésies ont été publiées à Lisbonne, en 1801, sous le titre de Glaura, poemas eroticos. 2 vol. petit in 8°.

— L'abbé Antonio Pereira de Sousa Caldas naquit à Rio de Janeiro en 1763. Il mourut dans la même ville entre 1811 et 1813. 1814

— On vient de publier à Rio de Janeiro un Parnasse brésilien (Parnaso Brasileiro), aux frais du gouvernement. Il renferme les poetes morts et vivans.

Ch. 7. Le couvent des Franciscains de Rio de Janeiro était naguere une pépiniere de prédicateurs recommandables. On doit lire les Sermons de Antonio de Santa Ursula Rodovalho, mort vers 1815 ; Santa Leocadia, mort en 1818 ; São Carlos ; et Sampaio. Le premier était de la province de S. Paulo ; les trois autres, de celle de Rio de Janeiro. Ils étaient tous les quatre des prédicateurs du premier rang ; mais São Carlos et Sampaio méritent une attention toute particulière, le dernier surtout. São Carlos vivait encore en 1825 ; Sampaio est mort en 1830, ayant tout au plus 50 ans. Tous les deux possédaient

au plus haut degré le charme du langage et de l'imagination ; tous les deux électrisaient l'assemblée. Du temps de Dona Maria 1.re, São Carlos, prêchant dans l'anniversaire de la restauration de Portugal, fut vivement applaudi par la reine. Mais Sampaio possédait plus de connaissances, il avait des idées plus élevées, et était plus solennel ; c'était un orateur accompli. M.r ~~le~~ Freycinet le cite comme un des hommes les plus remarquables de Rio de Janeiro, et en effet le Brésil peut s'en enorgueiller. Revenant à São Carlos, il était aussi poete, et poete tres brillant ; il a publié, vers 1819, un poeme intitulé A Conceição, gros in 12.°

Ce ne sont pas les orateurs seulement qui ont illustré les Franciscains ; ils peuvent encore montrer Montalverne, profond philosophe, kantiste.

— Dom Thomas da Encarnação Costa e Lima a publié Historia Ecclesiastica Lusitana, Coimbra, 1759, 4 vol. Il naquit à Bahia, et fut évêque de Pernambuco depuis 1774 jusqu'au 14 janvier 1784, jour de sa mort.

— Le père Gaspar da Madre de Deos, Benédictin, a composé Memorias para a historia da Capitania de S. Vicente (S. Paulo), 1 vol. in 4.°, Lisbonne, 1797. Cet ouvrage a été imprimé aux frais de l'Académie des Sciences de Lisbonne, dont l'auteur était membre. Le père Gaspar mourut à Santos, sa patrie, au commencement de l'année 1800.

— Dom José Joaquim da Cunha de Azeredo Coutinho, licencié en droit canon, naquit le 8 septembre 1743, à S. Salvador dos Campos, prov. de Rio de Janeiro ; promu à l'évêché de Pernambuco en 1794, il fut transféré à celui d'Elvas en 1806 ; ayant renoncé en 1817 à l'évêché de Beja, auquel il venait d'être nommé, on l'investit en 1818 de la charge d'Inquisiteur général du Saint-Office. Il mourut à Lisbonne, le 12 septembre 1821, quand il commencait d'exercer les fonctions de Député aux Cortès, de la part de Rio de Janeiro. — L'Ensaio Economico sobre o commercio de Portugal e suas Colonias, fut publié à Lisbonne en 1794, aux frais de l'Académie ; il fut réimprimé en 1797, avec des corrections et des additions. — Dom José Joaquim

da Cunha publia de plus, en 1804, *Discurso sobre o estado actual das minas do Brasil*. — On raconte, au sujet de cet illustre prélat, un fait qui mériterait d'être conservé. Les troupes françaises, étant à Elvas, devaient fusiller un Colonel d'Artillerie, portugais, son ami intime. Au moment qu'il allait être exécuté l'évêque paraît, le serre dans ses bras, et s'écrie qu'on ne lui enlèvera son ami qu'en le tuant lui-même. Les français pardonnèrent à celui qu'ils avaient condamné.

— Mr José Feliciano Fernandes Pinheiro a publié *Annaes da Provincia de S. Pedro* (Rio Grande do Sul), 2 vol. in 8°, dont le 1er fut imprimé à Rio de Janeiro en 1819, et le 2d à Lisbonne, en 1822. Après avoir fait en 10 pages une description topographique de la province, l'auteur raconte comment s'est formé son premier établissement (en 1735), il détaille ensuite toutes les guerres qu'elle a eu à soutenir contre les Espagnols, et termine par des considérations politiques et économiques. L'ouvrage est accompagné d'une carte de la province; il se trouve à la bibliothèque de l'Institut. Mr José Feliciano est né à Santos, prov. de S. Paulo; il a été ministre de l'Intérieur et est maintenant Vicomte de S. Leopoldo et Senateur de l'empire.

= Mr l'abbé José de Sousa Azevedo Pizarro e Araujo, de Rio de Janeiro, a publié dans sa ville natale, de 1820 à 1822, en 10 vol. in 8°, *Memorias historicas do Rio de Janeiro e das Provincias annexas á jurisdicção do Vice Rei do Estado do Brasil*. Cet ouvrage ne brille pas par la forme, mais le fond est de tout prix. C'est, sans contredit, le livre le plus détaillé et le plus authentique que l'on ait écrit sur le Brésil; il ne renferme presque pas d'assertion qui ne soit appuyée sur un document. Il sera toujours une mine inépuisable pour ceux qui s'occuperont de ce pays; et il déposera constamment contre ceux qui accusent les brésiliens de fainéantise. Mr Pizarro travaillait à son ouvrage dès 1782; il ne fait pas seulement de l'histoire, il fait aussi de la statistique, il parle fort au long des intéressantes provinces de Mato Grosso et Goiaz.

— Mr José da Silva Lisboa, de Bahia, nommé Chroniste de l'empire, n'est pas resté oisif, malgré son très grand âge. Il avait déjà publié en 1830 l'Histoire du Brésil jusqu'au temps de Jean 6. Mais c'est comme légiste et économiste que Mr Lisboa s'est fait le grand nom qu'il a. Il a publié 1° Droit du Commerce, plusieurs volumes en latin, classique 2° Synopse da legislação principal do Senhor Rei D. João 6° Rio de Janeiro, 1818. 3° Estudos do Bem commum. Rio de Janeiro, 1820. — Mr Lisboa, Docteur en Droit par l'Université de Coimbra, est maintenant Vicomte de Cairú et Sénateur de l'empire.

— Mr Hypolito da Costa, rédacteur du Courrier brésilien, était brésilien lui même, et non portugais. Son journal renferme une foule de détails importans sur le Brésil.

— Une autre feuille périodique de la plus haute importance paraissait à Rio de Janeiro, il y a quelques années. Je veux parler du Patriota, qui a publié tant de mémoires ~~importans~~ précieux. Je citerai 1° Memoria sobre a Historia Natural da Provincia do Ciará, par le lieutenant-colonel João da Silva Feijó; 2° Memoria historica sobre Minas Geraes, par Claudio Manoel da Costa; — 3° Roteiro do Maranhão a Goiás, pela provincia de Piauhy; — 4° Descripção topographica da Capitania do Espirito Santo; — 5° Memoria sobre os Indios Guaycurus, escrita no anno de 1795 por Francisco Rodrigues do Prado.

Ch. 8. Je ne sais pas, Monsieur, si l'on doit donner à Mr Manoel Ayres do Cazal le titre de père. Mr Ayres est un prêtre, un abbé; et je pense qu'on ne dit père que d'un moine.

— Mr l'abbé Marcellino Pinto Ribeiro Duarte, de la province d'Espirito Santo, Professeur de latin et de rhétorique à Rio de Janeiro, devait publier, il y a un an, un ouvrage de Géographie sur le Brésil. On le prônait beaucoup.

— Joaquim José Lisboa. Descripção curiosa das principaes producções, rios, e animaes do Brasil, e com particularidade da Capitania de Minas Geraes. Lisboa. 1806.

— Manoel Arruda da Camara, né à Goyana, prov. de Pernambuco, Docteur en Médecine de Montpellier (en 1791); mort en 1810, à la fleur de l'âge. 1° Memoria sobre as plantas de que se pode fazer a Barrilha entre nós; inséré dans les Memorias Economicas de l'Académie de Lisbonne, t. 4. — 2° Dissertação sobre as plantas do Brazil, que podem dar linhos proprios para muitos usos da Sociedade, e suprir a falta do canhamo. Rio de Janeiro, 1810, in 8°. — 3° Discurso sobre a utilidade da instituição dos Jardins nas Provincias do Brazil. Rio de Janeiro, 1810, in 8°.

— Le Lieutenant-colonel João da Silva Feijó, de Rio de Janeiro. En outre du mémoire inséré dans le Patriota, il a composé 1° Memoria sobre a Fabrica Real do Anil da Ilha de Santo Antão; inséré dans les Mem. Econ. de Lisbonne, t. 1. — 2° Ensaio Economico sobre as Ilhas de Cabo Verde, em 1797; ib., t. 5. — 3° Memoria Economica sobre a raça do gado lanigero. Rio de Janeiro, 1811. — Il vivait en 1822.

— José de Sá Betencourt, de Bahia, Docteur de Coimbra. Memoria sobre a plantação dos algodões, e sua exportação; e sobre a decadencia da lavoura de mandioca, no termo da villa de Camamú, Comarca dos Ilheos, Governo da Bahia (Lisbonne), 1798.

— Mr. Manoel Ferreira da Camara Betencourt e Sá, de Bahia, frère du précédent, Docteur de Coimbra. 1° Ensaio de Descripção Fysica e Economica da Comarca dos Ilheos na America; inséré dans les Mem. Econ. de Lisbonne, t. 1. 2° Observações feitas por ordem da Real Academia de Lisboa á cerca do Carvão de pedra, que se encontra na Freguezia da Carvoeira; ib. t. 2. — M. Camara a voyagé en Europe aux frais du gouvernement portugais, pour perfectionner ses connaissances en Minéralogie et en Chimie; il est depuis long temps l'intendant des diamans, dans la province de Minas; il a établi, en 1812, des forges à Gaspar Soares; il doit avoir plus de 65 ans; c'est un savant du plus haut mérite. Il habite Tijuco, chef-lieu du district des diamans. Vous l'avez rangé parmi les portugais.

—— Mr José Bonifacio de Andrada e Silva, de S. Paulo, Docteur de Coimbra: Après avoir voyagé en Europe par ordre de Dona Maria 1re, il fut successivement Professeur de Metallurgie à Coimbra, et Secrétaire de l'Académie Royale des Sciences de Lisbonne. Tout le monde sait qu'il a joué le rôle principal dans l'indépendance du Brésil, et qu'il est maintenant le tuteur du jeune Empereur. — Discurso contendo a historia da Academia Real das Sciencias desde 25 de Junho de 1812 até 24 de Junho de 1813; inséré dans l'Historia e Memorias da Academia, &c. t. 3, pte 2a. —— Discurso contendo a historia da Academia Real das Sciencias desde 25 de Junho de 1814 até 24 de Junho de 1815; ib. t. 4, pte 2a. —— Discurso historico recitado na sessão publica de 24 de Junho de 1818; ib. t. 6. pte 1a. —— Memoria sobre a pesca das Baleas, e extracção do seu azeite, com algumas reflexões a respeito das nossas pescarias; inséré dans les Mem. Econ., t. 2. —— Memoria sobre a nova mina de ouro da outra banda do Tejo, inséré dans Historia e Memorias da Academia, &c. t. 5, pte 1a. —— Memoria sobre as pesquizas e lavras dos veios de chumbo de Chacim, Souto, Ventozello, e Villar do Rey na Provincia de Tras os Montes; ib., t. 5, pte 2a. —— Memoria sobre a necessidade e utilidades do plantio de novos bosques em Portugal, 1815, 1vol. in 4.º, publié par l'Académie. ——
Mr José Bonifacio fit en 1820, dans sa province, un voyage minéralogique, dont les resultats ont été consignés dans le Journal des Voyages oct. 1827, et dans le Bulletin des Sciences Naturelles de Mr Férussac, t. 16, 1829. — Mr José Bonifacio n'est pas seulement un savant et un homme d'état; c'est encore un poète. Il a publié un précieux recueil de poésies à Bordeaux, pendant son exil dans cette ville. Vous l'avez cité comme portugais.

—— Je vous prie de ne pas oublier les deux frères Velloso, de Minas Geraes, botanistes distingués, qui ont habillé Vandelli de toute la science qu'il montre sur les plantes du Brésil. Ils sont morts il y a longues années.

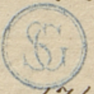
—— Je vous supplie également de conserver le nom du père Leandro do Sacramento, Carmélite, né à Pernambuco.

Il vient de mourir à Rio de Janeiro, dont il dirigeait le beau jardin des plantes, et où il professait la Botanique. Sans être jamais sorti du Brésil, il avait des connaissances très étendues et très profondes sur la partie qu'il enseignait; il savait, en outre, assez de Chimie pour faire, en 1817, l'analyse de certaines eaux minérales de Goiás. Feu M.r Raddi lui a dédié un genre.

M.r Villela a été Professeur à l'Académie de Marine de Lisbonne.

— Nous avons quelques bons Mathématiciens. On peut citer sans crainte M.r Francisco Villela Barbosa, ancien Ministre de la Marine, maintenant Marquis de Paranaguá et Sénateur de l'empire. L'Académie de Lisbonne, dont il est membre, a fait réimprimer en 1819 ses Elementos de Geometria, com hum breve tratado de Geometria Esferica. — M.r Villela est aussi un poëte de mérite; on loue beaucoup son épître à M.r José Bonifacio. On doit citer encore le père Pedro (Frey Pedro) Professeur de Calcul différentiel et intégral à l'Académie Militaire de Rio.

* — Enfin, Monsieur, je vous rappelerai Antonio de Moraes e Silva, que je ne puis faire entrer dans aucun de vos articles, et qui cependant a droit à la mention la plus honorable. Il est l'auteur du Dictionnaire portugais le plus accrédité. Ce Dictionnaire, qui fait plus d'autorité parmi ceux qui parlent portugais que celui de l'Académie n'en fait en France, parut d'abord en 1789. Il a été réimprimé en 1805 et en 1823; et il y a quatre ans on en préparait une autre édition. Moraes a laissé aussi une excellente Grammaire portugaise. Né à Rio de Janeiro, il est mort à Pernambuco vers 1821. Il était Docteur de Coimbra. *



Ch. 4. Page 557. Ce fut en 1750, et non en 1710, que le Portugal céda à l'Espagne la Colonia do Sacramento, moyennant la possession des sept missions de l'Uraguay. Le traité fut signé à Madrid le 16 Janvier. Ce fut en 1753 que Gomes Freire de Andrada marcha contre les Missions.

Ch. 6. Page 584. Le célèbre directeur de l'orchestre de la chapelle royale de Rio de Janeiro était Marcos Antonio Portugal, et non Portogallo. Il n'était connu que sous le nom de Marcos.

Ch. 5. Je croyais avoir fini, Monsieur, ce que je désirais avoir l'honneur de soumettre à votre approbation; mais votre note sur Dona Rita Joanna de Souza

me rappelle quatre dames contemporaines, douées d'un talent poétique fort supé=rieur. Si j'étais plus modeste, je n'oserais pas vous en parler, car elles sont toutes de ma province, celle de Rio Grande do Sul ; mais je pense qu'on aurait tort de les oublier en écrivant l'histoire littéraire d'un pays encore si peu riche en ce genre. Ce sont Dona Maria Clemencia, Dona Maria José de Carvalho e Mello, Dona Delfina et Dona Anna Raquel sa sœur. Dona Maria Clemencia au moins, Monsieur, je vous prie en grâce de lui réserver une place. Confinée dans une aussi petite ville que celle de Rio Grande, elle a su s'approprier le français, l'anglais, l'italien, toute la littérature portugaise, et, ce qui plus est, une partie de la Botanique. Quelques-uns de ses vers ont été imprimés, et ils méritaient de l'être. Dona Delfina est aveugle, presque de naissance ; mais elle a beaucoup entendu lire ; ses vers respirent une sensibilité exquise, digne d'un plus beau thé=âtre. Je possède, en manuscrit, des vers de toutes les quatre.

* Me permettriez-vous maintenant, Monsieur, de vous proposer quelques observations sur les auteurs portugais ?

— Page 469. Le Docteur José Anastacio da Cunha est ~~bien~~ du dix-huiti=ème siècle, ~~mais~~ de la fin.

— P. 471. Bocage naquit à Setubal le 17 septembre 1766, et il mourut à Lisbonne le 21 Decembre 1805 ; il avait donc, à sa mort, plus de 39 ans.

— P. 486. L'auteur des Georgiques portugaises s'appelle Mozinho, et non Mauzinho.

— P. 487. Mr Medina était très-sûrement né à Madère. Plusieurs Madé=rois qui sont ici, me l'affirment.

— Enfin, Monsieur, voici une remarque de quelque importance. Vous attribuez à l'auteur de l'Henriqueida le Portugal Restaurado. Ce der=nier ouvrage est bien aussi d'un conte da Ericeira, mais ce n'est pas le même que l'autre. L'auteur du Portugal Restaurado s'appelait Dom Luiz de Menezes ; il naquit le 22 juillet 1632, et mourut le 26 mai 1690. L'au=teur de l'Henriqueida s'appelait Dom Francisco Xavier de Menezes ; il na=quit le 29 janv. 1673, et mourut le 21 décembre 1743 ; il était fils de l'autre. Vous pourriez voir cela dans la liste des auteurs qui précède le Dictionnaire de Bluteau, et dans la Biographie Universelle.

— Pourquoi ne feriez vous pas imprimer votre ouvrage in 8°. ? Ce serait plus digne.

— Je suis fâché que l'espace me manque ; je voulais encore vous remercier des bonnes choses que vous avez dites de ma patrie.

Joaquim Caetano da Silva,
Elève en Médecine.

70 1832 17

Puisqu'il s'agit d'adages je viens d'en lire un sur l'écorce d'un arbre brisé:
Les mondains sont voisins les ermites sont fiers — C'est pourquoi une petite
missive va partir de l'ermitage du cerisier pour le grand ermitage des Champs —
J'ai fait plus d'une marque sur les vingt pages revêtues en vert par une main
fort aimable et signée F. D. par une plume obligeante — Dès le troisième
paragraphe il y a une grosse marque. Il y en a plus, bien pour mes chers chinois
que n'avez omis dans votre aperçu vaste (en supposant que notre globe soit vaste)
Il n'y a qu'une petite marque page 18 (lig. 12) mais ..... Dans l'organisation nouvelle de la Bibliothèque
royale telle que l'a donnée le journal mien je n'ai pas vu les lettres F. D. Je voudrais bien
savoir de vous Monsieur si la chose est arrangée du moins à une autre bibliothèque — Mieux
vaudrait peut-être l'indépendance des heures à qui sait les employer très bien — Mais nous
avons quelquefois les uns et les autres des motifs très valables de vouloir des arrangemens des
assujetissemens et alors ce serait bien justice à notre égard (heureux ceux qui seront à même
de contribuer à ce que justice soit faite — Il faudra aussi que je vous demande
si le créateur pittoresque du graveur enfant qui a remplacé le bras graveur destine
quelque chose à l'exposition prochaine — Par opposition au précepte de
Bernardin de St Pierre je réserve les miens pour la fin comme vous allez voir — Sont restés en sus du ballot
de l'Amour, reste de l'édition cédée à un libr. (en sus du compte rond,) un ou deux exemplaires
Je me trouve donc en avoir un affublé d'un simple manteau de cuir et qui vient de prendre
pour mot d'ordre Ermitage des Champs C'est me semble Mr de Saint Beuve qui n'a pas
d'Amour 3me éd. ou bien serait-ce au contraire no 21 qu'il manquerait) À moins que par extraordinaire
vous ne l'ayez tous trois Messieurs il faut que le dit A... tardif parte pour sa destination

Veuillez Monsieur agréer et faire agréer mille choses bien empressées en 19
comme en 21 Elles vous arrivent du nord-est mais non d'assez loin pour qu'il y ait rien
d'anti-polonais Je conjure Mad-lle votre sœur de n'y rien voir de suspect) comme
s'il ne pouvait venir du nord-est que froide bise russe c'est-à-dire rude hémistiche

71 18









B 1

B
P.P.



Monsieur

Monsieur Ferdinand Denis

Rue Notre Dame des Champs 21 —

Q.er Luxembourg — Paris







19

1833?

3e éd. des Rêveries

Je n'embarrasse pas monsieur Denis d'un billet puisque j'ai l'espoir de le voir bientôt. Je me borne à remercier feu le Chevreuil (si éveillé jadis que sans doute il n'a pas encore perdu toute influence sur les choses d'ici-bas) de ce que vous ~~x~~ étiez hier tous trois chez vous — Je présente des hommages à la main si peu chinoise qui veut bien [projette de] faire semblant de l'être un moment et j'adresse beaucoup de souvenirs à Mr Zembo si vous voyez quelquefois errer dans les jolis sentiers dirigés par Mr Arsenne



Quelqu'un m'a dit que dans les notes de Rêveries de certains noms avaient été glissés (en attendant mieux) mais très simplement très insuffisamment Mr Nodier y est Mr Ball. - - - -

47

[illegible] Ferdinand Denis

13 20

1833 ?

(Isabelle)

En remettant ce volume chez Monsieur Jendre-Denis on en posera aussi un rue de Mont Parnasse Monsieur Asenne me pardonnera s'il n'y a qu'un volume d'adressé au n° 21 —— Il y a bien du papier blanc mais il a fallu que ce fut in 8 il existe une loi dit-on —— Puissent le papier blanc et bien d'autres choses trouver grâce auprès des trois amis qu'Isabelle prétend compter en 21 C'est seulement depuis qu'elle a vu qu'on trouvait encore de ces gramces là de par le monde qu'elle a renoncé à son titre de femme solitaire! En qualité d'Editeur je vous demande pour elle un pied de chèvrefeuil qu'on posera sur son tombeau devant les Pyrénées

Cent compliments intimes qui se partageront en entrant et s'inclineront devant un des trois fauteuils



Lebrun

Je n'ai pas précisément des compliments de Mr David à présenter à Mme Asenne mais peu s'en faut



22

Vers 1833

(Lélia)

Je dirai a mon/son cousin Arsenne s'il veut bien a lui un des chefs dela gracieuse tribu du chevreuil que sans avoir encore l'Artiste (on l'aura si possible) je l'ai lu enfin — Je dis en confidence non pas a mon Denis mais a mon Arsenne qu'il faut être veritable elu d'Ormuzd pour avoir fait si obligeamment a l'occasion d'un lointain ermite de l'Est ce charmant morceau qui doit avoir été inspiré par le chevreuil premier crée le chevreuil amschaspand.

Je prie mademoiselle Denis d'agréer que je me recommande a trois souvenirs en attendant que je sollicite un diplome de cacique surnumeraire de la tribu fille ainée du bon principe

Le porteur debarrassera mademoiselle Denis de Lélia mais c'est comme nous avons dit en supposant qu'on n'en ait plus aucun besoin du tout et uniquement pour eviter la peine de me la renvoyer

Si Colomb peut s'y joindre j'en serai bien flatté

J'ai lu l'art. de mr. G. Planche sur Lélia c'est très bien l'interpreter ce me semble et je crois qu'il n'y a sur Lélia que des eloges merités et qui n'ont rien de contraire a ce que nous avons dit dans le domaine du chevreuil

Il faudra que je Vous redemande ... sur le texte Lélia

76 23





A Monsieur

Ferdinand Denis



Ou en son absence a mademoiselle sa sœur

Rue N. D. des champs 21

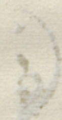
1835 ! 24

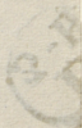
Croyez mon cher collègue qu'ici on prend bien part à votre chagrin j'en suis très affligé de toute manière. Cet ensemble que vous formiez à vous trois est rare ce me semble il est bien triste de le voir dérangé. Quel vide vous allez éprouver. Elle avait un caractère particulier de véritable amabilité que je ne saurais oublier. Elle aurait pu vivre assez heureuse et cela n'est pas commun non plus. Pourquoi ceux là s'en vont ils. Votre ermitage méritait plus de bonheur. Il me paraît que du moins elle a peu connu tout le danger et qu'il n'y aura pas eu de longs momens amers. Je regrette de ne l'avoir pas vue récemment de n'avoir pas eu avec elle au milieu de vous de ces instans de jaserie qui ont ~~[illegible]~~ quelque chose de consolant lorsqu'ensuite l'événement fatal les change en de solennels adieux peut être. Sans en rien conclure de positif je suis porté à attacher une sorte d'importance à ces dernières paroles d'adieu. Et comme vous le dites elle savait entendre mais qui est-ce qui sait parler dans notre vie toute assujettie et soucieuse. Moi du moins je n'ai presque jamais des paroles indépendantes à cause de cent entraves inévitables — Dans l'incertitude si elle savait ou ne savait pas son danger on aurait pu lui rappeler comme par hasard ce qui aide à se détacher de la terre. Vous lui garderez un souvenir bien fraternel vous qui allez encore longtemps travailler ici sans savoir pourquoi. Quand nous nous reverrons et que tous deux vous parlerez d'elle vous serez bien sûr de ne pas réveiller en moi un souvenir éteint — Estimables amis consolez vous un peu ensemble dès que l'entraînement de la vie rendra cela possible et aimez toujours un peu celui qui voit avec tant de peine cette grave atteinte portée à votre bonheur. S

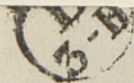
Je laisse mon billet comme il est. J'y joins seulement des expressions de vos regrets que je suis chargé de vous adresser













Monsieur

Monsieur Ferdinand Denis

rue N. D. des Champs 17 ou 21

vers le Luxembourg







Vers 1835

26

En remettant ces lignes chez de fort aimés collègues en anachorétisme on nous rapportera des nouvelles de mademoiselle Denis L'humidité froide il y a trois a quatre semaines n'était pas favorable a la santé mais depuis on a été plus près d'Hières Il me serait bien agréable d'aller l'en féliciter moi-même si j'étais de ceux qui sortent En attendant je me rappelle intimement au souvenir des bons genies qui ont numeros 17 et 21 dans la grande legion Ma fille aurait eu Samedi le plaisir d'aller s'informer ~~parler~~ elle même si des empêchemens n'étaient survenus par là bas a son grand regret Les lignes ci-jointes ont été prises comme on a pu aimant autant n'y pas mettre de l'inédit Ces lignes saluent avec hommages mademoiselle d'Hières mad.me J.. Et M.r Denis en disposera Mons.r Arsene dira ce n'est pas là de bonne miniature --

96

Vera 1835



Lettre de Senancourt l'auteur d'Obermann

B



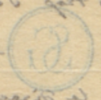
(1836) 18.. 28

Je viens d'avoir le grand plaisir de voir m^r Sainte Beuve

Hier soir Monsieur mad^e Dupin a parlé d'une idée qu'a tout evenement je ne pouvais manquer de saisir puis qu'elle concerne l'aimable et cher seigneur de Souza Mad^me Dupin supposait que l'article qu'elle a fait sur le livre avec bien du plaisir mais trop tard a son grand regret ce sont ses paroles pourrait être inseré dans le Monde Effectivement ce journal étant nouveau pourrait mieux qu'un autre retrospecter Hermès-Soleyman-Paracelse-de Kleist J'ai offert de vous en ecrire un mot toute occasion de communication avec vous est une agreable occurrence Quant a mad^e Dupin elle offre de ne pas signer si cela facilite et même de faire des retranchemens si trop d'etendue ~~fait~~ presentait un obstacle En tout elle est toute bonne intention Voyez et jugez — Je reçois toujours le Monde j'ai regret et un peu honte de n'avoir pas vu le directeur me voici maintenant en face de la neige mon ancienne ennemie Quant aux Libres Meditations a imprimer puissent-elles pour plusieurs raisons assez importantes ne pas rester longtemps refroidies par la neige — Ce n'est pas que je sois precisement content de ce livre mais dans l'etat actuel il finira par être preferé a mes autres Votre Smandeli me fait songer combien vous travaillez de differentes manieres Puissiez vous y mettre assez de retenue pour garder la santé autrement la vie est une triste tâche J'adresse des choses très particulieres a m^r Arsenne et fais des voeux ardens pour que l'Explorateur du Portugal soit bientôt de l'Institut a Lisbonne et a Paris On se joint a moi

Senancour

(1836)



29

B

B

P.P.



Monsieur

Monsieur Ferdinand Denis

rue N. D. des champs 21
[illegible]

Paris



(1837) 30

Après longue hesitation je vous embarrasse encore d'une ligne — Ai-je dit assez positivement a votre inappreciable obligeance Plein-pouvoir Les conditions dont vous arrêterez les bases seront bonnes — Un libraire surtout un libraire estimable ne trouvera pas en venant conferer avec moi des difficultés imprevues — Le reconnaissant reclus ne met pas encore de souliers et n'a point salué monsieur Dorio et mr Sainte Beuve que par écrit en paroles ferventes

Lacenaire

Je souhaite vivement bien des palmes a mlle Arsenne

cerisaie 33

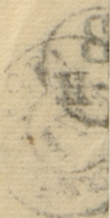


Vous avez dit qu'il ne pouvait y être obstacle de la part de m Trinquart ni en conscience ni legalement en aucune maniere que je sache

Je vous ai lu dans le Monde sur Djezair &c mais en qualité de boiteux je n'ai pas encore vu le Monde

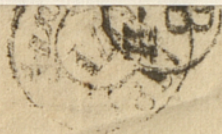
31












B
4

Monsieur F. Denis



r. N. Dame des champs 21
R. du Luxembg

Paris



Seigneur Luiz je vous accable de billets mais celui-ci n'aurait pas lieu si mon fils ne voulait pas absolument vous aller dire salut et remerciment sans attendre toujours que je cesse d'être reclus — Puisque mon billet tombera de ses mains et non des nues voici quelques mots comme suite de notre jaserie de dimanche Ne trouvez-vous pas que c'est precisement lorsque la jaserie est intime sans reserve qu'on sent ensuite combien on est loin de s'être vraiment expliqué — — Quand nous reparlerons de m. Bal. ou de .. vous verrez plus que je leur rend bien justice — Si j'avais des Obermann je ne vous laisserais pas exposer aux intemperies de l'air Ob. le chinois — Avez vous vu au nombre des belles pages de Marguerite de mad.^me^ Dupin une de Marguerite qui s'est mise a son piano et un passage sur m. Liszt — Il est aussi question de musique dans un endroit des Libres Meditations Il y a un beau passage sur Rome dans ce que j'ai vu citer de m. le Mennais — Dans icelles Libres Meditations on ne peut pas citer les vivans dans le texte mais il y a les notes — Encore quelque chose sur ces Libr. Meditations c'est ~~tellement~~ ma plus grande affaire C'est a present mon livre l'affaire de la vie

non qu'il soit ce qu'il faudrait desirer mais en supposant
même qu'il ne l'emporte pas un peu sur les autres du moins il va
beaucoup plus au but — Oberman et Rêveries preparent seulement
les voies — D'ailleurs si un d'eux a réellement de l'avenir
ce doit être Libre Meditation — Un bon editeur qui ferait
ceci aurait de plus en perspective de faire utilement quelque
jour l'edition generale Je ne sais quand elle sera prête
Je sais seulement qu'elle ne le sera pas réellement, et que de plus je vous parle trop de moi —
si je ne la fais jamais puisse-t-elle être faite un jour sous votre
direction ou bien sous celle de m. Saint Beuve s'il a plus de temps
Tout cela est vague il y a moi il y a ma fille il y a le sort
qui en sait bien plus — Je suppose seulement qu'en dernier lieu
six volumes un peu forts suffiraient en abandonnant bien des
griffonages dans l'oubli qui au reste les attend tous — Voilà
un long billet encore n'ai-je rien dit de m. Sand quelque grand
remerciment que je doive a son obligeante intervention —
Moi votre lointain voisin je salue etroitement votre proche
voisin du Mont-Parnasse — Obermann m'a ecrit dernierement
qu'il n'oubliait pas les obligations qu'il vous a eues a tous deux —
Avec trop d'attachement pour d'autres formules je termine simplement
en solitaire reconnaissant aussi du souvenir de m. Arsenne
et me rappelant beaucoup a celui de m. Liszt

Senancour

Au risque de paraitre faire une liste je ne veux
pas omettre cette dame [illegible] qui etait
liée dites-vous avec [illegible] votre sœur [illegible]
cela au nom d'Obermann

Il se trouve ce soir que mon fils
croit n'être guères libre cette
semaine. Le billet estant ecrit
va donc aller avant lui

Veuillez excuser dans tout cela
ce qui a besoin d'excuse ——

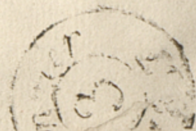
Mons. J. Denis

rue N. Dame des Champs 21
Q. du Luxembg

Paris



51.



(1837) 34

Au nom de feu le plus gracieux des chevreuils salut intime
au collègue dont nous sommes trop peu voisins — Je ne vous
rendais pas compte de ce que votre complaisance a si amicalement
en vue. J'attendais une décision positive de M. Cailleux libraire
avec lequel il serait agréable je crois d'être en relation. Il ne m'a pas
dit à qui j'étais redevable de sa visite mais vous y avez eu sûrement
beaucoup de part. D'un autre côté il doit être connu à peu près
de Mr Ch. Didier étant le libraire de M. La M.. Il est survenu
tout à coup une difficulté elle m'est étrangère et la chose
au lieu d'être conclue le 6 est devenue douteuse ou du moins
suspendue jusqu'au 20 au plus tard — et ensuite le 20 s'est passé en
silence — Voilà sans plus de détails l'état des choses
Et vous ermite-propriétaire avez vous abandonné vos forêts
Quelque chose qui vous soit agréable les remplace-t-il. J'ai eu de
vos nouvelles et de M. Sainte-Beuve par mad. Dupin — Si j'avais
été à l'exposition j'aurais cherché d'abord l'œuvre de M. Asson[illegible]

Je vous salue avec tout l'empressement invariable d'un
solitaire bien trop reclus encore
ou plutôt nous vous saluons affectueusement

[illegible]









B
4

Monsieur
Monsr F. Denis

rue N. D. des Champs 21
près le Luxg^bg

Paris



5

(1837)



Mon cher collègue des beaux rivages brésiliens

nous sommes convenus votre obligeance et moi que je vous ferais part de la décision de m.r C... pr le libraire M.r Didier a eu la complaisance de me la procurer — Définitivement il ne peut en ce moment faire aucune opération il regrette dit-il honnêtement. Pour moi je regrette aussi. M.r C...y me paraît un homme plein de bonne foi — La réponse équivaut à une rupture de tout engagement m.r D — pense de même au qu'il paraît

Je crains bien que vous n'ayez pas à la rue de l'Ouest une végétation intertropicale Si j'étais de ceux qui marchent j'irais déjà voir ces parages Au moins tous ces déplacemens vous rendront moins sensible la perpétuelle absence de l'aimable élève de m.r Arsenne — Et puis, si toutefois il y a autre chose pour nous que l'insipide labour actuel, toutes les intelligences rencontrées intimement sur diverses sphères se retrouveraient en rapport dans le monde plus vaste sans poste et sans voitures à vapeur La rue Corisaie salue d'avance la rue de l'Ouest dont la rue Pot de fer parle en termes très honorables et d'abondance — Je vous présente mille choses — Senancour
sans oublier certes m.r Arsenne

B
4

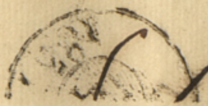


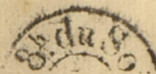


Mon Frère Denis

rue N. D. des champs 21

R. de Luxembourg





(1837)

38

Vous savez peut-être Monsieur le brahme de la Seine et de Rio Janeiro qu'un jour je m'avisai d'écrire aux brahmes du Gange ils ne m'ont pas répondu Ram-mohun-roë était absent. — Quant à ce mot-ci il ne demande pas non plus de réponse ainsi je vous l'adresse sans scrupule quelque occupés et bien occupés que soient vos momens —

J'ai eu quelque chose à dire hier rue du Mt. Parnasse et j'aurais trop de regret d'écrire dans vos parages sans rien vous dire avant que vous passiez du Var à la Seybouse Il eut été difficile d'être plus agréablement interrompus que nous l'avons été mercredi mais enfin nous l'avons été au moment où nous parlions de madme Dupin et de madme Sand Nous sommes trop d'accord ce me semble à leur égard pour avoir rien à en dire dans un court billet — S'il arrivait que madme Sand apparût à l'ermitage j'espèrerais quoique l'ermitage soit un gîte assez froid ne la pas recevoir aussi froidement que jadis et ne pas avoir de nouveau des remords qui d'ailleurs seraient bien plus grands cette fois —



Imaginez que le 6 je n'ai pas été chez madme Dupin, même étant tout près d'elle — A d'autres difficultés d'heure de se joignait celle de l'escalier vous voyez qu'un escalier est encore pour moi une affaire et que n'irai pas voir la Seybouse A aucune époque je ne me serais arrangé des échelles de corde des navires il faudra vous laisser faire le voyage seul Nous parlerons de la Seybouse (si vous y allez) avec madme Dupin à qui il est si naturel d'aimer les caractères estimables et les beaux talens — Quelqu'un à l'ermitage est bien inutile par sa position mais il serait heureux de ce qui donnerait du bonheur au brahme portugais Nelle chose aussi à mme Arsenne de la part de tous trois

Vos chers portugais si héroïques jadis prouvent maintenant qu'même dans la guerre civile on peut donner de nobles exemples —







B
4

Monsieur F. Denis

rue N. Dame des Champs 21

Paris

Matin

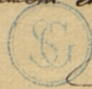
40

92

Je n'avais pas besoin Monsieur le descendant des sages brahmes de voir votre nom dans le Journal des [illegible] et dans le volume E. Marceaux pour projeter de me rendre à l'ermitage attristé. C'est précisément parcequ'il l'est que je voulais absolument y aller jeudi mais je n'ai pu — j'ai bien du regret de sortir si peu et d'être si facilement arrêté par les obstacles. Mes confrères les animaux à tanières sortent peu pendant le bas soleil. Ce serait cependant à moi à cheminer vers vous puisqu'il ne m'est pas arrivé de mon côté un grand malheur récent.

Recevez mon trop insignifiant billet comme une marque du moins de tout l'intérêt que doivent prendre au funeste événement ceux qui vous connaissent beaucoup et que j'y prends moi en raison d'un attachement particulier et d'une grande estime. Puisse bientôt quelque circonstance vous distraire pour ainsi dire. Dans tous nos chagrins une part dépend du temps et cela n'empêche pas les souvenirs ineffaçables. Je ne sépare pas de vous en tout cela ma Arsenne[?] je lui rends trop de justice pour le mettre au nombre de ceux qu'on peut oublier. Je vous salue tristement et intimement en collègue du désert

Senancour[?]



Je ne suis pas ici le seul qui continue à prendre part à votre affliction et qui vous salue

41



Monsieur Ferd. Denis

Rue N. D. des Champs 17 ou 21
vers le Luxembourg

Paris





1838

Ces deux lignes parviendront facilement au Seigneur Luiz avant qu'il ait adopté un nouveau nom de guerre — hier j'arrangeois des indications pour la manière de disposer l'édition generale s'il se trouve qu'elle ait lieu beaucoup plus tardivement (mais plus presque completement) que celle que proposait il y a un an le libraire C[illegible] — Ne chercher pas pourtant dans cette occurrence le motif de mon billet mais bien peutêtre la cause occulte cabalistique Kléistique — Le fait est que dimanche je n'ai pas songé a vous demander s'il n'y auroit pas quelque espoir de voir l'ermitage jouir d'une petite reunion M. Denis est encore un peu le voisin de m. Sainte Beuve — Quant a ces dames D. et R. leur apparition d'une minute samedi n'empêche pas, au contraire, de desirer un autre moment moins a l'improviste si cela peut s'arranger et un petit billet de vous indiquant le jour crainte de malheur — Le digne chantre de la glorieuse Lusitanie accueillera obligeamment cette idée quoiqu'elle ne se presente pas en termes portugais — supposé bien entendu que l'occasion survenant il n'y aura aucune peine que de vouloir bien y penser —

Ce n'est pas un grand malheur probablement que m. de Souza ait été un peu brulé vif Je lui souhaite toute prosperité sous son nouveau costume mais j'aimerais autant qu'il n'en changeât pas = Agreez comme confrere en eremitisme que je me souvienne toujours de l'agreable manoir au joli bois ou j'ai vu reunis le frere et la soeur

Senan[illegible]



En ecrivant a m. Listz veuillez bien dire un mot de ma part —

Si l'ermitage etait moins etroit m. Arsenne y serait toujours attendu plus expressement Du moins il n'y est certes pas oublié.

1838

Les deux lignes particulièrement [illegible] ne [illegible] [illegible]

avant qu'il ait adopté un [illegible] [illegible] — [illegible] j'arrangerais

des indications pour la manière d'adopter l'édition générale s'il se

trouve qu'elle ait [illegible] [illegible] (mais plus [illegible] complètement)

que celle que proposait il y a [illegible] la librairie [illegible] — [illegible]

pas précisément dans cette circonstance le motif de mon billet mais bien

peut-être la cause occulte cabalistique électrique — Le fait est

que dimanche je n'ai pas songé à [illegible] demander s'il n'y avait pas quelque

espoir de voir l'ermitage jouir d'une petite lumière — M. Denis est encore

un peu [illegible] dans [illegible] — [illegible] à ces deux D. et R.

leur apparition d'une minute jamais n'empêche pas au contraire de

désirer un autre moment moins à l'improviste. Si cela peut s'arranger

et un petit billet indiquerait le jour [illegible] serait [illegible] — Le Cygne

chantre de la gloire de [illegible] [illegible] [illegible] cette idée qu'il ne

le représente pas entièrement [illegible] — [illegible] bien entendu quelques [illegible]

[illegible] il n'y aura aucune peine que de [illegible] bien j'y pense ——

Ce n'est pas [illegible] [illegible] probablement que M. de [illegible] ait été un peu

[illegible] [illegible] [illegible] toute prospérité sous son nouveau costume mais

j'aimerais autant qu'il n'en changeât pas = Agréez comme confrère en

ermitage que je me souviens toujours de l'agréable manière au [illegible] [illegible]

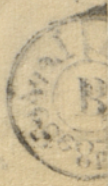
[illegible] la force et la joie

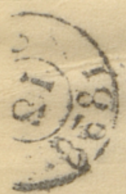
En attendant [illegible] [illegible] [illegible]
bien dire un mot de ma part —

Si l'ermitage était moins étroit M. Augereau y serait toujours attendu [illegible]
[illegible] il n'y est certes pas oublié [illegible]

















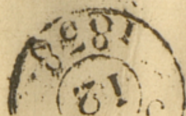




Monsr Ferdinand Denis

rue de l'Ouest 32

Paris




vers. 1838

44

*

P. S. Ing. qu'au reste je connais peu et que j'ai
fini par laisser passer a été un peu cause que je ne vous
ai pas dit que l'académicien dont nous parlions et dont
presque toute la famille est absente actuellement va lui-même
à la campagne le samedi en quittant la Chambre
C'est pourquoi je ne le verrai pas avant mercredi peut-être
Il recevra auparavant le Brahme voyageur * &c &c



J'attends davantage pour une autre chose pour
me rappeler plus expressément au si aimable souvenir
de la protectrice de feu le chevreuil — Un incident
de détail est cause de cette contrariété En attendant
je vous prie de transmettre mes compliments à M. Zembo
et de croire que le nom du voyageur ami des brahmes
est placé dans ma mémoire avec la ténacité des Hindous
Si avant que j'aye le bien vrai plaisir de vous voir Sainte-Beuve
vous venez rencontrer je lui adresse cent choses bien
particulières — Il y a tantôt mille jours que je
n'ai vu Mr Arsenne mais il n'en résulte pas le moins
du monde un commencement d'oubli

Le Cénobite de l'Ev.



A Monsieur

Monsieur F. Denis

rue N. D. des champs 21



…. Au milieu de vos divertissemens penibles et de tant d'infructueux succès, vous blâmez ce qui ne provoque pas une gaité nouvelle, et cependant votre partage n'est qu'amertume. Vous n'êtes que ruine, et vous exigez qu'on flatte vos esperances. Que reste-t-il des temps les plus vantés, de l'ardeur de vos heros, de l'enthousiasme de vos poetes, de la science de vos legislateurs? Conservez-vous un cheveu de leurs têtes consumées par des travaux inutiles, ou blanchies dans les chagrins du genie? Ô noms! ô memoire! Derniers murmures d'une voix trompée, dernier soulèvement d'une poussière eteinte! Qu'ont-ils aujourd'hui ceux qui reçurent les promesses de la joie, ceux qui nourrissaient d'ambitieux desirs, et ceux qui etoient aimés, ou qui ont paru grands sur la terre? Abrahm! Alcide! Eumolpe! tous saisis par la destruction, tous etrangers a ce qui respire encore, tous absens pour jamais, tous perdus dans la nuit de l'abyme.

Mais cette fuite des âges est-elle l'unique loi? Le but de toute chose se trouve-t-il dans une sterile fecondité: ce silence, ces froides tenebres, ce vide des cieux enveloppent-ils le monde? La vie finit-elle où finissent les lueurs de nos jours? Mortels, vous ne le savez pas….



Voici une copie qui doit être semblable ou à très peu près
et pas plus graçieux malheureusement

Je ne me plains pas de ce qui m'a procuré Monsr un nouveau billet de vous — hier soir il a été question d'un illustre sujet bon de la famille des Souza avec une personne qui l'aime beaucoup et qui sera capable de faire confidence de sa passion aux premiers venus

Je vous salue étroitement au nom de Brahm mais non pas au nom de ses trois satrapes responsables et passablement répréhensibles ensemble



Je félicite vos agréables demi-solitudes de vous conserver f

Je n'ai visité aucun membre de l'Acad.e des S. morales et polit. trouvant cela beaucoup plus d'accord avec ma manière de penser que ne le seraient de vives sollicitations et le croyant plus digne de l'Académie je ne dis pas que ce soit le mieux possible — l'événement dira que c'est mal

Toujours mille choses si vous voulez bien a Ossiane

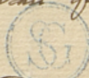
jeudi 11

1839

48

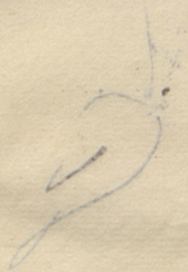
J'e vous remercie beaucoup Monsieur et associé libre de la confrérie des ermites au sujet de votre Brésil qui me paraît fait avec une grande connaissance de ce qu'on peut connaître jusqu'à présent de ces vastes demi déserts.

Quant au Brahme voyageur l'idée si bonne ce sera nécessairement un des volumes les plus réellement utiles de la collection et je le mettrai sur le Brésil sans pour cela prétendre retenir le Brahme dans cette Amérique trop lointaine et l'empêcher de retourner vers le Gange où il est attendu d'une manière à laquelle nul sage et nul brahme ne doit être insensible. Obermann est dans les mains de m. Fr. Ledoux qui compte faire imprimer vite. Je ne vous en dis pas davantage pour le moment mais l'objet de mon billet outre le plaisir de vous en adresser un est de vous prier instamment de dire à mr. Le Tellier quand vous le verrez combien je le remercie de sa très gracieuse intervention dans cette affaire en attendant que j'aie l'occasion de le lui témoigner plus directement



J'ai eu le plaisir de voir [illegible] St Beuve mardi. Je conjure mademoiselle votre sœur de vouloir bien faire mes excuses en langage hindou à la chatte blanche à qui je n'ai rien dit quoique j'aie eu l'honneur de l'apercevoir. Quant à [illegible] Ossian tout le rappelait dans la pièce où nous aurions pleuré le chevreuil si je n'avais pas eu à regretter une absence plus importante — Agréez toujours Monsieur le brahme les compliments intimes d'un tranquille = Senancour

Une autre Ermite regrette aussi de n'avoir pas planté en comité le chevreuil du n° 21







P.

B
P.P.



Monsieur
Monsieur F. L. Denis

Rue N.D. des Champs 21 près du Luxembourg
— Paris





1840. De la main de Mlle de Senancour ? 50

Monsieur F. Denis sera-t-il
assez bon pour nous dédommager
d'une soirée où nous avons été
privés de sa présence toujours
désirée toujours précieuse
Mr Sainte Beuve qui sera
des nôtres nous l'espérons du moins
a joui de la perspective d'une
rencontre avec monsieur Denis
Ainsi nous attendrons le chantre
portugais lundi soir et de bonne
heure s'il se peut afin que
chacun puisse regagner son gîte
en sûreté au clair de lune
avant l'heure où le crime pourrait
prendre possession des rues

Les compliments les plus affectueux
sont adressés au fidèle de la rue de
la Cerisaie

H. de Senancour

11 Juin

11

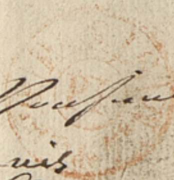




15

B
9





Monsieur
Ferdinand Denis
rue de St Onest 32

1842 ~~Ce~~ Ce billet n'est pas de la main de Senancour 52

Si j'avais eu l'avantage de rencontrer monsieur Denis chez lui, j'étais chargé de lui dire que nous espérions sa présence pour mardi 25. Monsieur Denis sait tout le plaisir qu'il fera au pauvre reclus et à ceux qui l'entourent. Je le prie de croire également aux sentiments distingués avec lesquels j'ai l'honneur de le saluer très particulièrement

Son très dévoué

J. Senancour



19 Janvier



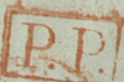








Monsieur




Monsieur Ferdinand Denis

rue de l'Ouest, 32

Paris

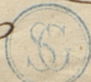


Probablement des derniers temps de la vie de Senancour.

La dernière fois que j'ai eu le plaisir grand de voir le plus savant des enchanteurs de Manoa je ne lui ai pas parlé de son beau paragraphe sur Palenqué de sa dissertation sur Colomb Je ne lui ai point parlé de M. Listz &c Je désirerais bien réparer cela un soir par exemple le mardi 28 si monsieur Denis a le courage malgré la distance les rivières [illegible] des citoyens de Manoa y seront tous les trois Dans cet espoir je termine et j'adresse beaucoup de choses à M. Arsène il serait une chose fort aimable s'il vous accompagnait Je suis bien fâché de ne pas vous écrire de ma main ce serait plus intime

Senancour

23 9bre







Monsieur J. Daine
rue de l'Ouest 32.

108 1846 56

Vous êtes monsieur ~~des~~ des premières personnes auxquelles je dois songer dans cette douloureuse circonstance. Mon père qui vous aimait et que vous n'avez point délaissé vient de succomber. Il connaît maintenant le grand secret qui a occupé sa vie ! Il s'est éteint sans trop de souffrance c'était ce que je demandais en grâce au ciel je n'avais rien de mieux à espérer.

Ce serait une consolation pour ses enfans de voir ses amis les plus chers l'accompagner à sa dernière demeure.

Les distances nous ont fait perdre assez de temps pour nous réduire à remettre à quelques billets écrits à la hâte et à un très petit nombre de personnes.

C'est demain lundi ~~12~~, à onze heures très précises, qu'aura lieu le convoi (26 route départementale 3 à St. Cloud près du pont)

Adieu monsieur, je n'oublierai jamais combien vous avez été obligeant pour mon père et combien il vous appréciait à tous égards

Ce 11 Janvier

E. H. de Senancour





57

109







Monsieur
Ferdinand Denis
rue de l'Ouest 32

1866 ? 58

Depuis quelque temps monsieur j'espérois
vous voir. J'ai été malencontreuse le jour où
un médaillon vous a été remis de ma part
Je désirois d'autant plus vous rencontrer que
j'aimerois à avoir votre avis sur les tentatives
à faire en ce qui concerne celui qui n'est plus
Je n'oublie pas qu'il vous a désigné pour
son éditeur en cas d'édition générale et que
vous avez paru, avec votre obligeance habituelle,
accepter cette marque de confiance affectueuse
si bien placée à tous égards. Il est malheureusement
difficile de s'entendre pour les détails à de telles
distances et je suis aussi exposée à prendre des
dispositions qui n'auroient pas votre assentiment
et j'en serois désolée. On ne sauroit avoir un
meilleur guide que vous. Je sais et je
n'oublierai jamais ce que vous avez été pour
nous en toute occasion. Vous pouvez donc
compter parfaitement sur mes intentions
mais je dois vous en prévenir: je puis être
capable des plus énormes inadvertances des
oublis les plus stupéfiants j'en suis souvent
martyre car cela multiplie singulièrement
ma besogne et c'est au point que dans mes
indignations ~~contre moi~~ -même je ne fais aucune
difficulté pour m'appeler bête stupide me

traitant ainsi avec une familiarité toute paternelle. Dans les embarras sans nombre, suite naturelle de la perte que j'ai faite, et qui ont tous passé sur moi, je ne me tire d'affaire qu'à force d'ordre et d'attention. J'aime mieux vous exposer le côté misérable de ma personne que de vous laisser craindre que je puisse avoir sciemment un tort quelconque envers vous. Si chez moi la mémoire de tête fait faute exorbitamment croyez bien que celle du cœur ne saurait me manquer. Bref si j'ai des apparences contre moi veuillez me le dire nettement je vous répondrai avec la même franchise ce à quoi Dieu merci je n'ai jamais manqué. On ne doit pas craindre avec un galant homme d'aller droit au but. La bonne foi a toute puissance sur ceux qui ont des yeux voyants.

Des pages inédites que j'ai à vous communiquées ont été vues en partie par M.r [illegible] je vous dirai à quelle occasion c'est aussi un ami de mon père et aussi une tête des plus capables. Il peut être question de Mad. Sand pensez-vous que dans ce cas je doive m'abstenir? Je désire naturellement des articles qui provoquent à défaut d'une édition générale, l'impression du livre auquel mon père tenait le plus. Enfin on craint à la fois d'en faire trop et pas assez. Le zèle dont on se fait un devoir peut entraîner trop loin.

Ce n'est que ces jours-ci à cause de nécessités de déménagement que j'ai mis la main sur des livres entassés dans des coins noirs tant je répugnais à fouiller parmi ces dépouilles. J'ai donc rassemblé les brochures que vous êtes curieux de connaître je les tiens à votre disposition.

Je vais être plongée dans les horreurs du déménagement. Nous ne quittons pas le quartier (rue Neuve St. Gilles 6) mais nous serons encore ici la totalité de la semaine.

En terminant je me plais à répéter, monsieur, loin d'être capable de vous désobliger en quelque chose nous ne saurions qu'avoir le regret de ne pas rencontrer l'occasion de vous prouver combien nous nous rappelons tous vos bons et gracieux procédés.

À faute de mieux je demande au ciel d'écarter de votre jolie demeure les nuages qui sèment la grippe et que ce butord de mois de Mars a légué impudemment au mois d'Avril.

Je vous salue bien parfaitement



E. H. de Sénancour

Ce 7 Avril

Place No. 26

Nemours 20 9bre 5[illegible]

De retenue dans ma solitude arrosée
de neige en ce moment, je m'empresse monsieur
de vous envoyer deux feuillets qui faisaient
partie des notes manuscrites d'Obermann
Peut-être aussiez-vous préféré des lignes suivies
d'une signature mais je doute qu'en remuant
de fond en comble tous les papiers conservés
de mon père j'eusse trouvé cet ensemble
Je n'ai mis la main jusqu'à présent que sur
une copie de lettre que je ne crois pas
devoir livrer ainsi à une sorte de publicité
je ne m'y résignerois que si décidément vous
y attachiez une grande importance et pour
vous seulement. Du reste ces feuillets mis à
votre disposition obtiennent par leur contenu
une sorte d'authenticité puisqu'ils appartiennent
aux notes d'Obermann

Je ne puis que regretter monsieur, de n'avoir
pas une occasion plus importante de vous
être agréable, je la saisirois avec empressement
Je ne saurois oublier les sentiments très
affectueux de mon père pour vous sentiments
si bien justifiés par l'intérêt constant que
vous lui portiez indépendamment de l'amabilité
qui vous distingue et en outre ne me suis-je
pas ressentie moi même de cet intérêt
dans une circonstance décisive!

Les lignes suivantes n'auroient-elles point
par hasard fait partie d'une lettre perdue
que vous regrettez? J'ai lieu de croire qu'elles

étaient adressées à Mad. D. mais je n'ai que ce petit extrait:

« Si troublé moi même, si triste et si peu
« détaché des choses de la vie, exceptée de celles
« dont je ne me suis soucié jamais... on est
« toujours ainsi impatient ou morne agité
« ou fatigué selon l'heure, la minute, le
« régime mais peu selon l'âge; découragé
« parceque tout est vain ici, mal résigné parce
« que tout reste incertain; joignant à la
« faiblesse humaine trop peu de fermeté [illegible]
« très fâché que la vie est une effort et pourtant
« n'ayant pas à ~~en~~ regretter un seul ~~jour~~ mois;
« comme il y a 40 ans demandant à vivre et
« comme il y a 40 ans demandant à mourir;
« espérant avoir formé ou saisi un grand ensemble
« de probabilités, mais ne voyant que du probable
« songeant à des choses qu'on pourrait arranger
« sur la terre, mais sentant que le siècle n'est
« pas venu et supposant de plus, que quoiqu'
« on fasse, la somme des biens et des maux
« changera peu, les hommes rapportant tout sans entendre
« exception, dans ce qui est routine... »

J'aurais aimé être guidée par vos avis en écrivant la Notice que j'ai entreprise. C'est un travail si délicat pour moi qu'il me répugne d'être ainsi livrée à ma seule appréciation des faits à citer. Mr Ste B. qui est un _fondeur_, m'invitait en sa qualité d'analyste à ne rien omettre mais il y a d'autres convenances à observer et vous auriez été un bon juge ce qui n'ôte rien au grand mérite de Mr Ste B. à l'égard de mon père il lui a rendu d'importants services que je me plairai toujours à reconnaître

Veuillez recevoir monsieur les salutations très particulières de votre obligée

Eul. V. de Sénancour
rue des Saussaies

Mon frère se rappelle avec grand empressement à votre souvenir

Monsieur,

J'ai vainement espéré trouver le tems de relire votre ouvrage, je viens me décharger de cet engagement, car je compte sous peu de jours aller aux eaux d'aix en Savoie et d'ici là je n'aurais pas le tems de le lire. Je l'ai parcouru néanmoins et voici ce que j'ai remarqué, vous jugerez si je me trompe.

p. 3 et ailleurs vous dites les Turditains, je crois que c'est Turdetans qu'il faut dire.

p. 6. Les fragments de littérature peuvent bien rapporter de la Philologie, mais non pas des antiquités.

p. 7. le mot doucement dans votre traduction est bien le mot à mot du docemente du portugais, mais l'esprit non. Je crois qu'il faudrait tendrement, mélodieusement & pour rendre le sens plutot que le mot.

p. 15. Don ne se met jamais que devant les noms de Baptême on dit Don Juan, mais non Don Duarte: on dit dans ce cas Senhor ou Señor Duarte.

p. 287. Vous avez laissé, par mégarde, un pléonasme: éloigné bien loin.

p. 461. Manoel ne fut point persécuté pour une traduction du Tartufe mais pour des Liras dans le genre de l'Epître à Uranie, mais d'un ton plus grave et plus philosophique. Je les possède, je pourrais vous les communiquer, si vous vouliez prendre la peine de passer chez moi dimanche ou lundi, matin.

p. 478. Le poëte que vous appelez Du Bocage n'est connu que sous le nom de Boccage

Puisque vous m'y avez autorisé je prendrai encore la liberté de vous rappeller que votre ouvrage est destiné à deux classes de Lecteurs 1°. aux amateurs de la litterature portugaise ceux-ci désireraient trouver des indications bibliographiques plus completes; vous indiquez rarement le titre exact et complet d'un ouvrage ou vous ne signalez point les meilleures éditions avec autant de soin qu'il le faudrait dans un ouvrage de la nature du votre. 2°. aux litterateurs et aux hommes du monde qui ne savent point la langue, or Comment voulez vous qu'ils puissent entendre les quatre octaves faussement attribuées à Rodrigue, Roi des goths, qui mourut bien en portugal, comme le prouve la pierre tumulaire trouvée plus cinq siècles après lui, mais qui ne savait probablement pas le portugais et moins encore l'art de faire de bons vers. Du reste ce portugais, si difficile à traduire d'ailleurs pour les modernes surtout à cause de sa vieille ortographe est très probablement fort peu antérieur à la decouverte.

p. 604 je crois qu'il faudrait aussi traduire cette jolie pièce pour le vulgaire, mais en vers blancs; ainsi

Il serait plus sage
Dans cette aventure
Voir sans regarder
que regarder à voir
Voir est défendu
Serait excellent
Mais qui le pourrait

J'ai essayé de conserver la coupe de l'original, mais comme le comme le quatrième vers je ne l'ai pas vu. Si la traduction était

rimée elle serait plus difficile et moins fidèle : ainsi

De votre beauté
Qui pourrait madame
La jeunesse
Garantir son ame &

Voilà, Monsieur, puisque vous avez bien voulu me le permettre, ce que je ferais à votre place et votre ouvrage serait alors ce que vous êtes capable de le rendre entièrement parfait.

Veuillez excuser ce griffonnage, je vous écris au milieu de causeurs, parceque je ne peux pas laisser votre ode sans réponse et daignez me croire, Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Perquin

19 Rue Buffault.

Monsieur

Mr. Ferdinand Denis,

21 Rue notre-Dame des Champs.



64

Paris le 14 Déc.re 1838

Monsieur,

Voici le mémoire que j'ai lu à la Société de Géographie sur Jean de Castro, et je joins un exemplaire de ma notice sur les MSS (mémoire) que j'ai lu aux Antiquaires, et que vous m'avez demandé pour Mr. de Bastard.

Quant aux Méfaits de Gomes Eannes d'Azurara, voici le fait = Dans les Cortes assemblées à Lisbonne en 1459 sous le regne d'Alphonse V les députés du Peuple y réclamèrent la reforme des Archives Royales de Torre do Tombo afin disaient-ils de détruire les papiers et les documents qu'on jugerait inutiles, pour éviter la confusion, et la peine des recherches ce qui causait une grande dépense à ceux qui en réclamaient des Copies legales et dont on avait besoin pour leurs procès devant les Tribunaux. Gomes Eannes d'Azurara le fameux Chroniqueur, qui était alors le Chef des Archives (Guarda Mor) (et pourtant un de mes prédécesseurs dans cet emploi) en fût chargé de l'execution de cette mésure qui malheureusement eut avait reçu [?] la sanction du roi (Liv.° 1. des Reg. de Pierre 1er f. 81) [?] et s'en acquitta avec un zèle digne de ceux qui dans le 14, et 15e siècle détruisirent tant d'ouvrages précieux des anciens. La proscription qu'il fit des documents de la plus haute im-

portance fut telle, que dans les temps postérieurs jusqu'à présent, cet événement reçut parmi nos savants diplomatistes, et dans les traditions qui subsistent encore aux archives, le nom = de proscription de Gonçalves Lannes d'Amarra.

Par bonheur un grand nombre de Conseils Municipaux entre autres celui de la Camara do Porto avaient, avant cette fatale mesure, fait tirer ~~des~~ copies de plusieurs documents qui entraient dans la proscription d'Amarra, et qui nous ont été conservés par cette heureux ~~même~~ hasard), et d'autres, dont il y avait des copies, ou plutôt des duplicatas, furent découverts après par les recherches des Chefs qui lui succédèrent.

Voici Monsieur, le peu de détails que je puis vous donner sur ce point ~~d'être~~ et que je vous ai signalé ~~le goût vous avez~~ ~~tu~~ et dont vous voulez bien maintenant savoir les particularités. Néanmoins je puis vous assurer que ce je vous dit, est entièrement conforme à la vérité historique des faits, et que vous pouvez les citer en toute assurance.

J'ai l'honneur d'être

Votre très dévoué serviteur

Mis Santarem



[illegible]

[illegible]

[illegible]

25
41
35
33
34
46
2
5
7
9

237

150
24
1 10

175
30

195

1000
00
15
030
85
0

35
34
44
36
47
34

230

Paris, le 186

Copie d'une lettre autographe qui m'a été écrite par Mr de Montalembert

Château de Villersexel (haute Saône) le 12 décembre 1839.

Monsieur,

Grâce à mon absence de Paris, je n'ai pu recevoir que la semaine dernière les deux volumes et la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser le 22 novembre. Je suis vraiment confus de me voir l'objet d'un souvenir si bienveillant et si flatteur de votre part. Je sens que je n'y ai pas le moindre droit et ce sentiment rend ma reconnaissance d'autant plus vive. J'ai lu avec empressement vos deux beaux volumes. On est heureux d'y trouver les grands noms d'Espagne et de Portugal entourés de ce prestige et de cette gloire qui leur appartenaient à si juste titre et qui ont si tristement disparu sous les dynasties d'Autriche et de Bourbon. En parcourant ces admirables pages où vous avez fait renaître le génie poétique et chevaleresque de la Péninsule on se demande comment et pourquoi Dieu a permis que ces peuples ———

Les obsèques de l'homme éminent qui a écrit ces lignes ont eu lieu avec simplicité, mais avec une grandeur morale incontestable le 16 mars 1870, à Ste Clotilde.

purent tomber de si haut à l'état de misère intellectuelle et de dégradation sociale où nous les voyons aujourd'hui problème important et terrible que je propose d'aller étudier sur les lieux l'année prochaine. Vos Chroniques me serviront de guide pour une partie essentielle de mes recherches et vous me permettrez j'espère d'avoir recours à votre bienveillance ainsi qu'à votre savoir avant mon départ pour plus d'un renseignement essentiel.

Puisque vous avez eu l'extrême bonté de vous souvenir de l'histoire de S[te] Elisabeth à l'occasion de la légende de Cortilda, je me permettrai de vous citer un autre trait de cette histoire qui se rapproche de la belle tradition sur Inez de Castro, que vous avez recherchée et vérifiée avec tant de soin. Lors de la translation du corps de S[te] Elisabeth cinq ans après sa mort l'Empereur Frédéric II qui avait désiré l'épouser lorsqu'elle devint veuve à 20 ans s'approcha de la châsse et plaça sur la tête du corps saint une couronne d'or valant 400 florins, en disant : Puisque je n'ai pu te couronner vivante ——

Comme mon impératrice je vous aujourd'hui la
Couronner comme une Reine immortelle dans
le royaume de Dieu

Recevez je vous prie Monsieur avec mes
remerciements l'assurance de ma haute et sincère
considération

signé

Le Cte de Montalembert

Donné l'original à Mr Pereira da Sylva
le 2 mars 1870. (1870)

Ministère
de la Marine
et des Colonies.

Secrétariat général.

Bureau
des archives

N°. 41.

—

Paris le 22. Mai 1841.

6

Monsieur, le Ministre m'a fait l'honneur de me renvoyer la lettre que vous lui avez écrite, et il m'a chargé de vous annoncer que les recherches faites soit aux Archives, soit dans les autres documents existant au Département de la Marine n'avaient produit aucun résultat pour la découverte de l'ordonnance du 8 Mars 1649, portant institution d'une compagnie de commerce pour le Brésil.

Il n'est pas hors de propos de vous faire remarquer que le Brésil à l'époque indiquée était une possession portugaise, que la France ne pouvait établir des compagnies de commerce dans des pays non soumis à sa domination.

— Si

M. Odent, avocat,

à Paris

Si l'ordonnance du 8 Mars 1649 existe, elle doit se trouver au Ministère des affaires Etrangères, et le Ministre de la Marine m'a chargé de vous exprimer les regrets qu'il éprouvait de ne pouvoir vous procurer le document sur lequel vous désirez prendre des renseignements./.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Maître des Requêtes
Secrétaire général du Ministère
de la Marine et des Colonies

Chassériau(?)

Monsieur,

Monsieur Odent,

Avocat,

Rue Jacob, N.º 30.

Paris.





GRANDE CHANCELLERIE
de la
LÉGION D'HONNEUR.

Division Administrative.

2ème BUREAU

Paris, le 187

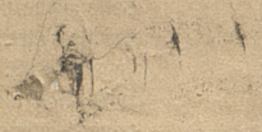


Collas (achille)
graveur
Chevalier de la légion
d'honneur
le 6 juin 1843

De quelque utilité que fussent ces inventions secondaires, il s'en faut de beaucoup qu'elles apportassent l'aisance chez celui qui, à force de tâtonnements, avait su les mettre à la disposition de certaines industries. La plupart du temps les fonds manquaient pour que le jeune inventeur pût conduire à bien des projets de plus haute portée. Rappelons-le ici, car il ne s'en cachait pas, des tentatives incomplètes, de funestes défaillances, amenées par un espoir trompé, plongèrent à ses débuts Achille Collas dans une situation vraiment déplorable, et qu'une noble fierté l'empêchait de dévoiler à ses amis. Bien des années après ces temps funestes, il racontait à celui qui a écrit ces lignes qu'il avait été contraint un jour, pour subvenir aux besoins les plus impérieux, de vendre tous ses outils...

Cet esprit énergique et persévérant ne se laissait pas toutefois abattre; il y avait en lui un instinct artistique, si l'on peut s'exprimer ainsi, qui le dominait par-dessus tout, et qui, à côté d'inventions qu'on pourrait appeler vulgaires, faisait toujours prédominer les procédés à découvrir afin de répandre partout, sans trop de frais, les œuvres du grand art. Une idée analogue à celle de Gutenberg se grava peu à peu dans cette âme si impressionnable; il voulut qu'aucun chef-d'œuvre de la statuaire antique ou du moyen âge ne fût perdu pour la multitude; il prétendit livrer à l'admiration de tous ce que les collections les plus rares, les musées les plus opulents, offrent à grand'peine, et dans les capitales de l'Europe seulement, aux âmes éprises de l'art réel et pour lesquelles l'art en soi est une sorte de culte. Cette application féconde de la mécanique à des arts divers semble s'être formulée, selon M. Rivière, chez Collas vers l'année 1825. Elle n'eut d'abord qu'un bien humble début: après avoir construit une machine propre à exécuter certaines teintes qu'exécutent lentement les graveurs en taille-douce, Collas fut conduit à appliquer ce procédé, singulièrement perfectionné, à la gravure numismatique, avec le concours de de la Roche, d'Henriquel Dupont et François Lenormant, il fit paraître le *Trésor de glyptique et de numismatique,* dont le tome 1er parut de 1831 à 1836 (1).

(1) Nous reproduisons ici le titre complet de ce vaste ouvrage : « *Trésor de numismatique et de glyptique*, ou Recueil général de » médailles, monnaies, pierres gravées, bas-reliefs, etc., tant anciens » que modernes, les plus intéressants sous le rapport de l'art, gravés » par les procédés de M. Achille Collas. » Paris, 252 livraisons en vingt parties in-fol. Voy. pour les détails le n° 6180 de la *Bibliographie de la France,* année 1850. Il est bien certain que dans l'exécution de cet ouvrage le procédé de Conté ne peut être séparé complètement de celui de Collas; mais le perfectionnement qui y fut un coup de maître donnant toute sa valeur à l'inspiration primitive et produisant en réalité ses féconds et admirables résultats.



Le procédé d'Achille Collas, qui reproduisait si bien des reliefs de tout genre et qui, avec certaines modifications, pouvait produire des merveilles tentées inutilement avant lui, s'appliqua bientôt à des statues entières : la Vénus de Milo, dont les innombrables réductions ne peuvent plus se compter, fut le premier exemple de ce que valait le procédé appliqué par une main habile. Vinrent après immédiatement le Moïse de Michel Ange, la Diane, l'Apollon Pythien, *il Pensieroso*, les portes du Baptistère de Florence, etc., etc. Ce ne fut pas seulement en France que ces innombrables chefs-d'œuvre furent admirés dans leur réduction vraiment prodigieuse. En 1851, l'Angleterre décerna à leur auteur la grande médaille qui constatait le haut prix qu'on y attachait.

Un statuaire bien connu, qui peut faire autorité en ces sortes de matières, et qui était chargé d'exprimer son opinion dans un recueil quasi officiel, sur le procédé dont nous entretenons nos lecteurs, s'est exprimé à ce sujet dans des termes que nous aimons à reproduire :

« Jadis on pouvait avoir des copies justes de proportion, mais si fausses de style et de modelé que c'était une vraie douleur de les voir. Maintenant les réductions Collas rendent les nuances les plus délicates, avec une fidélité daguerrienne. (1)

(1) Chatroussé, *le Travail universel, revue complète des œuvres de l'art exposées à Paris en 1855*. On trouvera, du reste, dans l'ouvrage si étendu que publia alors le gouvernement, une foule de détails techniques, touchant le procédé Collas, que nous ne saurions reproduire ici. Ce gros volume est intitulé : *Rapport sur l'Exposition universelle de 1855*. Grand in-4°.

« La machine de Conté était composée d'une règle sur laquelle courait un chariot armé d'une pointe sillonnant le cuivre parallèlement à la règle. Cette règle reculait sur le cuivre après chaque ligne tracée. Un jeune mécanicien renversa tout ce système. Au lieu de faire marcher la règle sur une pierre immobile, ce fut la règle qu'il rendit fixe et la planche qu'il fit avancer par une vis de rappel qui en modifiait la marche avec une régularité parfaite, et dans des proportions réglées à tous les degrés désirés par un cercle indicateur.

» C'était une révolution complète, car bientôt le principe du tour à guillocher s'ajoutant à ce nouveau mécanisme, celui-ci ne se borna plus à des lignes droites ou ondulées, il produisit toutes les lignes bizarres que peut donner le guilloché.

» Plus tard, le support de la planche put non seulement avancer et reculer, mais tourner à pivot, et le cercle se fit aussi facilement que la ligne droite et la ligne serpentine ; l'ovale, la spirale, l'épicycloïde et toutes les figures régulières sortirent à leur tour de cette disposition

» Quelques années s'étaient écoulées dans ces perfectionnements

lorsque M. Collas désira imiter les nuages dans un ciel : il y réussit, et au delà de ses prévisions ; cor il trouva en même temps le moyen de produire ces merveilleux effets de relief et de creux tant admirés, en 1832, dans le *Trésor de glyptique et de numismatique* : un deuxième plateau mobile et une touche directrice avaient opéré ce prodige. » — Voy. *Rapports sur l'Exposition universelle de 1855*. 26e classe : dessin et plastique appliqués à l'industrie, p. 1275 et suiv.)

Achille Collas fut décoré de l'ordre de la Légion d'honneur durant la dernière époque du règne de Louis-Philippe. Celui qui rappelle ici ses souvenirs fut chargé, par un pur hasard, de faire connaître à notre habile inventeur sa promotion avant la communication officielle qui allait lui être adressée. Cet ami arriva dans la maisonnette de la rue Notre-Dame-des-Champs, un matin, au moment où l'infatigable Collas ajustait une pièce compliquée dont il espérait d'heureux résultats, il prit place sur l'établi, car il n'y avait pas toujours de chaise disponible dans ce modeste atelier. L'ardent travailleur tenait en ce moment une lime de grande dimension, et il fit signe à son hôte, avec quelques mots obligeants, qu'il était le bien-venu, mais que la besogne qui s'exécutait devait marcher bon train : la lime était levée...

— Eh bien, monsieur Collas, je viens de bonne heure aujourd'hui. Je suis heureux de vous annoncer une heureuse nouvelle...

— Laquelle ?... C'en est une de vous voir...

— Mieux que cela à mon gré : sur un rapport de M. Duchâtel, vous êtes nommé chevalier de la Légion d'honneur.

— La lime s'abaissa ; le mouvement du bras droit avait repris toute son activité, un moment interrompue...

— Merci, merci, cher monsieur, on va faire quelque chose pour mériter cela.

Cela était tout fait depuis longtemps, et, par son geste... par son regard, l'humble ouvrier de génie semblait l'avoir oublié... Le bruit de la lime redoubla. Il s'arrêta toutefois, un bon sourire de contentement restait épanoui sur cette excellente figure. Ce court dialogue s'acheva par une cordiale poignée de main.

A bien dire, Achille Collas ne pouvait ignorer ce qu'il valait ; mais les tribulations nombreuses dont avait été frappée sa carrière laborieuse, certaines lacunes dans son éducation, dont tout le premier il reconnaissait l'insuffisance, lui avaient laissé dans l'esprit un peu de sauvagerie

et presque d'éloignement dans le monde. Dans son œuvre, qui s'adresse surtout aux gens éclairés, il avait besoin d'être complété par une intelligence apte aux affaires et par un goût judicieux, dès qu'il s'agissait de certains choix : au point de vue intellectuel, il appréciait hautement certaines qualités maîtresses qu'il reconnaissait chez ses associés.

Achille Collas ne jouit pas longtemps du juste renom que lui avaient mérité ses nombreux travaux. Au commencement de 1859, il paraissait être encore en pleine santé et débarrasé de maints soucis administratifs, il n'avait jamais travaillé avec plus d'ardeur. Le 2 mars au soir, il avait échangé avec sa concierge, qui prenait soin de son ménage, quelques mots sur le bonheur que procure l'assiduité dans le travail. Le 3 au matin, ne le voyant pas venir à l'heure accoutumée, on entra dans sa modeste demeure; il était mort subitement. Son dernier geste dénotait l'action d'un homme qui a mis ses premiers vêtements et qui va retourner à sa besogne incessante.



Je prie Mr Ferdinand Denis
d'être assez obligeant pour remettre
au porteur la statuette de
Mr Adolphe Denis Clanfaire affin
que je puisse juger ici de l'effet
de la nouvelle tête que nous venons
de reduire. Tout a lui d'amitié.



J. Callen

Mon Bon Monsieur Ferdinand

Je suis toujours prisonnier, mon mal de
jambes n'est pas guéri; mais va mieux
j'espère donc en être bientôt délivré.

Je n'ai plus de femme de ménage
j'envoie donc vous prier d'avoir
l'obligeance de demander à la bonne
dame que vous avez chez vous si
elle ne connaîtrait pas une honnête
personne pour venir tous les matins
entre 1 heure 1 heure 1/2 a mettre l'ordre
dans mon logement, je donne pour
ce travail 4 f tous les dimanche ce
qui fait 16 f par mois

C'était vous savez la femme de
notre concierge qui depuis 10 ans faisait
mon ménage mais son mari étant mort
cette dame ne va plus continuer
il faut de toute nécessité la remplacer.

Pardonnez-moi je vous prie de [struck]
[struck] vous déranger pour une chose
qui n'a d'importance que pour moi

Tout à vous cordialement

Mercredi



M. Callier

Mon cher Mr Denis.

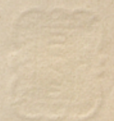
Je viens d'être avertie que Mr le Duc de Nemours visitera demain de 9 à 10 heures la galerie où est placée notre exposition, je ferai mon possible pour être rendue chez-moi vers ~~onze~~ heures; mais comme les heures de la visite du Prince peuvent varier je vois là une grande incertitude pour l'heure de mon retour.

Je suis fâchée de cette coïncidence je m'empresse de vous faire part ~~que~~ je désirant beaucoup ~~que vous [illegible]~~ ~~[illegible]~~ vous recevoir moi-même.

Tout à vous avec estime

[illegible]





Monsieur F. Denis

Brevets d'Invention.

Achille COLLAS & BARBEDIENNE,

30, BOULEVART POISSONNIÈRE.

Réduction exacte, par Procédés Mécaniques,

DE

STATUES, GROUPES, BAS-RELIEFS, BUSTES, ETC.

Un grand nombre d'objets d'art, sculptés sur ivoire, bois stéatite, hippopotame, coquillage, albâtre, etc., sont exposés publiquement.

Paris, le 1er Novembre 1842.

NOUVEAU TARIF DES PLATRES.

	fr.	c.
Le Groupe de Laocoon	60	»
Le Faune à l'Enfant	25	»
La Vénus de Milo	20	»
La Vénus d'Arles	20	»
La Vénus de Médicis	20	»
La Polymnie	20	»
La Diane de Gabies (ajustant sa chlamyde)	20	»
Le Gladiateur Borghèse	20	»
Le Faune en repos, du Capitole	20	»
L'Apollon Sauroctone	20	»
Le Génie du repos éternel	20	»
Le Torse antique	15	»
Le Torse du Milon de Crotone	15	»
L'Ilyssus du Parthenon	15	»

	fr.	c.
Vingt-deux bas-reliefs du Parthenon, ensemble.	40	»
Deux métopes du Parthenon, l'une.	15	»
Tête de Cheval, ronde-bosse, du Parthenon.	4	»
Tête de Cheval, bas-relief, du Parthenon.	3	»
L'Enfant à l'Oie.	15	»
Le Tireur d'épine.	15	»
La Joueuse aux Osselets.	15	»
La Vénus de Milo (figurine).	10	»
La Cérès (figurine).	10	»
La Nanthilde (figurine du moyen-âge).	10	»
Zeuthus et Amphion (bas-relief).	3	»
La Madeleine de Canova.	20	»

BUSTES.

L'Antinoüs en Bacchus.	6	»
L'Ariane.	6	»
Jeune Faune	6	»
Homère.	4	»
Démosthène.	4	»
Euripide.	4	»
Cicéron.	4	»
Michel-Ange.	4	»
Raphaël.	4	»
Corneille.	3	»
La Fontaine.	3	»
Racine.	4	»
Molière, par HOUDON.	4	»
Milton.	4	»
Lord Byron.	4	»
Louis XII.	3	»

		fr.	c.
Saint-Louis		3	»
Saint-Vincent de Paule		3	»
Napoléon (par Chaudet)		3	»
Diane de Poitiers de J. Goujon		5	»
Béranger	par M. David (d'Angers), membre de l'Institut	4	»
Chateaubriand		4	»
Victor Hugo		4	»
Arago		4	»
Cuvier		4	»
Jérémie Bentham		4	»
André Chénier		4	»
Lamartine		4	»
Goëthe		4	»
Masque de Napoléon		»	75

POUR PARAITRE PROCHAINEMENT LA RÉDUCTION DES PLATRES CI-APRÈS:

La Diane à la Biche.
L'Apollon du Belvédère.
L'Amazone.
La Pallas de Velletri.
Cincinnatus.
Euterpe.
Les Trois Grâces de Germain Pilon.



J'ai l'honneur de prier Messieurs Firmin Didot de vouloir bien mettre à la disposition de Mr Ferdinand Denis autant d'exemplaires de mon histoire des invasions des Sarrazins en Italie, qu'il en désirera.

Lisbonne, 13 février 1843

C. Jamin

Monsieur,

Je copie sans y rien changer la note que je trouve dans mon exemplaire des Vestigios :
« Sargol rei de Ormuz (Commentarios de Albu-
« querque, 1ª edção, pag 85) será por ventura
« o Salgor (سلغر) do Teixeira ? » J'ose vous assurer, malgré la forme dubitative de ma note, que Sargol et Salgor sont un seul et même personnage ; je crois que la véritable prononciation de ce nom est Salgar. Je présume que Sir William Ouseley a parlé de Salgar dans son voyage ; c'est un fait qu'il me sera facile de vérifier pour peu que vous

y attachiez le moindre intérêt. Je persiste toujours à croire qu'il faut s'abstenir de donner la traduction du nom de Mori.

Agréez, Monsieur et cher confrère, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

L. Dubeux



1er Mars 1845.

Quelques recherches que j'ai faites, après le départ de Melle de Sénancourt, m'ont fait découvrir, entre autres choses, que la Commanderie de Beauvais, où est mort Villegagnon, dépendait, non pas de la commune de Villiers, mais de celle de Grèz, et que cette commanderie était située sur la route de Nemours, vis à vis le pavillon de la Boulinière. c'est sur l'emplacement de cette ancienne commanderie de Beauvais, qu'est aujourd'hui batie une petite maison de garde. (Michelin, tome 4) page 1939.

Ce serait au cimetière de Grèz, et à la municipalité de cette commune que devraient se diriger les recherches sur la tombe de Villegagnon.

Je m'empresse de transmettre ces faibles indices à Melle de Sénancourt, avec l'assurance de mon profond respect

Chemerière
Biblre de la ville

Mardi

Mademoiselle de Sénancourt

Fontainebleau



Il y a longtemps, Monsieur, que j'aurais dû
avoir l'honneur de vous écrire ; mais je différais
espérant avoir le plaisir de vous voir ; quelques
affaires m'en ont empêché, à mon dernier
voyage à Paris. D'ailleurs il était convenu que
mon silence même serait une réponse sur la
question la plus intéressante pour vous, celle
de l'existence des manuscrits de voyage, à la
bibliothèque de Versailles. Il n'existe à cette
bibliothèque *qu'un seul* manuscrit ; c'est un
exemplaire du roman de la rose. Je n'ai donc
rien à vous communiquer à cet égard. Je viens à
M. Monmerqué, comme j'ai eu l'honneur
de vous le dire, les renseignements que je vous
transmets n'ont peut-être pour lui rien de

nouveau; cependant je prends à tout hazard, la liberté de les lui soumettre par votre gracieuse entremise.

Mr Monmerqué a dit que la pièce adressée par Voiture à la reine Anne avait paru pour la première fois dans sa entière dans la France littéraire d'octobre 1833; rigoureusement parlant, cette assertion est vraie; pourtant dès 1830, Mr Beuchot (Edon de Voltaire siècle de Louis 14, artle Voiture p. 221 du t. 19) avait donné cette composition, sauf huit vers pour les quels il renvoyait à Mme de Motteville. Voilà le point sur lequel vous voulez bien consulter Mr Monmerqué; j'apprendrai avec plaisir quelle sera sa réponse. Il y a d'ailleurs entre son texte et celui de Mr Beuchot quelques différences. J'ai copié les variantes, et je vous adresse la copie des passages qui présentent des divergences. J'ai voulu épargner à Mr Monmerqué la peine d'une recherche d'ailleurs très facile

sur un point qui me semble assez important, et sur lequel je vous serais obligé d'insister dans l'intérêt des lecteurs est celui-ci. Mr Monmerqué aurait-il la bonté, en insérant dans le texte les notes de Tallemant, d'indiquer par des crochets que ces notes ne font pas partie du texte? Cela est souvent nécessaire à savoir,

Pièce de Voiture

à la reine Anne

Éd.on de Mr Bourbot.

V. 2. rigueurs

4 d'éclat, de gloire et de grandeurs.

.. Lorsque vous étiez

.. Vous penseriez en ce moment

Si vous voyiez dans cette place

Je pensais que le Cardinal

. . . . . .

Aurait un plaisir sans égal

En voyant l'état où vous êtes

Je dis celui de la beauté.

Car sans lui

que tant de charmes, de jeunesse

(rimant avec princesse qui n'a pas
de rime correspondante dans l'autre pièce)

Pour vous le feraient soupirer

Lui jamais fournirent

— De cette taille sans pareille,

à la bouche la plus vermeille,

la plus belle qu'on ait jamais

Éd.on de Mr Monmerqué

malheurs

De gloire, d'éclat et d'honneurs

Lorsqu'on vous voyait

.. vous feriez si dans ce moment

Vous avisiez en cette place

Je pensais que si le Cardinal

. . . . .

Pouvait voir l'état sans égal

Dans lequel maintenant vous êtes

J'entends celui . .

Car depuis

que tant de charmes et d'appas

Lui naissent partout sous vos pas.

Le feraient pour vous soupirer

Lui fournirent jamais

— D'une bouche ici sans pareille,

La plus belle qui fut jamais.

Éd.on de Mr Beuchot.

A qui le ciel et les destins

le sceptre du monde

à mille grâces, mille attraits

à cent mille charmes secrets

Éd.on de Mr Monmerqué.

A qui les Dieux et les destins

l'empire . . .

à cent appas, à cent attraits,

à dix mille charmes secrets.

surtout pour ceux qui attachent de l'importance à la date de certains jugements ou de certains faits.

Je place encore ici deux autres observations que vous transmettrez ou passerez sous silence, selon que vous le jugerez convenable.

~~Dans l'historiette de Balzac, Tallemant le traite d'animal gloriae; cette expression est de Tertullien qui l'applique aux savants du paganisme et elle est citée par Rollin dans le chapitre Du goût de la solide gloire, traité des études. M. Monmerqué croira-t-il à propos de l'indiquer en note?~~

historiette de Coustel T. 3 p. 292 1re éd. ou Tallemant donne ~~le mot d'un paysan à propos des femmes: on sait bien qu'il faut les battre, mais il y a raison en tout. Mme de Sévigné cite ce mot dans un passage que je n'ai pu retrouver;~~ M. Monmerqué pourrait peut-être établir ce rapprochement.

À propos de Mme de Rambouillet et de sa vanité nobiliaire, on pourrait ~~peut-être~~ citer Balzac (Liv. 6 lettre 51) Il écrit à M. Lemaistre: Comme vous savez, Monsieur, cette femme illustre est d'origine Romaine et de gente Sabelle, de laquelle Virgile a parlé."

Voilà bien des observations que vous trouverez peut-être minutieuses. J'y en joindrai pourtant encore une qui est plus délicate: aussi excusez-vous prudemment, je m'en rapporte à votre sagesse. Dans une note de Mme de Sévigné ~~Suppl.~~ P. 7 tome 5, il y a: Mme de Grignan observait sans doute à sa

mire. Il serait fâcheux que cette faute subsistat: mais je n'oserais en avertir. Vous verrez.

Adieu, Monsieur; mille remerciements de votre obligeance. Croyez à mes sentiments dévoués tout à vous

Versailles ce dimanche

Holley

J'ai acheté et lu avec le plus grand plaisir Longchamps, que je vous remercie de m'avoir fait connaître.

Monsieur

Monsieur Ferd. Denis,

rue de l'ouest, 32

Paris



1848 84

Monsieur

J'ai reçu vos deux aimables lettres et je ne veux pas tarder plus longtemps à vous remercier de votre obligeance.

Je ne crois pas pouvoir mieux le faire qu'en vous la payant par un envoi de papier monnaie semblable quelque peu à celui que vous m'avez adressé, je veux dire malgré le peu de valeur ordinaire de ce papier, en belle et bonne monnaie de savant, quoique je n'aie guères moi même ce titre qu'in partibus infidelium ~~aut~~ et vulgi profani.

Voici ma monnaie :

Vous trouverez certainement dans l'histoire des maisons de Rouen par la Quérière les renseignements que vous pouvez désirer sur l'hôtel du Brésil dont je vous ai parlé. Cet hôtel autant que je m'en souviens était rue Malpalu et l'enseigne sculptée du 16e siècle vraisemblablement, en est aujourd'hui au Musée d'antiquités de la capitale de la Normandie, pour parler le haut style, et non celui du Normand qui ~~[illegible]~~ appelle Rouen le pot de chambre de sa province à cause des pluies qui y règnent perpétuellement.

— En outre si vous voulez aller ~~à Rouen~~ les recevoir dans le chartrier de l'hôtel de ville vous trouverez une pièce datée du 21 mai 1541 — qui a rapport au commerce du Brésil avec la France — ces deux documents joints aux vignettes, aux gouaches que je vous ai dites ~~[illegible]~~ vous indemniseront sans doute de votre voyage — néanmoins je vous les promets, si je ~~[illegible]~~ sais avant vous ce voyage — Pour les documens il faudrait vous adresser à M. Richard, pour devoir les apporter les gouaches à M. Pottier biblioth.

Vous le voyez, Monsieur, je vous donne la monnaie de votre pièce — Mais je voudrais vous donner encore davantage — tel je suis — Oeil pour oeil, dent pour dent — En bons offices surtout — je n'aime pas être en reste, ~~aussi~~ Et si vous avez remarqué mon certainement monsieur, qui est plus gros de choses que le fameux quoiqu'on die, vous comprendrez qu'ici je ne vous remercie encore que de votre bonne intention et de la peine que vous vous êtes donnée pour cette recherche, car des deux livres que vous m'avez indiqués j'en ai déjà un et je n'y ai pas trouvé ce que je ~~cherchais~~ désirais. — Le trouverai je dans l'autre, c'est ce que j'ignore ~~[illegible]~~ — Mais tout en demeurant à ~~ces mots~~ la maxime du poète que je soupçonne peu sage cependant

Philis rien pour rien
~~Prenez~~ de mon bien
Donnez moi du votre.

— Si je ~~paie~~ dois ici l'intérêt, je n'en suis Monsieur que plus satisfait puisque je puis trouver l'occasion de vous montrer que je fais tout et fournir même en outre du capital à votre disposition, même quand vous mettez le pied dans mes domaines de l'Amérique du Nord, ~~[illegible]~~ dont je suis le seigneur, comme ~~aussi~~ pour être celui de l'Amérique du Sud — sans être pour cela des gens tout à fait de l'autre monde.

Veuillez agréer, Monsieur l'assurance de mes sentiments respectueux

Pierre Margry

Monsieur Ferdinand Denys

je vous demande pardon de ce brouillon, mais je suis grandement occupé et j'ai peu de temps pour recopier mes lettres











Monsieur Ferdinand Denys.
Conservateur de la Bibliothèque Ste Geneviève
32 (1) rue de l'ouest – (maison dont la porte est une grille)



[illegible]



14

Monsieur et très honoré collègue,



Je m'empresse de répondre à la demande de renseignements que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser relativement à un ms. contenant la Relation de l'entrée de Henri II à Rouen, en 1550, lequel appartient à la Bibliothèque publique de Rouen. Ce ms. petit in 4°. oblong, sur vélin, a été acquis par moi en 1858, à Anvers, à la vente de M. le Bon Danvin D'Hodoumont. Il est à peu près incontestable qu'il fut exécuté pour être offert à Henri II, pour lui rappeler le souvenir des magnificences que la ville de Rouen avait déployées à son entrée. Le ms. commence en effet par une dédicace au Roi, transcrite en lettres d'or; ensuite, le texte, qui accompagne les peintures et qui est un poëme, est continuellement adressé au Roi. L'auteur décrit au monarque tous les objets, les groupes, les personnages, les costumes, à mesure que le cortège défile devant lui, et plus tard, quand le Roi traverse la ville, l'auteur l'accompagne pour lui expliquer les simulacres, les théâtres, etc, dressés en son honneur. Dix miniatures à pleine page décorent ce ms. Elles sont d'une exécution très fine et très soignée, et d'un grand éclat de couleur, cependant elles fournissent des détails bien moins exacts que les planches

de la description imprimée, parceque le dessinateur, voulant concentrer, dans chacune de ces peintures, cinq ou six des sujets figurés dans les gravures, a considérablement réduit les proportions ou beaucoup de circonstances.

Ainsi, par exemple, au lieu d'une planche spéciale représentant les Brésiliens, d'une autre représentant le triomphe de la Rivière, d'une troisième pour l'arc de triomphe de l'entrée du Pont, le peintre a fait une seule miniature qui représente, dans une perspective passable, au premier plan l'arc de triomphe rustique, portant Apollon et les Muses, au second plan la Rivière avec Neptune et sa cour, le combat des galères, le passage du Roi franchissant le pont à cheval, et enfin, au dernier plan, la vue du port et de la ville. C'est dans cette miniature que sont également représentés les Brésiliens, sous la figure de petits personnages entièrement nus, peints d'un rouge carminé très vif. Une bande, adossée à l'arc de triomphe, et entourant des huttes que dévore l'incendie, semblent défendre cette retraite contre l'abordage d'une barque montée de quelques autres, qui longe le rivage. Puis, de l'autre coté de l'arc de triomphe, on voit, au milieu de la rivière, une île, couverte d'une épaisse verdure et d'arbres élancés, au milieu et sur les bords de laquelle s'agitent en foule de nombreux brésiliens. Ceci, comme vous voyez, Monsieur, est bien moins intéressant que la grande gravure de la description. Quant au texte voici les quelques vers, à l'aide desquels l'Auteur désigne au Roi ce simulacre théatral:

Voyez vous poinct soubz vostre nom et port
Bresilliens ancrez en nostre port
On voit par la que par vous tout dangier
Est assoupy voyant tout estranger
Qui seurement a nostre rive applicque
Ainsy que nous a la leur pour trafficque.
Vous les verrez d'un cueur au nostre esgal
Faire fuyr l'ennemy Portugal
Autant en faict le pays de Guynée
Pour le renom de ta grant renommee.
Sire il n'est par jusques aux Caniballes
Isles a tous fors a nous desloyalles
Ou ne soyons en bonne seureté
Pour la faveur de vostre auctorité.

Ces deux vers que je viens de transcrire : Vous les verrez d'un cœur au nostre esgal, faire fuyr l'ennemy Portugal, me démontrent que je me suis trompé en supposant tout à l'heure que la barque de brésiliens qui longe le rivage semble vouloir attaquer ceux qui sont à terre. En examinant avec plus d'attention la miniature, je m'apperçois que les brésiliens, tant à terre que dans la barque, ne sont que les auxiliaires des français montés sur une galère pavoisée aux armes de France qui se prépare à aborder une autre galère aux armes de Portugal. Toutes les autres galères qui sont au delà du pont sont également partagées en deux escadres de nations différentes.

J'ai omis également de dire, en décrivant le ms. qu'il est decoré, sur toutes ses marges, de grands croissants entrelacés, de chiffres [monogram], de carquois, d'arcs et de flèches, tous emblêmes qui semblent bien caractériser la royale destination que je lui attribue.

Voila tout ce que je puis vous dire relativement à ce ms. quant aux renseignements généraux relatifs

au commerce de la ville de Rouen, avec le Brésil au XVIe. siècle, ma mémoire ne m'en fournit pas d'autres en ce moment que le fait de l'existence d'une maison, située, il y a quelques années, rue Malpalu et depuis démolie, laquelle portait pour titre : l'Hotel du Brésil, et pour enseigne : A l'isle du Brésil. Cette enseigne, aujourd'hui conservée au musée des antiquités, était sculptée sur bois et peinte, et consistait en une longue frise, sur laquelle on voyait de nombreuses petites figures de sauvages se livrant aux diverses opérations de la coupe et de la traite du bois de Brésil. M. Delaquerière a parlé de cette maison dans son ouvrage sur les maisons de Rouen, Tome I, p. 151. (et T. II, p. 194.) mais sans ajouter d'autres renseignements à ceux dont j'ai l'honneur de vous faire part.

M. De Fréville, ancien élève de l'école des Chartes, et sans doute bien connu de vous, a composé, il y a quelques années, un mémoire qui a été couronné par l'Académie de Rouen, mais qui n'a point encore été publié, sur le commerce de la ville de Rouen, pendant le moyen age et y compris le XVIe. siècle. Je ne doute pas qu'il n'ait parlé des rapports de cette ville avec le Brésil ; vous pourriez le consulter à ce sujet.

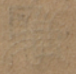
Je desire, Monsieur, que ces divers renseignements puissent vous être agréables et contribuer en quelque chose à l'intérêt de votre travail. S'il en était encore qui fussent à ma disposition et que je pusse vous communiquer, veuillez me les réclamer, je me ferai toujours un vif plaisir de mettre à votre entière disposition tout mon zèle et mon dévouement

Veuillez agréer l'assurance de la parfaite considération de votre tout dévoué serviteur et collègue



André Pottier

Rouen, le 21 Mars 1849.









Pour paraître prochainement :

LA RÉPUBLIQUE

ET LES

MISSIONS DU PARAGUAY

SITUATION POLITIQUE, ÉCONOMIQUE, RELIGIEUSE

en 1847,

Et Considérations historiques appuyées sur des documents inédits

GÉOGRAPHIE—STATISTIQUE—ARCHÉOLOGIE—ETHNOGRAPHIE—GOUVERNEMENT—AGRICULTURE—INDUSTRIE—COMMERCE

2 VOL.

AVEC ATLAS DE 12 PLANCHES LITHOGRAPHIÉES A DEUX TEINTES ET UNE CARTE

PAR

M. ALFRED DEMERSAY

CHARGÉ D'UNE MISSION SCIENTIFIQUE DANS L'AMÉRIQUE MÉRIDIONALE

SOUS-PRÉFET D'EMBRUN

88*

ÉTUDES ÉCONOMIQUES SUR L'AMÉRIQUE MÉRIDIONALE

I.

DU

TABAC AU PARAGUAY

CULTURE, CONSOMMATION ET COMMERCE

PAR

M. ALFRED DEMERSAY

Chargé d'une Mission dans l'Amérique méridionale

Sous-Préfet d'Embrun

Avec une Lettre

SUR

L'INTRODUCTION DU TABAC EN FRANCE

PAR

M. FERDINAND DENIS

2 Planches et des Notes

PARIS

89

Sous-Préfecture

d'EMBRUN.

Embrun, le 29 Juin 49.

Vendredi.

Cher Monsieur,

Je suis bien désireux de savoir ce que vous pensez de ma fuite précipitée, et de mon long silence. –

J'ai l'espoir cependant, qu'après mes explications, vous reviendrez à une appréciation plus juste des faits, et que vous ne m'en voudrez pas, – si tant est que vous ayez quelque reproche à me faire. –

Quelques jours après notre dernière entrevue, vers la fin d'avril, – j'ai payé ma dette à l'épidémie régnante, et je me suis sauvé chez mon père, emportant de Paris, des accès assez violents de Cholérine. –

Puis les élections sont arrivées. – Je me disposais à reprendre le chemin de la grande ville, après avoir accompli mes devoirs de Citoyen et d'électeur, lorsqu'un ami, assez singulièrement inspiré, a

eu l'idée de me faire nommer S. préfet
d'Embrun, (Hautes-Alpes.) -

Cette nomination, - dont je suis pourtant
loin de me plaindre, est du 1.er Juin C.t -
elle bouleverse tous mes projets au moins
pour quelques mois. - J'ai en effet le
désir de me rapprocher de Paris, afin
d'être à même de commencer nos publica-
-tions. -

Je ne suis à mon poste que depuis le
23 - et mon premier soin, au milieu des
occupations de toute nature qui assaillent
tout fonctionnaire dans les premiers moments
de son installation, - est de vous écrire.

Embrun est un arrondiss.t des plus
paisibles. - J'y aurai des loisirs, et je
compte fort y travailler. -

Si j'y reste, j'aurai recours à vous pour
la correction des épreuves de notre
travail sur le tabac du Paraguay. -

Dans quelque temps, j'aurai un congé,
j'irai à Paris, et réunis nous nous
entendrons sur toutes ces dispositions.

J'ai écrit hier à M. Poucel. -
Avez vous, Monsieur, des nouvelles du
Brésil?

J'attends des lettres de notre ami Bigaud,

auquel je vais apprendre ma nouvelle transformation. –

Comment vous êtes vous tiré du cholèra, vous & vos amis?

ayez, je vous prie, l'obligeance de me le dire, et parlez moi quelque peu de M. votre frère, dont je suis aujourd'hui le voisin assez proche. –

Si la chose est possible, je ferai q. q. petits voyages dans les environs, et je n'oublierai pas le départt. du Var. –

Agréez, je vous prie,

Monsieur & Ami,

la nouvelle assurance des sentiments que je vous ai voués.



alfred Demersay

M. de Falloux, – sans doute vous le savez, – a ému sa promenade, et cette nouvelle m'est venue trouver dans ma famille, qui en a été très joyeuse. –

Sous-Préfet d'Embrun

Embrun - Sibérie - 29 Xbre.

Samedi.

Monsieur et Ami,

C'est ainsi que le mieux est l'ennemi du bien.

Depuis trop long temps, j'ajoute chaque jour, une phrase à une lettre que je dois vous écrire, et pour avoir voulu être trop complet, je vous ai donné le droit, - oui le droit, - de me faire des reproches.

Mais le moyen d'être bref après un silence de quatre mois, quand il s'agit de vous écrire, à vous toujours si bon, si bienveillant, si rempli du souvenir de vos amis ! et puis, j'ai tant de choses à vous dire ! Rappelez vous la fable du chien et du Loup : je n'ai plus ma liberté, hélas ! et vous entrez pour beaucoup dans mes regrets.



Vous voyez donc qu'il faut vous en prendre de mon mutisme, aux affaires Administratives, - à ce redoublement de

Cologne, accessoire obligé de l'année qui s'en va, et de celle qui ~~nous~~ commence.

aussi, ne repondrai-je aujourd'hui, qu'à la lettre que j'ai reçue de vous ce matin, en vous promettant une suite volumineuse, à un très prochain N°. —

Je dois d'abord vous dire, Monsieur & Ami, que plus que jamais je songe au Tabac à Cheret, et à la Publication de mon Voyage au Paraguay. — J'attendrai pour paraitre au grand jour de la Publicité, que M. L. Barrot m'ait rapproché de Paris, et placé sous une latitude plus civilisée, et surtout moins froide. or, cela ne tardera pas beaucoup, je l'espère.

Si vous croyez bon de publier votre lettre dans un Journal illustré, avec Primes et billets de loterie, faites le. — Pourrons nous reprendre ensuite votre travail, et l'accoler au mien dans un ouvrage sérieux d'économie politique? What is the question, comme disent nos amis d'outre-Manche. Ce journal était connu depuis longtemps, mais il se fonde : a-t-il fait fiasco? —

quoiqu'il en soit, ce point une fois décidé, je serai charmé qu'une lettre

signé de Vous, ne soit advenu coram populo. J'ai seulement en vue, que cette a la suite d'un travail publié dans le Moniteur du 28 7bre 48, — sous forme d'un rapport aux Ministres des Finances & de l'Instruction publique. Orthographiez bien mon nom, et ne me donnez pour toute qualité que celle ci : Chargé d'une Mission au Paraguay et au Brésil.

Ne craignez vous pas d'enlever à l'intérêt sa fraicheur, et sa nouveauté, pour notre travail, auquel, je vous le répète, je serai sous peu, fasiez de ne pouvoir y mettre la dernière main ?



Vous pourriez encore à propos de la note dont je viens de vous parler, donner au Journal mon dessin de la récolte du tabac. — je vous en remettrai un, et même plusieurs autres exemplaires. je m'en rapporte donc en tout et pour tout, entièrement à Vous, et tout ce que vous ferez, sera bien fait. mais Cuidado !

J'ai reçu 2 longues lettres de M. de Bonpland, à bientôt une analyse ; pour de Sig aux. Plus, Une revista que je vous adresse par la poste. J'ai pris la

liberté de la laine.

Je propose un article sur les débats. Voilà le Paraguay sur le tapis. Nous avons titre: Organisation & ressources militaires du Paraguay; et pourra aujourd'hui offrir quelque intérêt. qu'en pensez vous? -

que devient Poucel? Je me propose de lui écrire dans q. q. jours -

Votre colonel Partey est le meilleur des hommes. c'est un vrai cadeau qu'on nous a fait en nous l'envoyant. donc, je le vois souvent. Il est votre ami, et à défaut d'autres qualités, cela là satisfaisait. -

Je ferme ma lettre à la hâte, Monsieur et Ami, il le faut; mais je vous écris du fond de l'esprit, en vous tendant cordialement la main: Adieu, à Bientôt.

Je n'ai rien à vous souhaiter.. une femme légitime? vous vous en souciez peu, probablement pour d'excellentes raisons.. Je souhaite seulement que nos relations deviennent en 1850, plus étroites encore que par le passé.

Agréez, je vous prie, Monsieur & ami, l'assurance de mes sentiments respectueux et tout dévoués.

Ay. Demersay



Hautes-Alpes.

SOUS-PRÉFECTURE

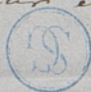
d'Embrun.

Cabinet du S.-Préfet.



Embrun, le 21 Avril 1851.-

Monsieur et Ami,



Je viens de fouiller dans mes Archives Particulières et Personnelles, pour y trouver votre bonne lettre du 14 décembre, que j'ai relue comme la première fois, avec un vrai plaisir. J'ai bien tardé à y répondre, mais si vous connaissiez la raison de mon silence! apprenez donc, Monsieur & Ami, que durant les trois mois qui viennent de s'écouler - si lentement pour vous sans doute, - si tristement pour moi, - j'ai été régulièrement une fois par jour, à l'heure de la poste, ou plutôt je me suis cru à la veille de quitter Embrun, et son climat si rude pour qui arrive de Rio! - Cet espoir a été déçu. - Vous avez pu lire, il y a quelques semaines, une longue liste d'heureux S. Préfets, appelés à échanger leur triste résidence, contre un poste plus central et plus rapproché de Paris. Vous n'y avez pas vu mon nom! maintenant, il me faut

attendre une autre promotion, n'est-ce pas le cas de répéter :

On désespère alors qu'on espère toujours !
Donc m'attendant à prendre mon vol vers Paris, je me suis dit qu'il était inutile de donner suite à mes projets de publication, puisque je pourrais être, d'un instant à l'autre, dans l'obligation de les interrompre, et qu'il valait mieux attendre un peu, et les confier à une autre presse départementale quelconque. — n'êtes vous pas de cet avis ? —

Mais aujourd'hui que j'ai devant moi, de longs jours encore à passer dans les Alpes, je reviens, — ou plutôt je suis revenu, à ma première idée, et j'ai pris tous les arrangemens nécessaires, avec l'imprimeur de Gap (homme habile), pour la publication immédiate de votre travail. —

Pour le papier — les caractères — l'impression — les corrections, et les soins de toute nature, rapportez vous en à moi. Tout sera convenable, et bien. l'impression et le papier ont fait le succès de plus d'un livre, et en ont tué des milliers. Je suis bien convaincu de cette vérité.

Mais revenons à votre lettre, et au désir que vous m'exprimez de recevoir une épreuve. Je vous promets formellement, que cette

épreuve vous l'aurez, et qu'après l'avoir corrigée, revue, augmentée, il sera fait un nouveau tirage, et qu'une seconde épreuve vous sera adressée. Cela vous paraît-il suffisant, et êtes vous rassuré? — vos raisons pour cela sont excellentes; et je ne vous avais proposé de me charger du soin de la révision de votre œuvre, que pour vous éviter des ennuis, au milieu de vos nombreuses et si diverses occupations. —

Je le répète, — voilà qui est convenu — vous aurez deux épreuves. —

Quant à moi, j'en corrigerai trois, et dix, s'il le faut. — l'Imprimeur est celui de la Préfecture. Il débute. Je lui ai donné ma clientèle, et naturellement il tient à la conserver. — Il fera tout ce que je voudrai. C'est d'ailleurs un homme rempli de bonne volonté, et d'une grande complaisance.

J'ai perdu mon Préfet, qui vient d'être révoqué. Son successeur est un excellent homme, qui déjà m'a promis de m'envoyer à Paris, au mois d'août. — à cette époque, l'impression étant achevée — la brochure brochée — je l'emporterai avec moi, et en quelques jours, les dessins seront tirés,

réunis au texte - et le tout sera mis en vente

Ne perdez donc pas un instant, Monsieur et ami, pour m'envoyer votre manuscrit parla poste. Je l'attends pour décider si je choisirai le format grand in 8° ou simplement l'in 8° ordinaire. -

J'ai reçu - il y a 2 mois, des nouvelles de Sigaud. J'en attends d'autres. -

J'ai lu l'ouvrage de mon ami Brunard. Comme ce qu'il a est bien écrit. ce qu'il dit est vrai, et ses aperçus sont ingénieux.

N'oubliez pas de mettre de côté l'opuscule du Dr. Weddel. Je vais faire venir l'ouvrage de M. Castelnau. -

Je me repens d'avoir tant ajourné votre publication. Je vous dirai de vive voix pourquoi. aussi me sens-je pris d'un vif désir de réparer le temps perdu. - fournissez m'en donc les moyens, en m'envoyant sans retard votre manuscrit. -

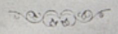
Adieu, Monsieur & Ami, écrivez moi quelques mots, et recevez la nouvelle assurance des sentiments respectueux et de sincère attachement que je vous ai voués. -

Ag Hermenau

Hautes-Alpes.

SOUS-PRÉFECTURE

d'Embrun.



Cabinet du S.-Préfet.

Embrun, le 2 Juin 1851. –

J'ai reçu, Monsieur et Ami, le manuscrit de votre très spirituelle lettre sur l'Introduction du Tabac en France, et sans perdre une minute, je l'ai adressé à mon Imprimeur à Gap. –

J'ai depuis 3 jours, la 1ère épreuve entre les mains. Celle-ci est en placard. Les opérations du Conseil de révision, heureusement terminées depuis hier – l'obligation d'en traiter le personnel – d'offrir un gîte à mon chef, &c. m'ont empêché de la corriger. Je vais m'y mettre ce soir. – après cette opération assez courte, (il y a peu de fautes typographiques) votre factum sera mis en pages.

Une épreuve vous en sera transmise immédiatement. J'espère que vous pourrez la revoir très prochainement. –



J'ai choisi le format grand in 8°. très convenable, en ce qu'il permettra de ne pas faire de plis aux dessins. – qu'en pensez vous ? –

Les marges seront grandes, sans excès. 34 à 35 lignes à la page; papier fort, épais, très blanc. Impression de luxe, c'à'dire, les lettres écartés, simples. enfin nous faisons pour le mieux, et j'espère que vous serez content.

Je vous enverrai bientôt le titre définitif. mon Introduction est presque achevée. elle sera courte. je regrette bien, faute d'avoir eu ce moment, les renseignemens nécessaires, de ne pouvoir donner à mes notes un grand développement.

J'attends les Vôtres. envoyez les moi promptement.

Je pense à Lechner, mais j'ai pris des engagemens vis à vis des Guitt auquel j'écrirai demain. — J'attends pourtant une réponse de mon ami M. de Bonnard, auquel j'ai demandé s'il était satisfait de ses rapports avec cet Editeur. — Il est bon de prendre des renseignemens sur la bonne volonté et les exigences de ces messieurs.

Mon Préfet actuel, nommé depuis 2 mois, vient de Marseille où il a connu M. Votre frère. Il y a exercé les fonctions de secrét.re gal de la préfecture pendant 15 ans. —

C'est aussi une grande connaissance de

notre ami Sigaud, auquel je vais répondre. J'ai reçu de lui, il y a huit jours, une lettre du 12 avril. Voyez quelle rapidité merveilleuse! Sigaud allait bien malgré la fièvre jaune. – Il me charge de le rappeler à votre bon souvenir. –

Avez vous des nouvelles de M. d'Hartut? Son envoi au Brésil a-t-il été tout à fait sans résultat?

J'arriverai avec ma brochure à Paris, dans les 1ers jours du mois d'août. Je me dispose à demander un congé, avec l'intention de faire le pèlerinage industriel des bords de la Tamise. – Je ne fais pas fi des merveilles de l'industrie, et je crois que l'exposition aura beaucoup d'intérêt aux yeux d'un voyageur curieux de voir.

Adieu, Monsieur et ami, recevez, je vous prie, la nouvelle assurance de mes sentiments de haute estime

et de sincère attachement.



Alf. Demersay

97

14 Juin 51.–

Samedi Soir.

Monsieur et Ami,

Votre lettre du 4 n'avait pas encore quitté l'hôtel de la R. J. J. Rousseau, lorsque celle que j'ai eu le plaisir de vous écrire le 2, y est arrivée. Je me réjouis de cette circonstance qui vous aura donné la preuve de mes efforts à hâter par tous les moyens possibles, l'apparition au grand jour de la publicité, de votre lettre et de mon travail Tabacologiques.

Vous savez maintenant si j'ai rien de commun avec les marmottes de mon arrondissement !–

avant hier 12, je vous ai adressé de Briançon, au retour d'une excursion à Turin, un exemplaire sur feuilles, de votre lettre.– J'en possède un autre.–

Je n'ai pas à revenir sur ce que je vous ai dit de notre publication, des soins que je comptais y apporter pour l'impression, le papier, &... Relisez, Monsieur & ami, ma lettre du 2.– Vous voyez

qu'elle marche. — Patience, et vous serez content. —

arrêtons nous sur l'exemplaire = épreuve que je vous ai envoyé de Briançon. —

Déjà, en pour un 1.er tirage, il est amélioré. toutefois il y sera fait des corrections; — et là dessus dites moi votre avis. —

Le titre de la lettre : à M. A. L. Chargé &c. . est en caractères que je n'aime pas. ils seront changés. pour cela j'irai à Gap, et j'en choisirai d'autres. —

ainsi vous les alinéas espacés? ceux-ci le sont un peu trop peut-être. qu'en pensez vous?

Votre nom mis à la fin, sera écrit en caractères plus petits. —

Mon ami Bronard m'écrit une longue lettre pour me faire connaître les conditions de Guillaumin. Je les trouve dures. — je ne me presserai pas de les accepter. la brochure imprimée, il sera temps d'aviser; et l'impression, le papier, les dessins, votre nom surtout, pourront bien modifier ses premières exigences. ne le pensez vous pas? Je ne risque rien à attendre.

Envoyez moi vos notes. les miennes seront malheureusement très courtes. Je n'ai ici que peu de renseignements. mes papiers sont chez moi.

Adieu, Monsieur & ami, recevez l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués.

Aug. Demenau

P.S.
Votre avis sur les deux titres ci-joints.

Envoyez les moi avec des corrections, changem^ts^
additions. — la brochure étant peu volumineuse,
j'ai été sobre de titres, ne voulant pas tomber
dans le travers des auteurs & écrivains du Mercure
de France, ou du J^al^ de la Cour . . ai-je eu
tort ou raison? —

Je reviens sur l'épreuve que vous devez
corriger. —

Je me suis permis d'augmenter de 2 ou
3 le nombre des alinéas. faites en d'autres si
vous le trouvez bon, cela rend l'ouvrage plus
facile à lire. —

Les autres corrections seront insignifiantes:
voyez si la ponctuation vous convient. elle
est de moi.

La 1re phrase de votre lettre contient deux
fois le mot créer, ou deux qui. peut-être jugerez
vous à propos de changer cela. — Je sais bien que
ces petites choses ne vous échapperont pas, mais
je prends cependant la liberté de vous
les signaler; — bien convaincu d'ailleurs que
vous pardonnerez à Grosjean de vouloir en
remontrer à son curé. —



Hâtez vous de me répondre.

Embrun 9 Juillet 51.-

Monsieur et Ami

J'ai corrigé - il y a déjà huit jours - l'épreuve en feuilles de vos notes. - vous voyez que je ne perds pas un instant. J'attends avec la plus grande impatience, l'épreuve en pages, pour vous l'adresser. Je harcèle mon imprimeur qui n'avance pas assez vite à mon gré, - car si nos amis les Socialistes le permettent, je prendrai mon vol vers Paris dans les 1.ers jours du mois prochain, et il faut que tout soit achevé à cette époque. Je désire que le tabac au Paraguay me serve de carte de visite auprès de M. L. Faucher. Je fais bien encore un autre souhait, mais de celui là, ne disons rien. -

Je reviens à vos notes, - et je vous dois bien des excuses, car j'ai largement profité de la faculté que vous m'avez laissée. - J'en ai supprimé presque la moitié. Je vous dirai pourquoi, et vous approuverez, je n'en doute pas, mes raisons. - je crois avoir conservé les

plus intéressantes. toutes l'étaient sans doute, mais notre travail devenait trop volumineux et constituait un traité ex professo. - nous les reprendrons dans une édition ultérieure, si la chose a du succès. - J'ai moi même sous cette raison, et d'autres motifs que je vous dirai plus tard, fait le sacrifice d'une partie des miennes. Je n'en laisserai que deux. elles seront avec les vôtres à la fin du livre. J'avais mis quelques unes de très courtes, au bas des pages. -

Le sacrifice dont vous accompli, vous serez content sur le texte. le papier et l'impression sont très soignés. Je suis allé à Gap il y a huit jours. j'y retourne encore mardi. - avec l'épreuve des notes, vous en recevrez une du titre, et me direz votre avis. -

J'annonce au Verso du titre, mon ouvrage sur les Missions. - Dès que nous serons en paix, j'y travaillerai activement. -

J'écris aujourd'hui au lithographe, pour mes dessins. - Il me sera impossible de donner la plante du tabac. Ce sera pour plus tard. -

J'enverrai la 1.re feuille de votre lettre à Guillaumin, comme specimen. je l'attends ce soir. on a fait toutes les corrections que vous aviez indiquées. on va la tirer dans quelques jours

ayez l'obligeance de me renvoyer l'épreuve de vos notes le plutôt possible, par le retour du courrier qui vous les portera, si vous le pouvez. - vous aurez peu de changemens, je crois, à y faire. -

Je vous remercie de ce que vous me dites, de Gigand. Notre ami est bien à plaindre, et rien de plus malheureux ne pouvait arriver à sa fille. - quelle existence affreuse!

Mes amis Brossard et de Jocas, vont faire des articles sur notre faïence. j'en aurai un de X. Raymond, rédacteur des débats. la feuille des Bertin n'est pas à dédaigner.

Je me décide à faire tirer à 250 exemplaires seulement. cela est suffisant pour un essai. qu'en pensez vous? veuillez me le dire. -

auriez vous d'un mot dans la Revue des 2 Mondes, où vous êtes si connu, et ailleurs.

que dit M. votre frère de l'exposition si merveilleusement inventée par John Bull?

Adieu, Monsieur & ami, renvoyez moi les notes dès que vous le pourrez,

et croyez à mon attachement respectueux et dévoué.



Aug. Lemesnou

Hautes-Alpes.

SOUS-PRÉFECTURE

d'Embrun.

Cabinet du S.-Préfet.



Embrun, le 25 Juillet 1851.

Monsieur et Ami,

Rassurez vous, et que les nuages qui assombrissent votre front se dissipent : vous serez, nous serons tirés à 300 exemplaires, et à 500, si vous dites un mot de plus. –

Tout va bien. J'ai envoyé hier à l'imprimeur ma dernière note ; je n'en donne que trois, la dernière contient des renseignements commerciaux tout-à-fait pratiques. vous me direz si j'ai bien fait de les donner. –

Il n'a pas été possible d'augmenter les vôtres. Il eût fallu couper le récit dont vous parlez. d'ailleurs, nous ferons une 2e. édition, s'il plaît à dieu et aux souscripteurs, laquelle sera considérablement revue corrigée et augmentée.

Vous êtes bien heureux, Monsieur et Ami, d'être arrêté dans vos travaux par trois charmantes personnes. je voudrais bien moi, avoir une seule de ces trois excuses à envoyer à mon imprimeur qui ne cesse de me harceler pour avoir le texte de mon manuscrit. malheureusement, les affaires sont là, et j'ai beau chercher, je ne trouve pas . . . d'excuse.

J'enverrai mon avant-propos demain. Il est
court, et contient ce qu'il faut, à mon sens au
moins. Je n'aurai toujours qu'à en trop dire. —
Les planches lithographiées sont chez Auguste
Bry, imprimeur R. du Bac 140, je crois. c'est
dans votre voisinage. j'ai écrit à Bry, de m'envoyer
ici 20 épreuves de chaque, il ne me répond pas. —
Je suis inquiet. depuis 2 ans, il peut avoir
changé d'domicile, ou effacé les dessins sur
les pierres. —
Ainsi vous l'obligeance au bouquinant, de
passer chez lui, et de lui parler. Je ne suis pas
certain le moins du monde du N.° de la Maison où
il demeure, mais c'est près de la rue de Sèvres, un
N.° pair. cela est positif. —
Je ferai tirer le reste des planches à mon arrivée
à Paris, où sera broché notre factum avec
plus de science qu'à Gap. —
J'ai reçu une lettre d'un Américain de mes
amis qui m'annonce son arrivée à Paris. cet
habitant du nouveau-Monde né dans l'ancien,
n'est autre que M. Jaquin, Cap.^e de la garde
impériale, décoré à Austerlitz, et prisonnier
pend.^t 30 ans au Paraguay où il se fit pharmacien
pour vivre. — c'est un bon et brave homme, que
j'aurai le plaisir de vous présenter si vous le
voulez bien. —
et vous n'êtes pas à Londres avec M. votre frère

et sa charmante famille? comme vous êtes bien le poëte dont parle horace. -

quant à moi, je commence mes malles, mais la politique tourne au noir, on nous menace d'un changement de ministère, or il se pourrait bien que mon voyage fût ajourné. quelle douleur ce serait pour moi! je n'ose y songer. -

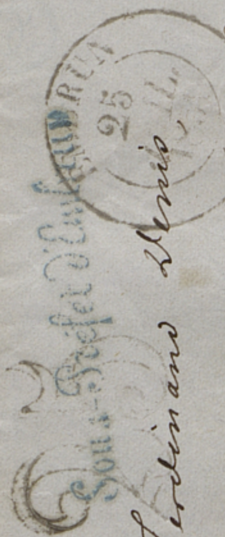
Je vous quitte pour ~~......~~ me remettre à ma Préface. c'est une chose à soigner, comme vous savez, or je suis un pauvre écrivain. -

Adieu, Monsieur l'ami, je vous renouvelle l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués.



Ay Desmaran

Aubry le Comte bac 42
Bry. Auguste imp lith. Bac 142
Boy St Antoine 122.



Lettres de Sainte-Beuve.

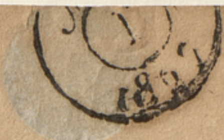
---

20 lettres, ou billets ou vers latins et fragments.

Monsieur,

Ma mère et moi avons la douleur de vous annoncer la mort de ma tante Cournier décédée hier à 9h. ½ du soir, et de vous inviter au convoi qui aura lieu demain vendredi à midi très précis. Eglise St Sulpice

Ste Beuve



15

G

Monsieur

G
P.P.

Monsieur Ferdinand Denis

Rue Notre Dame des Champs n° 2[illegible]



Paris



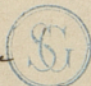
Ce samedi
25 Avril (1849),

Mon cher ami,

Me voici de retour : je voudrais bien vous montrer le chapitre des Girondins, et après les [illegible] comparé à celui, lequel a besoin, pour se compléter de vos libérales communications. Voudriez vous demain dimanche dans la matinée me donner une heure ; ce soir, si cela ne vous dérangeait pas trop, dans mon gîte de circonstance hier j'ai tous mes papiers. La bonne retournera demain matin savoir votre réponse, si elle ne vous trouve pas aujourd'hui —

mille amitiés Ste Beuve

mille choses aimables à M. Arthur.

Ste Beuve demeurait à cette époque 
r. S. Benoît 13 ou 5 chez le D. Paulin





Mollien

Monsieur Ferdinand Denis

Rue de l'Ouest





Mon cher Ferdinand

voici l'Album & les lettres de Senancour avec mille remerciements — Il n'y manque qu'une seule lettre intitulée <u>une journée dans les montagnes</u> qu'au dernier moment je remarque assez pour désirer en faire prendre une copie. Elle vous sera remise d'ici la <u>huitaine</u> — tout le reste d'ailleurs du pag~~het~~ a été soigneusement conservé à travers toutes mes pérégrinations. et vous le trouverez, j'espère, dans toute son intégrité

mille amitiés ainsi qu'à Mr Arnim

tout à vous

[illegible]

Ce 21 Avril 1881

le 22 7bre 1865

Mon cher Ferdinand,

J'ai reçu votre beau et bon livre. J'avais lu l'article de Magnin dans le Moniteur sur cet excellent livre : je suis heureux de le tenir de vous à présent. Il me reporte par les descriptions aux lieux mêmes que j'ai appris à connaître pour la première fois par vous, à ces scènes du Tropique parmi votre jeunesse a débuté et qui ont commencé notre liaison. Il m'est doux, après 40 ans, de la retrouver entière, et comme scellée de nouveau bénie par les mains du digne missionnaire qui vous doit sa conservation —

à vous de cœur, Ste Beuve



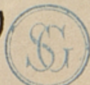
112

le 25 juin 1868

Mon cher Ferdinand,

J'écris sur Malouet. Je ne puis remettre la main sur le charmant petit volume où vous avez réimprimé son Voyage à ~~dans~~ la Guyane. Voudriez-vous m'en dire le titre exact, ou mieux me le prêter pour deux heures?

Tout à vous



Ste Beuve

Envoi de billets de parterre pour la 3e représentation d'Hernani (mars ou mai 1830)

Voici, mon ami, trois parterres.
Il faudrait être avant 5 ½
au théâtre du côté de la
rue de Montpensier.

J'ai l'honneur de vous saluer

Ste Beuve

Pour M. V. Hugo

(Ste Beuve)



Merci, mon cher Ferdinand, pour

votre émouvant dernier volume : vos

Souvenirs les plus [illegible] et [illegible] jeunesses

ont repris : elles n'étaient rien chez vous

aux sympathies affectueuses des

cœurs.

Au revoir,

H. Brisson

Mes h. respects à M. [illegible]

Ce 8 8bre

117

Ce vendredi

Mon cher ami,

Je vous renvoie quelques uns des ouvrages que vous avez eu la complaisance de me prêter, et en particulier votre André que j'ai lu avec beaucoup d'intérêt. C'est un Normand. La famille de Paul [illegible] originaire [illegible] qui ne dégénère nullement ses aïeux.

Je vous ferai, si vous jugez à propos d'en envoyer un exemplaire au Globe, une petite annonce que nous tâcherons de faire passer avant le 1er Janvier. Veuillez me le dire: elle sera faite aussitôt que le livre envoyé au bureau. Si vous aviez fini de Montaigne, je vous serai obligé de le remettre à la porteuse de ma lettre, parce que je vais m'y mettre et à Rabelais pour clore mon in-18. Mille amitiés. Ste Beuve

mes respects chez vous.



[illegible]

Monsieur Ferd. Dessys

119

Ce 17

Je reçois Monsieur Ferdinand, votre joli volume du _Monde enchanté_ ; j'en attends toute sorte d'instruction et d'agrément poétique. Recevez-en bien mes remerciements avec l'assurance de mes sentiments bien connus,

[illegible]

J'offre mille amitiés à M. Arsène.

Monsieur

Monsieur Ferdinand Denis

36. rue de l'Ouest

le dimanche
9

Mon cher [illegible] :

Serez vous assez aimable pour vouloir bien faire (demain lundi à 6 heures moins le quart) un petit dîner bien simple et frugal chez ma bonne mère. Vous me ferez bien du plaisir — vous n'en pouvez douter. —

Tout à vous —

J. Massenet



Amitiés à M. Azam —

Monsieur

Monsieur Ferdinand Denis

le Dimanche

J'ai bien l'honneur de saluer Monsieur Denis et de le prier de me pardonner mon étourderie. quand j'acceptai hier la visite chez M. Villenave pour mardi soir, j'avais tout à fait oublié que j'étais retenu cette même soirée pour entendre le discours d'ouverture du cours de M. Lanié à l'Athénée. En rentrant à la maison, une lettre de lui me l'a rappelé. Si donc Monsieur Denis voulait avoir la bonté de me désigner un autre jour, soit aujourd'hui soit demain, soit mercredi, je viendrai le trouver & doublement obligé de sa complaisance



Ste Beuve

124

Monsieur

Monsieur Ferdinand Denis
Rue notre dame des Champs
au coin de la Rue de Chevreuse



Mon cher Denys

J'ai été hier matin chez M. de Senancour. J'ai eu les renseignements qu'il va faire à Obermann: j'ai parlé pendant une heure aussi énergiquement et vivement que je pouvais contre les plus belles et naïves affections de couleur livrées dans la littérature de 1804, et qui font de M. de Senancour un des pères de l'émancipation littéraire, sont toutes grattées avec effort et font place à une édition de phrases didactiques et classiques. C'est Obermann pâli et corrigé par M. Jay. Qu'y faire? Seulement comme M. Ledoux, à ce qu'il paraît, a mêlé mon nom à une de ses annonces, je le prie de l'ôter et ne l'autorise en rien à s'en servir: quand j'ai écrit d'Obermann, c'était particulièrement du nouveau, c'est de l'ancien. Je ne veux me prêter en rien à ce regrattage.

M. de Guiraud traite le beau poème
comme il ferait un traité de physique
qu'on corrige et augmente après 20 ans.
J'ai pris avec lui le Lac de Lamartine
et lui ai dit : voyez, si Lamartine voulait
retoucher ces flots grondants qui sont répétés à chaque
vers, ces inexactitudes, il ferait du
beau. — Il a prétendu que Lamartine
ferait bien — En somme, dites à M.
Ledoux de ne mêler en rien mon nom
aux annonces, autrement je dirai mon
avis dans les journaux sur le nouvel ouvrage.
Je le dirai même sans cela.
C'est pour moi une affaire de principes
littéraires et de conscience poétique.
C'est comme si on s'appuyait de l'autorité
de Vitet ou tel autre critique d'art pour
badigeonner une église gothique —

adieu mon cher Deneys et
à vous de cœur

Ste Beuve

mes respects à Madame Deneys
et à M. [illegible]

Monsieur Ferdinand Denys

Rue Notre-Dame des Champs, 21.

4

55

8

127

Le 10 7bre

Laissez-moi, mon cher Ferdinand, vous remercier de votre excellente biographie de Camoens que j'ai lue avec beaucoup de profit et d'intérêt. Avec tout ce que vous y avez rattaché depuis Sá de Miranda jusqu'à Manoel, cela forme toute une histoire résumée et bien satisfaisante de la poésie portugaise elle-même. — Mille grâces et mille amitiés

Ste Beuve

Je me rappelle au bon souvenir de M. Arsenne.

Monsieur

Monsieur Ferdinand Denis

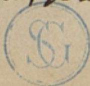
rue de l'Ouest.

129

Mille remerciements, mon
cher Ferdinand : je reçois
avec reconnaissance la lettre
de votre pauvre vieil ami col-
laborateur dans vos [illegible]

La lettre de Mme Dupin sera
rendue très exactement,
quand je mettrai à fin mon volume
presque achevé des Coups de [illegible]
envoyez amitiés à [illegible]

le 13 8bre



[illegible]

Monsieur Ferdinand Denis

N° 56 rue de l'ouest

La lettre à Mme Dupin ne m'a pas été rendue hélas ! Cette lettre magnifique d'Obermann copiée par Mme Dupin elle même est elle perdue ?

Ad Studiosissimum J. Oudot.



Sub casulae tecto, vetus est jam fabula, fe[illegible]s vitae
tempora felinâ gemini de stirpe sodales
inclyta degebant, tali quos pectore dudum
nonorbi natura dedit; par nobile fratrum,
quos genuit pulchro Rodilardus sanguine, gentis
immortale decus, fatis dum vita maneret,
quos patriam laudem docuit magnosque labores
atque exempla sequi: nec te, Rodilarde, puderet
dicere posse tuos, nisi te mors atra tulisset.
Ambobus benè partus honos, ambobus et idem
Sanguis erat venis, eadem non mensa; cibusque
absimilis formam absimilem faciebat utrique.
Alter enim nitidâ florens pinguedine, tanquam
qui sacra Junonis ferret vultumque sacerdos,
alterno gravis incedit pede: flamma refulget
plurima luminibus; patulo vestitur amictu
attentè curatae cutis, sinuosaque flexu
molliter incurvo vocat aspectumque manumque...
ingens cauda micat; cristamque imitata volantem
largior, ludibrium ventis, expandit honores,
luxuriansque comis succosum corpus obumbrat.
Alter sed gracilis, strigoso corpore foedus,
ut Mustela, fluit: pronâ cervice recumbit
demissum ad terram caput, ipsâ [illegible] mole gravatur.
Ignis nullus adest oculis; atque arida corpi
exhorret macie crates, exstantiaque ossa
Enumerare queas: palpantibus hirta resistit
ac rugis contracta cutis, plausumque recusat.

Pulvere cauda jacet squalens, et, inutile pondus,
Verrit humum atque pedes incommoda tundit euntis.

a Mme L... pour le jour de sa fête.

Voulant célébrer dignement
le jour fortuné de ta fête,
l'autre jour je me mis en tête
de t'exprimer un compliment.

Les Muses firent les rebelles;
Et m'appercevant qu'un enfant
Pégase à mon zèle imprudent
refusa de prêter ses ailes.

Brulant d'une juste fureur,
Je vole vers la cour suprême
où réside Apollon lui même;
Je tâche d'émouvoir son cœur.

Le Dieu sensible à ma prière,
d'un mot calma mes déplaisirs:
J'accomplis, dit il, tes désirs,
pourvu que ce soit pour ta mère.

Soudain, la joie de cet aveu
remplaça ma douleur amère,
Et tombant aux genoux du Dieu
Je dis: Elle est aussi ma mère.



[illegible]

2.

1er janvier

Nescio quâ ~~mulcet~~ tacitâ captat dulcedine quisquis
Prima tenellus adhuc ad vitæ limina surgit:
Hoc voluit natura potens, hâc lege tenemur:

Frondes umbriferas ulmus vastamque comarum
Luxuriem et latè procera cacumina pandat,
Quàm magis arridet viridi sub gramine nascens
Flosculus, ignotos oculis non ausus honores
Credere adhuc, Zephyrumque vocans Solesque benignos!
Quàm magis arridet patrio de stipite mollis
Surculus attollens timidum caput: ille paternas
Forsan et æquabit frondes, lenique susurro
Et teneris almam præbebit amantibus umbram.
Sol mihi grata magis pandet spectacula, lumen
Cum tremulum roseo redivivus ab æquore tollit,
Quàm medius, cum jam ~~mediâ~~ summâ sublimis ab arce
Flammantes instigat equos, et fervet Olympo.
Æstas læta suam messem, sua munera dives
Jactet, et auratas campis ostentet aristas;
Nectarea autumnus de pleno flumina cornu
Fundat, et innumeris cumulet cellaria ~~[illegible]~~ donis;
Nil mihi vere prius, ver dulce ante omnia, tantum
Spes quod florigeras promit fructusque futuros.

Tum longo defessa operi si lumina forte
Tristibus avertit libris, frontemque severam
deponens, calamum, sua, languidus, arma, remittit,
tempora corripio velox & sede relictâ
immiscens, revolutus humi, centum orbibus orbes,
leniter accedo: Phœbi sublimis Alumnus,
oblitus Phœbumque patrem doctasque sorores,
Lusibus arridet, positâ gravitate Minervæ.
Saltu abacum rapidus magnique theatra laboris
Occupo, & ingenti sinuata volumine dorsa
Molliter attollens, passuque ingressus inerti
inter doctorum spatior monumenta virorum
quos seu Roma tulit claro, seu Græcia, partu.
necnon caudâ manum blandissima palpat herilem.
Inde mihi tanta assiduo pluit imbre voluptas;
ut dominus mensæ dapibusque accumbit opimis,
assideo gratus domino conviva jubenti,
nonnunquam injustus: vultum mentitus honestum,
Exiguam capto per fercula lauta modestus
particulam, aut avidas siquandô fraude malignâ
spes fallit vanamque famem atque illudit hiantis,
Semesam pulli, ventris non immemor, alam
Subripio, et furi benetergit prœda palatum.

nec gravis immerito dominus stomachatur: Amico
quid faceret? paucos adeō numerabis Amicos!
Inde mihi curata cutis, tibi pallida tabes,
Sic frater poteris fraternum aequare nitorem.

 Ste Beuve

22

A Oudet

Tu quodcumque canas carmen, dilecte Poeta,
despicis, et versus tollis ad astra meos.
tanta ut persistam laudum certamina Justa:
utraque pulchra quidem, sed meliora tua.

c'est pourquoi Jete prie de me copier les tiens, lorsque tu en auras le temps.

quand le Duc de Bourgogne devint premier dauphin par la mort de son père, il ne voulait être appellé que Monsieur. le Roi voulut qu'on l'appelât Monseigneur. ce qui fit que le premier président du parlement commença ~~de la~~ sa harangue en ces mots: Monseigneur, puisque le Roi veut qu'on vous nomme ainsi....



(Duclos mémoires sur le règne de Louis XV de la régence.)

Monsieur et vénéré Maître,

Je suis inquiet. J'ai remis, il y a quelques jours, à un commissionnaire de Versailles le dossier de lettres et autres papiers de Sainte-Beuve (20 pièces diverses) que vous aviez eu l'extrême obligeance de me prêter. Si j'avais pu les apporter moi-même et aller vous remercier directement, je n'aurais pas manqué de le faire. Un douloureux mal de pied m'a retenu. J'espère que le paquet ne se sera point égaré, mais si vous ne l'aviez point reçu cependant !... Soyez assez bon pour me répondre un mot qui me mette l'esprit en repos et pardon encore de tant de bienveillance et de peine. Ai-je besoin de vous renouveler les sentiments de respectueux dévouement, de gratitude et d'admiration qui m'attachent à vous depuis longtemps et qui vieillissent avec moi, dans un cœur et dans un esprit bien faits pour les comprendre et pour les garder ?

Octave Lacroix

Versailles. 20. rue Ste Victoire. — le 16 avril.



Rochefort, 28 décembre 1852.

138

Excellence,

Permettez moi de vous exposer les titres que je crois avoir à la faveur que j'ose solliciter auprès de vous: la croix d'officier de la Légion d'honneur pour laquelle mon nom a été porté sur le tableau d'avancement.

Je serai aussi concis que possible tant vos moments sont précieux.

J'ai près de trente années de service effectif, dont douze de navigation et six de colonies;

J'ai fait avec Dumont d'Urville la campagne de découvertes de l'Astrolabe, et c'est au retour de ce voyage, il y a plus de vingt ans que j'ai été fait chevalier de la Légion d'honneur.

Depuis, j'ai beaucoup navigué. Deux fois j'ai fait les stations de Terre-Neuve, d'Espagne, du Mexique et des Antilles, celles des Mers du Sud et de la Plata, et, dans toutes ces occasions, je n'ai reçu que des témoignages de satisfaction des chefs sous les ordres desquels j'ai servi.

Désigné en 1843 par M. Galos pour être chargé du service de santé aux îles Marquises et Tahiti, je ne suis rentré en France que malade, après plus de six années de résidence dans ces établissements et après avoir rassemblé de nombreux documents sur les mœurs, la langue et les maladies des habitants de ces îles. Mis en non activité pour infirmités temporaires, à mon retour, je suis encore dans cet état aujourd'hui, achevant de rétablir une santé que

Monsieur le ministre de la Marine et des Colonies, etc.

J'avais jusque là consacré au Service et qu'il me tarde de lui offrir de nouveau, Car je n'ai que 48 ans.

Mais, en outre de mes fonctions de médecin en Océanie j'avais été chargé de celle de juge à la cour d'appel, de membre des Conseils de gouvernement et d'administration, Et dans toutes ces fonctions, surtout dans celles de Chef du Service de Santé pendant les Epidémies de Typhus et à la suite des Combats qui eurent lieu dans ces îles, ma Conduite fut telle que le Gouverneur Bruat crut devoir solliciter pour moi la croix d'officier, qui fut redemandée par le gouverneur Lavaud jusqu'au moment où mon nom fut porté sur le tableau d'avancement par le Conseil d'amirauté.

Telles sont, bien en abrégé, Excellence, les principales phases de ma vie militaire. Et je puis ajouter que dans toutes j'ai la conscience d'avoir non seulement bien servi et de l'avoir fait souvent avec distinction mais de l'avoir fait toujours avec dignité, activité zèle et dévouement, ainsi qu'l'attestent les témoignages que j'ai reçus de mes chefs, les notes qu'ils ont données et les demandes de récompense qu'ils ont faites en diverses occasions.

Si à tout ces Titres, Excellence, Daignez Entendre l'expression des vœux que j'ose vous adresser aujourd'hui et me permettre, en m'accordant une faveur dont j'ai toute ma vie cherché à me rendre digne, de dire moi aussi comme tant d'autres l'ont déjà fait : Il fallait que L'Empereur Louis Napoléon vint sauver la France pour qu'il me fut donné de voir les efforts de toute ma vie récompensés par son ministre de la Marine. Que si ces titres vous paraissaient insuffisants, Daignez

139

croire que mon plus vif regret serait de n'avoir pas eu l'occasion d'en acquérir plus pour cette distinction, et que je serais inconsolable si je n'avais l'espoir de pouvoir m'en rendre plus digne par mon dévouement et de nouveaux efforts dans l'avenir.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect,

de votre Excellence,

Le très humble et très obéissant
Subordonné

A. Sellon

1er Chirurgien en chef (Service colonial)

140

Rochefort, 28 décembre 1852.

Excellence,

J'ai près de trente ans de service effectif, dont douze de navigation et six de Colonies.

J'ai été fait chevalier de la Légion d'honneur il y a plus de vingt ans, après un voyage de découvertes avec Dumont d'Urville.

Depuis, j'ai fait de longues campagnes dans les mers du Sud, la Plata, le Mexique, et je me suis trouvé dans un grand nombre d'épidémies qui m'ont valu les témoignages de satisfaction de tous les chefs sous les ordres desquels j'ai servi, et plus particulièrement ceux des Gouverneurs de l'Océanie Bruat et Lavaud, qui ont demandé plusieurs fois pour moi la Croix d'officier de la Légion d'honneur.

C'est cette dernière distinction que j'ose aujourd'hui solliciter auprès de vous, Excellence, et que je sollicite avec d'autant moins de crainte que je sais combien votre justice a déjà réparé de torts, et que j'ai la conscience d'avoir, toute ma vie, fait mes efforts pour être digne de cette faveur.

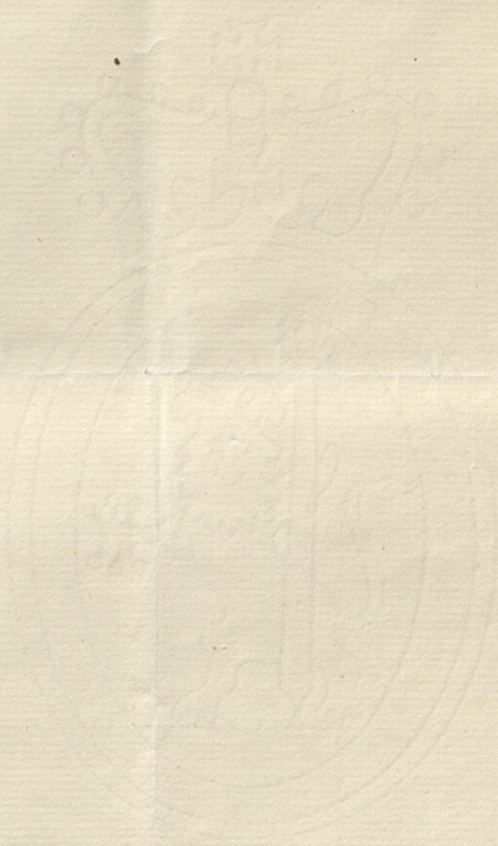
Quelle que soit votre décision, daignez, je vous prie, agréer mes excuses et croire au dévouement respectueux, avec lequel j'ai l'honneur d'être

Excellence,

Votre très humble
et très obéissant subordonné

A. Lesson

1er chirurgien en chef (Service colonial)



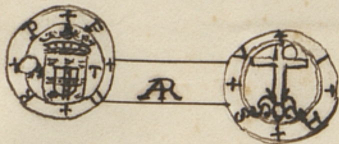
142

Lettre écrite à César Famin.

Mon cher Monsieur

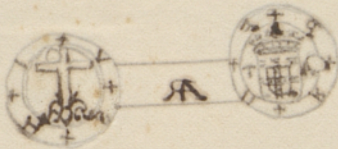
Il y a sept jours que j'ai reçu votre lettre du 19 Fevrier / 3 Mars 1852, en reponse à la mienne du 16 Juin 1851, et aussi 61 rares et intéressantes monnaies et médailles, une brochure avec l'histoire de D. Pedro II du Portugal, et la notice des traductions en langue Russe de notre poete Camoës, que j'ai déjà envoyé en votre nom à Mr. le Vicomte de Juromenha; mais à vous dire la vérité la traduction française de La Harpe est très mauvaise, et alors la votre doit être de même, attendu que le traducteur ne savait pas le portugais. Je vous remercie sincèrement de toutes vos bontés; et il ne me reste que le plus profond sentiment de ne pas pouvoir vous faire de même; mais je suis toujours ici dans une telle position absolument privé de vous donner d'autres choses que quelques monnaies portugaises; et vous qui heureusement conserver des communications avec presque tous les savans et antiquaires de l'Europe, vous trouver bien en état d'obtenir des médailles, et des notices exactes de tous les pays. C'est par hasard qu'on trouve ici quelques monnaies d'Espagne, de même que les françaises et les anglaises, desquelles je n'ai obtenu que les courantes. On a mis en vente à Madrid une grande collection de trente mil médailles, que a appartenu à D. José Garcia de la Torre, comme j'ai vu ici dans un grand catalogue ou discreption écrite en français, et imprimé aussi à Madrid par le français Joseph Gaillard, et qu'on a envoyé ici un de ces exemplaires à la notre Academie des Sciences; et dans le même je trouve toutes sortes de médailles, et

et quelques unes d'Espagne bien intéressantes. Les ecus de necessité de Charles XII roi de Suede, frappés dans les années de 1715, 1716, 1717, 1718, sont, comme vous m'avez dit au nombre de dix, un seul me manquais, que j'ai reçu dans les quatre que vous avez eu la bonté de m'envoyer dernièrement. Il me serais bien agréable de savoir les explications de ces figures, c'est-à-dire, s'il y a quelque motif alegorique; enfin, c'est domage que nous n'avions pas ici des histoires métaliques des autres pays, ou je puisse étudier toutes ces monnaies. Comme vous me montrez toujours beaucoup d'intérêt pour les monnaies portugaises, vous me permeterez de vous envoyer toutes les notices que je puisse obtenir, quoique elles pour la plupart ne soient pas grande chose. Dans l'hotel des monnaies j'ai trouvais à présent des lois du 1.er et 2.e Philippe du Portugal (2.e et 3.e d'Espagne) pour les frapper, et alors il y en a au moins de ces deux rois; et comme elles n'ont pas le numero, on ne peut pas savoir à quel roi elles appartienent. Philippe 1.er a ordonné en 15 Novembre 1582, que les monnaies de = Quatro Vintens = devaient avoir la legende = Philippus. 1. Rex Portugaliæ = W =. les monnaies de = Quatro Vintens = et aussi de = Dois Vintens = sont assez rares; et les peu d'exemplaires que j'ai vu n'ont que un = I = seulement, et jamais le numero 1.er J'ai un = Vintem = ou peut-être qu'il soit une médaille, faite pour quelque auto de fé, qui a dans l'anv. la legende = F, = II. = R. = P. = et du reverse une



Filippus II. Rex Port: In hoc signo vinces.







La monnaie d'or de Sanchez
la portugaise d'Emmanuel
le quadruple de Pierre et Marie
sont gravés dans le Trésor de numismatique et de glyptique, histoire monétaire moderne, pl. ! —



[illegible]

143
7

croix dans le calvaire, et la legende = I.=H.= S.=V.=; mais la croix est tou-à-fait semblable au sceau du tribunal de l'Inquisition, et je ne connais pas d'autre exemplaire. La loi du 13 Janvier 1605 de Philippe 2.e a ordonné de faire des = =Tostões = Meios Tostões = et = Vintens. =. Pour la loi du 8 Janvier 1795 a été défendu le cours des monnaies étrangères dans toutes nos Iles, et on a fait à l'hotel des monnaies à Lisbonne dans les années de 1794 et 1795 quelques unes en argent, de 300, 150, et 75, reis, avec le même pois que les notres de 240, 120, et 60, reis, seulement avec la différence d'avoir sa valeur à coté de l'écu des armes. On les a aussi frappé en cuivre depuis 1795 jusqu'à 1798, avec sa valeur en chiffres arabes = 20 = 10 = 5 = reis, et elles sont seulement pour les Iles des Açores, et sont toujours plus petites que les notres. Il n'avait que nos monnaies pour l'Ile de Madeira, et seulement en 1842 c'est qu'on les a fait exprès de 20, et 10, reis en cuivre, avec le même diamètre et pois que les notres, seulement différent dans la legende; et à présent en 1852 on n'a fait que des monnaies de 10, reis pour la même Ile de Madeira. Dans l'année de 1843 on a nouvelement frappé du cuivre pour les Açores, des monnaies de 20, et 10, reis, tout-à-fait semblables à celui qu'on a fait en 1795, avec les chiffres arabes. Les = Vintens = en argent de D. Pedro II et D. João V.

sont semblables; et aussi peut-être avec les mêmes coins on les a fait dans les années de 1769 et 1800, ils ont de l'avv. une croix de Christ, et des rev. l'sphère, de manière qu'on ne peut pas savoir à quelle époque ils appartienent. Mr Famin a eu la bonté de m'écrire en date de 26 Decembre 1851 / 7 Janvier 1852, et je lui ai déjà repondu; j'espère qu'il ait conclue son interessante ouvrage metalique du Portugal. Ayez la bonté Monsieur de lui dire que je me rappele toujours de sa bonne amitié. De même je vous prie de faire mes sinceres compliments à notre excellent et très aimable Mr Lomonosoff, que je désire avec impacience qu'il arrive chez nous, et qu'il reste dans ce pays plusieurs années. Je vous prie cher Monsieur et ami d'accepter avec indulgence les 62 différents monnaies que je vous offre, et quatre pour avoir la bonté de me déchiffrer; et j'attende toujours de vos bonnes nouvelles, et vos determinations pour les executer, et je suis

Monsieur

Votre tout dévoué serviteur

Lisbonne 11 Avril 1852.
Rua de São Bento
No. 170.

Mel Ber.do Lopes Fern.des

Illmo. Amigo e Snr.

Não o tenho querido incomodar com as minhas cartas, porem julgo agora do meu dever, como seu amigo, participar-lhe o que se tem passado a respeito da Collecção das Moedas Portuguezas que com tanto trabalho V. aqui ajuntou. Em Setembro passado recebi uma carta de Mr. Köhne, Secretario da Sociedade Archeologica e Numismatica de S. Petersburgo, pedindo-me moedas antigas Portuguezas, e desejando saber quaes erão as obras que aqui se publicarão sobre as nossas moedas e mais antiguidades. Mandei-lhe aquellas noticias e algumas moedas que me foi possivel obter; dizendo lhe que em S. Petersburgo existia V., que fora aqui possuidor da nossa melhor e mais completa collecção de moedas e medalhas Portuguezas, a qual se achava em Lisboa para vender, o que tudo melhor se poderia informar de V., e ao mesmo tempo, que V. como amador de toda a litteratura, e tambem das antiguidades, tinha feito com muito trabalho aquella collecção, e que possuia os desenhos não somente das suas como de todas as mais que se conhecem, para as fazer gravar juntas com a sua historia, composta por V., com todos aquelles esclarecimentos que é possivel obter, fazendo-nos um grande serviço se a publicasse. Participou-me em o primeiro de Janeiro de 1850, que V. estava disposto a publical-a, o que eu muito estimei saber, e ao

mesmo tempo sei que elle pertende compra esta collecção
que existe, como V.S. sabe, em poder do corretor Lameirão;
porem este me disse positivamente que lhe custara
1:200$000, reis, dinheiro que ha dois annos tinha em-
patado, e que a não venderia por menos de 1:400$000, reis.
Bastante desejo eu tinha que esta collecção fosse para um
estabelecimento scientifico aonde se conservasse, e ao mesmo
tempo quizera que V.S. publicasse esta obra, a mais completa
que neste genero se poderia fazer. Desnecessario é o certifi-
car a V.S. que sempre me achará prompto a tudo quanto
for de seu serviço e agrado, e no caso delhe ser necessario
alguns esclarecimentos, com toda a satisfação os pro-
curarei. Espero me queira dar o gosto das suas boas notí-
cias, estimando muito saber que V.S., assim como a V.S.ma Sua
Senhora, e os seus lindos meninos, tenhão gozado de boa sau-
de, e só me resta protestar que sou, como devo, com o maior
affecto

De V.S.

m.to att.o v.or amigo obrig.do

Lisboa 22 de Fevereiro
de 1850, Rua de S. Bento
de 170.

M.el Ber.do Lopes Fern.des



Meu caro amigo

Recebi com grande prazer, em 4 de Fevereiro a sua estimada carta datada de S. Petersbourg 26 Dezbro 1851 / 7 de Janro 1852, por ter directamente agradaveis noticias de um tão bem amigo que eu sempre estimei como devia; e agora conheço com pesar os grandes incommodos que em todo o sentido hade soffrer, e o bem fundado receio que de continuo o atormenta de outros ainda maiores, attendendo ás horriveis tempestades politicas que a todos ameaça, sem nunca sabermos aonde cahirão os terriveis raios, para em tempo competente delles nos livrarmos. A sua excelente obra é na verdade a mais completa que sobre as moedas portuguezas se tem publicado; creio que as principaes bibliothecas de Europa a comprarão, alem de alguns curiosos; e se V. estivesse em circunstancias de poder soffrer empates, talvez lhe conviria tirar pelo menos seis centos exemplares; porque depois de finalizada necessitando de mais estampas mais despeza haveria as lithographar de novo. Aqui fallei a diversos, alguns compradores lhe arranjarei, porem todos elles querem primeiramente saberem o preço, a forma de aqui a receberem, e a quem se hade entregar o seu emporte; portanto queira V. quanto antes ter a bondade de me mandar o titulo da obra, o formato, o seu custo total, e todas as outras necessarias explicações. Conheço bem que grandes sacrificios lhe hade custar nas actuaes circunstancias, somente lhe resulta a gloria de ter concluido o que sobre este assumpto ainda ninguem o fez tão bem, e me parece que não hade perder. Eu não conhecia o Sr. Koehne, e mesmo agora somente tenho o gosto de o conhecer pela nossa correspondencia desde 1849, a qual para elle será talvez penosa, pois me remette sempre bons e raros exemplares de moedas e medalhas de todas as epochas, e de todos os paizes, que eu decerto de outra forma não poderia nunca obter; e isto em troca de algumas moedas portuguezas que aqui lhe arranjo. Sabe V. perfeitamente

o quanto nos é difficil o obtelas; nos ourives poucas se achão, porque agora são muito procuradas, e os cambistas sabe muito bem com que orgulho tratão a quem lh'as pede, não achando eu tantas quantas desejo. Elle me tem já remetido 529, em troca de 380 que eu lhe tenho enviado, com bastante sentimento da minha parte por tão grande falta. Como estas moedas tem peso, não é possivel irem as minhas cartas na mala da Embaixada, é necessario esperar aqui occasião opportuna, para que o encarregado dos negocios da Russia o Snr. Knorring as envie para Londres, e as mesmas difficuldades acontecem quando ellas vem, o que tudo causa grandes demoras contra minha vontade. Tambem alguns esclarecimentos lhe tenho dado, uns já por V.S. sabidos, e outros obtidos posteriormente á sua sahida daqui, o que espero que elle como seu amigo lhe hade ter communicado para o bom exito da sua interessante obra. Em 25 de Dezembro de 1851 aqui faleceo D. Francisco de Mello Manuel, homem notavel pela sua riquissima e escolhida livraria; o seu filho, não dado ás letras, a vendeo, assim como as suas muitas medalhas, ao nosso Governo, para a bibliotheca publica de Lisboa, por 10:000$000, reis; e tambem quer, o lhe dão, o titulo de Conde. Logo que este contracto se conclua, e que estas medalhas se achem naquelle estabelecimento, eu as examinarei; e se entre ellas achar algumas não conhecidas, o participarei V.S. com a maior brevidade. Não me admira que esses Senhores numismaticos se enganem a respeito das nossas moedas, quando entre nos, com menos desculpa, todos os escriptores estão cheios de erros. Talvez que nunca tivessemos uma moeda chamada Libra, e que esta fosse imaginaria para contar, nome vindo de França, e os Reies de Hespanha, o que tem dado grande confusão a todos. Tambem os primeiros Reis de Portugal não cunharião dinheiro, opprimidos com tantas e tão cruentas guerras, usarião das Libras Francezas, moedas Romanas, e Arabes. &c. Para lhe mostrar o quanto alguns dos nossos escriptores de grande merecimento se enganárão, bastão os seguintes exemplos. Manuel Severim de Faria atribue a D. Affonso IV, algumas moedas com a legenda, = Adjutorium nostrum, &c, a qual não é usada antes de D. João 1º, e portanto são de D. Affonso V. O Conde da Ericeira D. Francisco Xavier de Menezes, com

dos nossos bons literatos, fez uma memoria sobre as nossas moedas, que se acha impressa no 4º Tomo da Historia Genealogica da Casa Real, a paginas 419, e na mesma a paginas 436, diz que no registo da Casa da Moeda de Lisboa a f 77, consta que o Cardeal Rei D. Henrique levantou o valor do Marco de Ouro a 40000, reis, e o de prata a 4000, reis. Neste mesmo registo a f 77. está effectivamente esta Provisão do augmento do valor destes metaes, porem é de D. Antonio Prior do Crato datada de 14 de Julho de 1580, quando D. Henrique morreo em 31 de Janeiro de 1580; alem de declarar na mesma Provisão as guerras que tem com Hespanha. O Sr. Pelaez muito se recommenda, e deseja ser um dos assignantes da sua obra. Os empregados do Consulado da Republica Franceza em Lisboa, por onde recebi esta sua carta, mostrárão a mais sincera e verdadeira satisfação quando eu lhe dei noticias de V.S.; isto faz honra a V.S., e mostra o bem que sempre os tratou. Um amigo meu possue uma chapa de latão, que parece ser uma pulseira com letras e jeroglyphicos, cuja copia remetto; espero que V.S. me faça o favor de a entregar ao Sr. Koehne, para que elle e os seus sabios collegas antiquarios me fação a mercê de a decifrar, a copia pode ahi ficar, basta que me mandem a sua explicação. Sempre me achará prompto no seu serviço, esperando ter muitas occasiões em que possa mostrar o quanto me prezo de ser sinceramente

De V.S.
amigo e muito obrigado
M.el Ber.do Lopes Fern.des

Lisboa 10 de Fevereiro de 1852. Rua de S. Bento N.º 170.

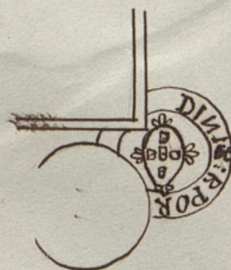


Mon cher Monsieur,

Heureusement que S. E. Mr Lomonossoff est arrivé ici en bonne santé; il m'a donné à l'instant vos deux lettres du 6/18 Mai, et du 8/20 Juillet 1852, avec deux livres rares de notre histoire, et des belles monnaies et médailles que vous avez eu la bonté de m'offrir, et dont je vous suis très obligé. Les deux médailles, une en argent et l'autre en cuivre, frappées en memoire du tremblement de terre qui a detruit la ville de Lisbonne en 1755, sont très rares et très precieuses, je ne les connaissais pas: ne voulez vous pas avoir la bonté de me envoyer son histoire? L'autre très bien frappé de votre ami S. E. Mr de Reichel est un chef d'oeuvre. Notre histoire numismatique continue encore dans le même mauvais état, c'est-à-dire, de ne pas avoir la probabilité d'être imprimé. Mr Famin a travaille ici sans relache pour joindre sa collection de monnaies et medailles portugaises. En 1848 il est parti pour la Russie, et sa collection est restée ici, et presque sur le point d'être vendu aux orfèvres, qui peu-être l'auront fondue; enfin elle est acheté par S. E. Mr.

Lomonosoff et fus nouvelement se joindre à son ancien maitre. Mr. Famin m'a communiqué, en 7 Janvier 1852, qu'il ferá 300 exemplaires de son ouvrage, et chaqu'un aurait 120 planches, ce qu'il lui couteraient une somme considerable seulement pour les planches; et depuis cette époque il ne m'a pas écrit, et je suis persuadé qu'il abandonera son projet, parce que cette oeuvrage n'est que pour une Academie ou un Gouvernement, et jamais pour un particulier comme lui, qui n'a pas des moiens, et aussi la certitude de rester placé dans un endroit. Tous les auteurs qui ont écrit sur nos monnaies sont remplis d'erreurs, et aussi de contradictions, non seulement les uns avec les autres, mais aussi avec eux mêmes. On ne peut pas bien éclairer les valeurs de toutes les monnaies et leurs alterations, pas même si les Livres, Sols, et Déniers, ont été toujours effectivement de nos monnaies, ou s'ils ont été de monnaies de compte, de même que dans les autres pays. La prémier époque de nos monnaies, que doit être depuis le comencement de notre monarchie jusqu'à la fin du règne de Pierre 1.er en 1367, ce sont les monnaies pour la plupart incertaiens; nos rois n'avais pas de numero

dans les déniers, et alors on ne peut pas bien les connaitre. Manuel Severim de Faria, (Noticias de Portugal,) decrit una de Pierre 1.er, avec la legende = Deus adjuva me, W, et c'est le seul qui ne peu pas se confondre avec un autre. Sur la monnaie de Denis qui se trouve dans l'Historia Genealogica, de Sousa, Tab. A. fig. 2, je vous ai déjà dit dans ma lettre, du 9 Mars 1850, qu'elle me semble apocryphe, parce que la legende de = Adjutorium Nostrum in Nomine Domine, = ne se trouve pas dans nos monnaies avant Jean 1.er = J'ai vu ici un livre de prières, fait dans le tems d'Emmanuel et Jean III, commencé en 1517, écrit en parchemin, avec de belles figures des Saints, et dans un de ces tableaux on voit autour differentes monnaies d'or et d'argent, alors en usage, desinés avec tout l'exactitude. Ces monnaies sont, de Ferdinand et Izabel d'Espagne en or, admise en Portugal, d'Alfonse V, Emmanuel et Jean III en or, et Jean II et Emmanuel en argent, et en haut du coté droit une monnaie d'or de Denis. Il est impossible qu'elle soit du prémier Denis (1279-1325), parce que l'ecu des armes avec la croix d'Aviz n'appartient qu'à nos rois Jean I, Eduard, Alfonse V, e Jean II avant la reforme de 1485, que depuis a tiré la croix d'Aviz, e a fait les = Guinas = prendants.



Avant 1485.



Après 1485.



L'infant Denis fils de Pierre 1, avec la protection de Jean 1. d'Espagne, entra en Portugal, et il c'est proclamé roi; et comme, vous savez, que les monnoyeurs étaient une corporation qui frappaient les monnaies ou on les appelaient, peut-être qu'ils l'auraient alors frappé avec la Croix d'Aviz dans l'ecu, de même qu'ils avaient fait au roi Jean 1.er de Portugal. Mr. Famin dit que le peintre c'est trompé, qu'il a mis = Dinis = au lieu de = IHNS. = lettres qui peut-être il ne connaissait pas, et que c'est une monnaie de Jean 1.er, devait dire Dionisi, ou Dinis dans ces caracteres = DINIS. =

Dans les documents qui se trouve dans les Archives Royales écrits en latin, on voit souvent Diniz au lieu de Dionisi; et dans ce libre toutes les autres monnaies de son tems qu'il devait connaitre son aussi bien dessinés, et il se tromperait seulement dans celle ci:?

Je ne doute pas même que ce Denis en aurait faite des monnaies, que je ne connais pas, et qui se trouverent en quelque endroit, et qu'on les juge appartenir au premier Deniz de 1279, quand elles ne séront que de l'infant Deniz. Je vous assure, avec toute la franchise, que sur ces objets de qu'on na pas des documents autentiques, on ne peut pas avoir que des conjectures.

Notre second époque commence dans 1367, jusqu'à 1485, toutes ces monnaies sont assez rares, mais bien connues, et conservent encore les legendes avec des lettres gotiques. La troisiéme, c'est depuis 1485 jusqu'à 1677, elles sont pour la plupart communes, excepté du Henri, Antoine, et les Gouverneurs, et toutes nos monnaies en or ne sont pas vulgaires, les orfevres les fondent toujours, et deviennent chaque fois plus rares; et on doit bien les examiner, parce qu'on les fait apocryphes fondues, et nous n'avons pas des monnaies fondues en or que seulement l'Engenhoso, de Sebastien. La quatriéme, depuis 1677, jusqu'à 1837, sont toutes nos monnaies courrantes; et la cinquiéme, qui est depuis 1837, contien les monnaies decimales frappées avec la nouvelle machine anglaise. Dans ma lettre du 11 Avril 1852, je vous disait qu'en 1843 on avait frappé pour les Açores = 20 = et = 10. reis, et à présent j'ai trouvé aussi le = 5. reis, que je vous offre; et aussi que les monnaies des Philipes n'avaient pas de numeros, il y a peu de jours que j'ai vu une avec le numero = Philippus. 1. Dei. Gra. Ren. Port. Dans l'autre lettre du 9 Mars 1850, je vous expliquais que pour

la loi du 24 Avril 1835 on a frappé ici tous nos monnaies decimales, depuis 1837, dans la machine anglaise avec les coins faites aussi par les artistes anglaises, et les coins de ces Portres de 1851, que je vous envoi, ont été faits par notre artiste Francisco de Borja Freire.

L'interessante ouvrage = Souvenirs de Kertsch = m'a été offert par votre ami Mr Sabatier, et n'a pas entré dans l'echange des medailles; je vous assure qu'il m'est oublié du tout de vous prier de lui donner en mon nom les plus grands remerciments, ce que j'ai fait à présent, en lui demandant bien des excuses. Les deniers de Pierre IV, autre les Pataus, sont assez rares, lorsque je pourrais les obtenir je vous les envoyerai. Les portrais de Marie 1.er, étaient en usage pour faire des epingles et bagues, et sont nouvellement cherches pour les bracelettes de nos dames: je vous offre aussi deux autres exemplaires, atendu que Madame votre épouse lui donne si tant de consideration. Je serais très content de vous voir ici, c'est une affaire très facile, mais será il possible que vous laissairais les glaces de la Russie, et viendrais jouir pour quelques jours de notre bon climat, et voir le Portugal? Je prend la liberté de vous offrir 71 = monnaies differentes en vous

priant de les accepter avec indulgence. J'espere que notre bon ami Mr Lomonosoff, plus interessé dans notre correspondance scientifique que tout les autres qui ont eut été en sa place, vous fera parvenir mes lettres plus vite, et aussi me donner plus souvent le plaisir de vos bonnes nouvelles.

Agréez, je vous prie, l'expression de la plus grande reconnaissance du

Votre tout devoué serviteur et ami

Mel Ber de Lopes Fernd.

Lisbonne 8 Novembre 1852. Rua do Bento N. 170. =

Copie   à Mr. Kohne

Monsieur

J'ai reçu votre aimable lettre du 4/16 Decembre 1850. et je continue aussi à vous remercier infiniment des trente pièces rares et intéressantes que vous avez eu la bonté de m'offrir. Je vous avais écrit en date du 14 Decembre 1850, en vous envoyant 55 différentes monnaies pour vous et 14 pour avoir la bonté de me les dechiffrer et aussi 22 exemplaires des empreintes des sceaux en plâtres, divisés en deux boîtes, copiés des Archives Royales, parmi lesquels vous trouverez neuf inédits et les autres quoique publiés par D. antoine Caetano de Souza, la date du diplôme n'est pas la
même mais les sceaux en plomb sont du même roi, et ces copies, que j'ai faites sont plus exactes que les gravures de Souza, qui pour la plupart sont mauvaises. Si j'avais les archives royales à ma disposition, je pourrai peut être en trouver plusieurs autres, mais il faut copier ce que l'on me donne; cependant on m'a promis de continuer à les chercher, et j'espère vous envoyer encore quelque autres. Pour la depense de ces peu de copies, ce sont des choses si insignifiantes que je vous prie Monsieur de n'y plus songer; et à dire la verité, c'est moi qui vous suis vraiment très obligé, pour ~~le~~ grand service que vous nous rendrez en les publiant

avec tant d'exactitude. Vous me demandez si peu de choses et si rarement qu'elles ne sont jamais de trop et outre le devoir que j'ai d'être employé à votre services je suis toujours très content quand je travaille pour l'avenement des sciences. C'est très intéressant la belle exposition que vous auriez chez vous des objets des arts. malheureusement la ville de Lisbonne, quoique très agreable pour le climat est souvent assujetie à de grands tremblement de terre qui abiment tout, et celui de 1755 nous a détruit la plupart de cette ville et brulé presque tous les objets des arts que nous avions. Vous savez bien qu'il est impossible d'écrire une histoire numismatique de quelque pays avec les noms et les valeurs exactes des monnaies, sans trouver les lois qui les ont fait frapper, et qui ont fait aussi changer leurs valeurs, lesquelles pour la plupart se sont perdues. Les historiens disent que le roi D. Manuel à ordonné une loi en 1504 pour frapper les Portugueses de 400 reis, Meios Portuguezes de 200 reis et Quartos de Portuguezes de 100 reis. tout en argent

on n'a jamais vu ces veritables ~~moun~~ Portuguezes e meios Portuguezes. J'ai déja vu ces grandes monnaies de quelque uns de nos rois et j'en ai une des Gouverneurs, mais elles sont toutes fondues et en examinant leurs poids on ne le trouve pas d'accord avec les autres deniers qui sont toujours plus petits. Nous n'avons pas des monnaies fondues que les = Engenhore = en or de D. Sebastião et quelques cuivres de D Pedro Princeps Reg = pour la narration que je vous envoie ci joint, copiée exactement par moi même, d'un ouvrage d'arithmétique, imprimé a Lisbonne dans l'année de 1540, on y connait positivement toutes les monnaies en usage dans cette epoque et on y voit pas ces Portugueses e meios Portugueses, en argent et alors ils n'ont jamais existés et ceux qu'on trouve sont apocryphes. Comme vous avez une collection des monnaies portugaises du moyen âge, je prend la liberté de vous offrir nos monnaies courantes et aussi quelque unes de nos colonies tout en cuivre.

Quoiqu'elles soient ici vulgaires elles ne le sont pas chez vous, et ainsi vous les aurez de tous nos Rois de

Lisbonne 5 févr 1851. (Signé) Md Bdo Lopes Fernandes —

154

Mon cher Monsieur,

J'ai reçu votre lettre du 30 Decembre 1852 / 11 Janvier 1853, avec 102 belles et rares monnaies et médailles, deux intéréssantes brochures et le dessin de la monnaie d'alphonse III, le tout bien agréable pour moi et dont je vous suis très obligé. Alphonse III. frère de Sanche II s'est marié avec Mathilde, Ctesse de Boulogne. Après qu'il en pris le gouvernement du Portugal, repudia sa femme et se remaria ici avec Brites, fille bâtarde d'alphonse X de castille. – Je crois bien que cette belle monnaie est de lui, mais on ne sait pas ou elle a été frappée, probablement à Boulogne, et ne doit pas se confondre parceque nous n'avons pas d'autre roi et comte de Boulogne. Notre premier roi Alphonse I. ayant besoin d'avoir en son parti l'archeveque et tous les pretres de la ville de Braga lui accorda la permission en 27 Mai 1128, de lui frapper des monnaies. C'est probable qu'il ne l'aurait pas donné, s'il ne l'avait pas lui même, mais nous n'en savons rien pas même si l'archeveque profita de cette permission, qui ne lui a ~~pas~~ durá ~~longtemps~~ pas longtemps car alphonse II l'en a privé en 23 Decembre 1221. Ce n'est pas dans les archives etrangères que Mr Famin trouvera des lois sur nos monnaies, même parmi nous elles ne sont pas

nom

la plupart publiées, elles n'étaient que seulement pour les hotels des monnaies on elles n'écritent que depuis Jean III. Je désire que cet ouvrage ne soit pas comme presque tout les autres sur ~~nos~~ histoires, écrits par les étrangers qui sont remplis d'erreurs et insup=portables: j'espère que M. Famin a assez de notices pour pouvoir bien la publier. On trouve ici très peu de monnaies de nos colonies, parceque comme ce sont des monnaies faibles personne n'a d'interet à les apporter, cependant je les chercherai de même que nos monnaies courantes que je croyais que vous ne vouliez pas après Pierre IIX. Permettez Monsieur et ami que je prenne la liberté de faire quelques observations sur votre catalogue: [Les pièces à l'épée je n'en ai vu que deux exemplaires dans la collection Famin, et un à la mienne.= Toutes les monnaies d'Edouard sont très rares= = Le calvaire en cuivre de S. antonio, c'est unique dans la collection Famin. Les monnaies de LXXX et XXXX, des Philippes sont très rares et ils n'ont pas frappés ici du cuivre pas même d'alphonse VI.= Alphonse IV. personne ne peut savoir si c'est le III. ou le IV.= Les cruzades en argent d'alphonse VI sont bien rares, je ne les ai pas encore trouvées pour vous=. La cruzade en argent de Pierre. Princ. Reg. c'est l'unique celle de ma collection.= Il n'a pas

frappé comme, du cuivre aux armes pour le portugal. =
= Jean V n'a pas frappé 1½ reis en cuivre aux armes. = Dona
Maria II avant la reforme (1837) n'a frappé que la cruzado
novo = 480 reis et jamais les fractions en argent. On s'est servi
des coins de 1851, pour 1852 pour les profiter, ce qui nous
arrive souvent. Votre climat doit sans doute vous faire souffrir,
il faut avoir la plus grande regularité possible, pour detruire de
quelque maniere la rigoureuse athmosphere du nord. Je vous
souhaite une bonne et nouvelle année et aussi une parfaite santé
très précieuse pour vous et pour vos amis. Ayez la bonté d'ac-
cepter avec indulgence les = 66 = monnaies que je vous envoie
et aussi un de nos journaux.

Agreez l'expression des sentiments sincères et très distingués
de

Monsieur votre tout devoué serviteur et ami.

M^el Ber^do Lopes F^ez

Lisbonne 6 Fevrier
1853 rue de St Bento
N^o = 170 =

